

# La chapelle du Saint-Rédempteur

avenue de Rumine 33 bis, Lausanne

N° ECA 6357



Etude historique

Bruno Corthésy

Mars 2014



Bureau de recherche en histoire de l'architecture

Bruno Corthésy

Avenue Vuillemin 10, 1005 Lausanne

021/311 70 46, [brunocorthesy@hotmail.com](mailto:brunocorthesy@hotmail.com)

## Table des matières

<b>I. Introduction</b>	<b>5</b>
<b>II. Histoire du projet et de sa réalisation</b>	<b>5</b>
1. Contexte historique	5
2. La situation à Lausanne	5
3. Le curé de l'église Notre-Dame du Valentin, François Pahud	7
4. L'emplacement : le choix de l'avenue de Rumine	7
5. Marius Besson, la cheville ouvrière de la construction du Saint-Rédempteur	9
6. Le programme	11
7. Le concours	15
8. Un premier projet ambitieux avorté	13
9. Louis-Albert Brazzola, l'architecte de la chapelle du Saint-Rédempteur	17
10. La construction de la chapelle du Saint-Rédempteur	17
11. Description du plan et des façades	19
12. Le programme décoratif	23
13. Dédicace	29
<b>III. Interprétation stylistique</b>	<b>33</b>
1. Le choix d'un style : le néo-roman	33
2. Les matériaux, le goût de « l'authentique »	35
3. Le Saint-Rédempteur, un manifeste de reconquête ?	35

<b>IV. Extensions, travaux d'entretien, rénovations, restaurations, transformations</b>	<b>37</b>
1. Le projet de transformation et d'agrandissement de 1976	39
2. La rénovation de 1980	41
3. La rénovation de 1990	47
4. Inondation, mouvement de terrain et nouveau centre paroissial	47
<b>V. Conclusion</b>	<b>51</b>
<b>VI. Etat de conservation et recommandations</b>	<b>53</b>
1. Etat de conservation	53
2. Recommandations	53
<b>VII. Bibliographie</b>	<b>57</b>
<b>VIII. Annexes</b>	<b>60</b>
1. Projets lauréats du concours de 1913	60
2. Les plans d'exécution de 1915	83
3. Les plans de la mise à l'enquête publique	86
4. Objets liturgiques et artistiques	96



Fig. 1. La campagne d'Orient-Ville vers 1910. La chapelle du Saint-Rédempteur s'élèvera au Sud-Est de la maison (extrait de POLLA, Louis, *Lausanne. 1860-1910*, Lausanne : Payot, 1974, p. 73).



## I. Introduction

La chapelle du Saint-Rédempteur a été construite en 1915 et 1916 à l'avenue de Rumine 33 bis par l'architecte Louis-Albert Brazzola. Troisième lieu de culte catholique édifié à Lausanne depuis la Réforme, après Notre-Dame du Valentin et le Sacré-Cœur à Ouchy, son promoteur principal est Marius Besson, destiné à devenir peu après l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Malgré le lancement d'un concours d'architecture aux ambitions monumentales, le projet se réduit à un édifice aux proportions beaucoup plus modestes. Si l'extérieur du bâtiment a conservé son aspect de style néo-roman, l'intérieur a perdu en revanche la plus grande partie de son décor d'origine. Des travaux exécutés en 1980 par l'architecte Jacques Dumas lui ont apporté d'importantes modifications.

## II. Histoire du projet et de sa réalisation

### 1. Contexte historique

La construction d'édifices catholiques dans le canton de Vaud est fortement dépendante de la position dominante qu'y détient le protestantisme<sup>1</sup>. L'Indépendance vaudoise en 1798 et la création du canton de Vaud en 1803 établissent la liberté de culte, mais, hors des communes mixtes, les catholiques sont encore très peu nombreux. A Lausanne, les catholiques pratiquent leur culte depuis 1812 à l'église Saint-Etienne, située à la rue de la Mercerie, qu'ils doivent partager avec les communautés allemandes et anglicanes.

La loi sur les religions de 1810 confirme la liberté de culte, mais l'ouverture de toute nouvelle église est soumise à l'autorisation du Conseil d'Etat, autorisation souvent refusée sous des prétextes futiles. Les lieux de culte autres que réformés doivent être dépourvus de signe distinctif, à l'exception d'une simple inscription. Si l'église comporte un clocher, elle ne peut posséder de cloches. Celles-ci sont autorisées à partir de 1878 grâce à la nouvelle constitution fédérale, mais il demeura interdit de les faire sonner.

La construction de l'église du Valentin à Lausanne en 1835 par l'architecte Henri Perregaux représente un moment important dans la réimplantation de la religion catholique romaine dans le canton de Vaud. Le bâtiment est alors dépourvu de clocher. Celui-ci ne sera édifié qu'en 1933 par l'architecte Fernand Dumas. Des cloches y sont installées en 1935, mais ne sonneront qu'à partir de 1948.

Après la guerre du Sonderbund, qui marque un durcissement dans le clivage entre protestants et catholiques, la situation se détend progressivement au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors qu'une seule nouvelle paroisse est créée entre 1840 et 1870 à Rolle, la période suivante voit la construction de plusieurs nouvelles églises, à Aigle en 1866, à Vevey en 1871 et à Montreux en 1886. En 1891, le conseiller fédéral vaudois Louis Ruchonnet soutient la nomination à l'épiscopat du vicaire de l'église du Valentin, Joseph Déruaz. Les conseillers d'Etat Eugène Ruffy et Charles Soldan représentent officiellement le gouvernement vaudois lors de la cérémonie d'intronisation de l'évêque à Fribourg et reçoivent avec tous les honneurs le chef épiscopal à Lausanne.

### 2. La situation à Lausanne

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la population catholique est en forte augmentation à Lausanne. Elle était de 400 pour 12'000 habitants en 1827 ; de 7'000 pour 35'000 en 1898 ; de 18'000 pour 65'000 en 1908<sup>2</sup>. Soit une progression de 3% à 20%, puis à 28% de la population totale. Cette évolution est due à une importante immigration qui regroupe des travailleurs d'origine modeste, issus de cantons catholiques comme le Valais et Fribourg ou de l'Italie du Nord, et des résidents aisés, attirés à Lausanne par le tourisme médical notamment. En 1900, seule l'église du Valentin peut accueillir les 7'000 catholiques vivant sur le territoire communal. Le rectorat du Sacré-Cœur, chemin du Beau-Rivage 3, prend en charge les quartiers sous-gare à partir de 1902,

---

<sup>1</sup> BLANC, Olivier, REYMOND, Bernard, *Catholiques et protestants dans le Pays de Vaud. Histoire et population. 1536-1986*, Genève : Labor et Fides, 1986, pp. 45-60.

<sup>2</sup> POLLA, Louis, *75<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse et de l'église du Saint-Rédempteur Lausanne : 1916 – 1991*, Lausanne : Imprivite SA, 1991, p. 8.

mais ne suffit pas à répondre à tous les besoins en nouveaux locaux. De fait, en 1908, le curé de l'église du Valentin, François Pahud, projette la création de deux nouvelles paroisses, côté Ouest de la ville, à Montétan-Prélaz, et côté Est, à l'avenue de Rumine. Ce projet se concrétise par la création de la paroisse du Saint-Rédempteur en 1910 et par celle de Renens en 1913.

### 3. Le curé de l'église Notre-Dame du Valentin, François Pahud

Né en 1855 à Poliez-Pittet, l'une des communes mixtes du canton de Vaud, François Pahud est issu d'une famille de notable qui fournira plusieurs prêtres à l'Eglise catholique<sup>3</sup>. Pour répondre à sa vocation, il est envoyé au collège à Evian, puis au Grand Séminaire à Fribourg. Il célèbre sa première messe à Poliez-Pittet en 1880 et se voit nommé curé de la paroisse Notre-Dame du Valentin à Lausanne en 1896. S'il est, avec l'évêque André Bovet, à l'origine de la paroisse du Saint-Rédempteur, il aura cependant l'occasion de déléguer la construction de la nouvelle église au curé Marius Besson.

### 4. L'emplacement : le choix de l'avenue de Rumine

Avant l'arrivée de Marius Besson à Lausanne en 1912, l'abbé François Pahud constitue en 1909 la Société catholique romaine de l'avenue de Rumine en vue de la construction de l'église<sup>4</sup>. Participent à la fondation de cette société de nombreux notables lausannois de confession catholique, notamment Albert Cuony, secrétaire de la Direction des CFF, Edmond Vuillaume, directeur de la Société suisse de banque et de dépôt et Joseph Vuillermet, artiste-peintre<sup>5</sup>. La même année, on procède à l'achat d'une parcelle à l'avenue de Rumine par l'intermédiaire de Maxime Reymond, également membre de la Société (fig. 4)<sup>6</sup>. L'année suivante, le terrain se complète d'une parcelle de 4'000 m<sup>2</sup> de la campagne d'Orient-Ville appartenant à l'hoirie Bollens.

L'achat du terrain est rendu possible par une aide de 100'000 francs accordée par le vicomte Louis de Sartiges de Sainte-Cène, secrétaire de l'ambassade de France, venu à Lausanne pour soigner sa fille Gilberte<sup>7</sup>. La famille habite la villa Fontanabran, avenue de Rumine 45. Très active dans la paroisse, Gilberte de Sartiges achète en 1911 la villa Concordia, avenue de Rumine 32, pour le Home du Bon Secours qui accueille des jeunes femmes catholiques sans place de travail et qui loue une partie du bâtiment depuis 1909<sup>8</sup>.

Si les catholiques n'y sont pas particulièrement nombreux, l'emplacement à l'avenue de Rumine se justifie pour les promoteurs du projet par sa position en bordure de la ligne de tram récemment mise en fonction<sup>9</sup>. Cette ligne facilite l'accès à l'église pour les catholiques de Pully, Paudex et Lutry. Ce choix est aussi légitimé par un précédent historique : appelé autrefois le « Reposoir », ce lieu-dit aurait accueilli au Moyen Age les pèlerins qui s'y formaient en processions pour monter à la cathédrale<sup>10</sup>. En outre, des personnes soutenant fortement le projet, les Sartiges, domiciliés à l'avenue de Rumine 45, et Gabrielle de Lessert, à la campagne Bellefontaine avenue de Rumine 4-6, habitent à proximité<sup>11</sup>.

<sup>3</sup> REYMOND, Maxime, *Monsieur le Doyen François Pahud, curé de Lausanne*, Lausanne : Impr. Renaissance, 1920.

<sup>4</sup> NICOD, Louis, *Paroisse du St Rédempteur : Société catholique romaine de Rumine : 1916 – 1991*, Lausanne, 1991, pp. 11-16.

<sup>5</sup> Sont également membres fondateurs Charles Loesch, marchand de porcelaine ; Paul Marcel, papetier ; Robert Schmidt, négociant ; Albert Robichon, rentier ; Maxime Reymond, journaliste ; Léon Depierre, négociant ; Antoine Chanson, fabricant de parapluies ; Gustave Greusard, rentier ; Paul Jatton, professeur de piano ; Christophe Rast, employé postal ; Joseph Schubiger, dentiste ; Paul Wanner, médecin ; POLLA, *op. cit.*, 1991, p. 11.

<sup>6</sup> Maxime Reymond (1872-1951) est une personnalité vaudoise importante. Journaliste à la *Gazette de Lausanne*, à la *Feuille d'avis de Lausanne*, puis à la *Tribune de Lausanne*, il est archiviste cantonal de 1915 à 1942. Cofondateur de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie en 1902, il constitue une abondante œuvre historique, axée sur la vie religieuse et Lausanne. Il est également conseiller communal de Lausanne (1919-1943) et député radical au Grand Conseil vaudois (1921-1945). Praticant engagé, il fonde la Fédération catholique romande (1893) et assume le secrétariat romand de l'Association populaire catholique suisse ; CETTA, Toni, « Reymond, Maxime », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 27 août 2010 (<http://www.hls-dhs-dss.ch>).

<sup>7</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 16.

<sup>8</sup> Le Home du Bon Secours, puis Home du Bon Accueil est fondé en 1902. Il occupe d'abord des locaux à la paroisse du Valentin avant de déménager à l'avenue de Rumine. Il abrite l'Association internationale pour la protection de la jeune fille, aujourd'hui *Pro Filia* ; POLLA, *op. cit.*, 1991, pp. 13-16.

<sup>9</sup> BESSON, Marius, *Rapport annuel. Paroisse catholique du Saint-Rédempteur, Lausanne, 1917*, Lausanne : Impr. P. Delacombaz, 1918, p. 5 ; POLLA, *op. cit.*, 1991, p. 16.

<sup>10</sup> BEAUD, Joseph, *Eglise du Saint-Rédempteur à Lausanne*, Lausanne, 1980.

<sup>11</sup> POLLA, *op. cit.*, 1991, p. 31.



Fig. 4. Les terrains de la campagne d'orient-ville vers 1910, avant la construction de la chapelle du Saint-Rédempteur (extrait de POLLA, Louis, *op.cit.*, 1991, p. 18).

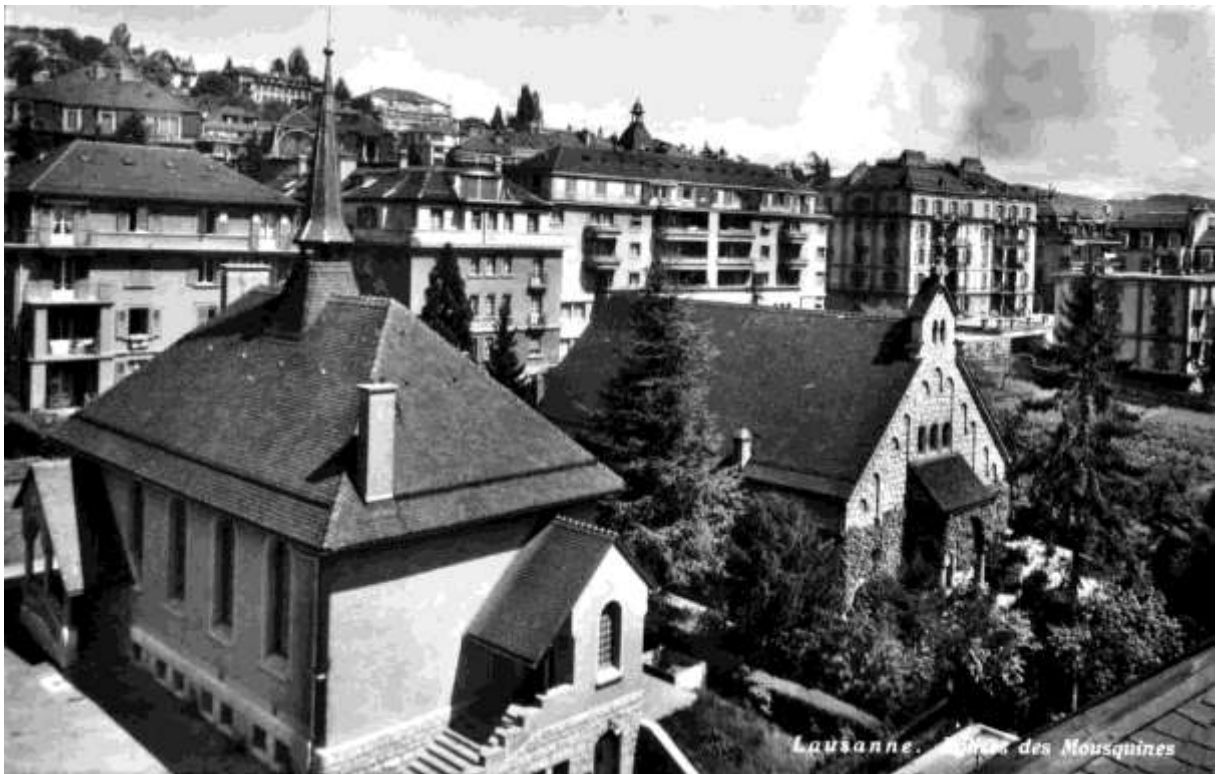


Fig. 5. La chapelle protestante des Mousquines à gauche et la chapelle catholique du Saint-Rédempteur à droite dans une très grande proximité. La chapelle des Mousquines sera démolie en 1975 (archives de la paroisse du Saint-Rédempteur, s.n., s.d.).

De façon plus générale, cette implantation permet de répondre aux attentes des quelques résidents étrangers, catholiques et aisés qui se sont établis dans ce qui est considéré comme un des beaux quartiers de Lausanne. De fait, de nombreuses églises minoritaires et destinées aux étrangers s'y sont installées : l'église écossaise en 1877, l'église allemande de Villamont en 1906 et la synagogue en 1910.

Si l'Eglise catholique ressent le besoin de s'implanter dans un quartier dont elle est absente et qu'occupent déjà d'autres confessions, l'Eglise protestante vaudoise forme exactement au même moment le même projet. Pour ce faire, elle acquiert en 1911 un terrain à l'avenue de l'Avant-Poste 4, que la Société catholique romaine de l'avenue de Rumine convoitait en vain. Ce terrain jouxte en effet directement la parcelle sur laquelle il est prévu d'édifier l'église catholique. Grâce à un don de la sœur de Charles Bessières, mécène du pont portant son nom, et après avoir renoncé à un projet de plus grande ampleur, les protestants font construire en 1922, par les architectes Jean Taillens et Charles Dubois, la chapelle des Mousquines dans une proximité immédiate de celle du Saint-Rédempteur (fig. 5)<sup>12</sup>. L'impression de concurrence que ne manque pas de susciter la juxtaposition des deux lieux de culte sera atténuée par la suite grâce à la réalisation, par des jeunes de la paroisse catholique, du « chemin de l'unité » reliant les deux parcelles et existant encore aujourd'hui<sup>13</sup>. La chapelle des Mousquines est démolie en 1975 et remplacée par l'église Saint-Jacques, avenue du Léman 26<sup>14</sup>.

Avant de passer le témoin à Marius Besson, le curé François Pahud recourt aux conseils de l'architecte August Hardegger (1858-1927) de Saint-Gall, qui a construit plus de cinquante églises catholiques en Suisse et qui vient notamment de réaliser celle d'Olten<sup>15</sup>. Celui-ci préconise un édifice de 1'200 places et de style roman, car c'est celui qui correspond le mieux à « nos traditions nationales », s'avère moins coûteux que le style gothique et offre un aspect plus « religieux » que le style Renaissance.

## 5. Marius Besson, la cheville ouvrière de la construction du Saint-Rédempteur

Alors professeur au Séminaire et à l'Université de Fribourg, Marius Besson est missionné en 1912 à Lausanne par l'évêque André Bovet afin de prendre en charge la construction de la nouvelle église. De fait, Marius Besson saisit ce projet à bras le corps et en assume tous les aspects, que ce soit sur le plan du financement, de l'organisation ou des choix architecturaux.

Originaire de Châtelaine-sur-Moudon dans le canton de Vaud, Marius Besson naît à Turin en 1876<sup>16</sup>. Son père Edouard, protestant, y est précepteur et sa mère, Teresa Fossati, institutrice. Marius Besson se convertit au catholicisme à l'âge de 16 ans et, lorsque sa famille émigre à Lyon en 1883, il fréquente le collège des jésuites et le collège Saint-Jean. Il entreprend ensuite des études de philosophie et de théologie au Grand Séminaire de Fribourg. Il est ordonné prêtre en 1899 et entame sa carrière ecclésiastique comme vicaire à La Chaux-de-Fonds. En 1905, il obtient un doctorat ès lettres de l'université de Fribourg, où il devient professeur extraordinaire d'histoire générale du Moyen Age, tout en enseignant l'histoire de l'Eglise et la patristique au Grand Séminaire. Coéditeur de la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* (1906-1920) et cofondateur de la revue *Charlemagne* (1911-1912), il lance également l'hebdomadaire catholique *L'Echo vaudois* dont il est le rédacteur de 1910 à 1919. En tant que membre de la Commission fédérale d'archéologie, il exerce la fonction d'expert lors des fouilles de la cathédrale de Lausanne.

Après avoir fait construire l'église du Saint-Rédempteur à Lausanne, il est rappelé à Fribourg en 1919 pour prendre la direction du Grand Séminaire. Mais dès 1920, il succède à Placide Colliard comme évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Son épiscopat se caractérise par une volonté d'intégration des catholiques dans l'Etat fédéral et de rapprochement entre les religions, par le rejet des « polémiques stériles » et l'atténuation des différences confessionnelles.

<sup>12</sup> « Détrônée par la nouvelle église Saint-Jacques. Que deviendra la chapelle des Mousquines ? », *24 heures*, 16 décembre 1972.

<sup>13</sup> POLLA, *op. cit.*, 1991, p. 59.

<sup>14</sup> « Lausanne : la fin d'une chapelle », *Tribune – Le Matin*, 20 novembre 1975.

<sup>15</sup> NICOD, *op. cit.*, pp. 5-7 ; sur Hardegger, voir MEYER, André, *August Hardegger : Architekt und Kunstschriftsteller, 1868-1927*, Flawil : Buchdr. Flawil AG, 1970.

<sup>16</sup> CONZEMIUS, Victor, « Besson, Marius », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 24 septembre 2002 (<http://www.hls-dhs-dss.ch>).



A l'instar de l'activité qu'il déploie au début de sa carrière pour la chapelle du Saint-Rédempteur, Besson se révèle également un évêque constructeur<sup>17</sup>. Au cours de son épiscopat, il bénit et consacre pas moins de 120 églises et chapelles. Que ce soit pour des travaux de rénovation ou des constructions nouvelles, il recourt de façon privilégiée à l'architecte fribourgeois Fernand Dumas (1892-1956) et aux artistes réunis sous l'appellation de Groupe de Saint-Luc, qui tentent de concilier modernisme et tradition dans la création de décors et d'objets sacrés<sup>18</sup>. En outre, il suit de très près les chantiers, conseillant les paroisses et donnant souvent aux architectes et aux artistes son avis sur leurs projets. Il peut même manifester une certaine contrariété lorsque l'on se passe de son approbation<sup>19</sup>. En termes de position esthétique, il se montre très favorable à la création contemporaine, afin que l'Eglise s'adapte à son temps, mais fustige à plusieurs reprises « les formules exotiques » et « certaines extravagances de l'art moderne »<sup>20</sup>. En ce sens, le Groupe de Saint-Luc, qui développe des démarches nouvelles tout en demeurant acceptables par le plus grand nombre, répond entièrement à ses attentes.

Missionné à Lausanne en 1912 pour mener à bien la réalisation du Saint-Rédempteur, Marius Besson prend aussitôt la présidence de la Société catholique romaine de l'avenue de Rumine et lance l'année suivante un concours d'architecture en vue de sélectionner le meilleur projet de construction<sup>21</sup>.

## 6. Le programme

Manifestant une très grande ambition, le programme du concours prévoit la construction d'une église de 1'200 places assises, dotée de stalles dans le chœur, d'une tribune pour les orgues et 70 chantres, d'un maître-autel, de quatre autels latéraux et de six confessionnaux<sup>22</sup>. En outre, le bâtiment se complètera d'un baptistère situé à l'entrée, d'un clocher pouvant recevoir plusieurs cloches, d'une ou plusieurs sacristies et d'une grande salle indépendante au sous-sol comprenant 400 places assises et susceptible d'être transformée au besoin en chapelle. L'église sera équipée d'un chauffage central.

Le projet comprend également la construction d'une cure de quatre niveaux, abritant, outre une cuisine et une salle à manger, dix chambres à coucher, « dont deux pour domestiques »<sup>23</sup>, deux salles de bains, des sanitaires à tous les étages, deux parloirs et le chauffage central.

Suivant les recommandations d'August Hardegger, le règlement du concours impose un rendu architectural de style roman, excluant toute autre forme : « les projets d'autres styles ne seront pas pris en considération »<sup>24</sup>. Une telle exigence est tout à fait exceptionnelle dans la procédure habituelle du concours.

---

<sup>17</sup> TORCHE-JULMY, Marie-Thérèse, « Mgr Besson et le renouveau de l'art sacré », *Patrimoine fribourgeois*, 1995, n° 5, pp. 9-13.

<sup>18</sup> *Patrimoine fribourgeois*, 1995, n° 5.

<sup>19</sup> CHARRIERE, François, *Son Excellence Monseigneur Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg*, Fribourg : Impr. St-Paul, 1945, pp. 72-80.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1913, n° 39, pp. 107-108.

<sup>22</sup> BESSON, Marius, *Plan de concours pour la construction d'une église catholique, d'une cure et d'une grande salle à Lausanne, avenue de Rumine*, 25 avril 1913 (Archives cantonales vaudoises (ACV), N 2 N 5 Fonds Schmid).

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

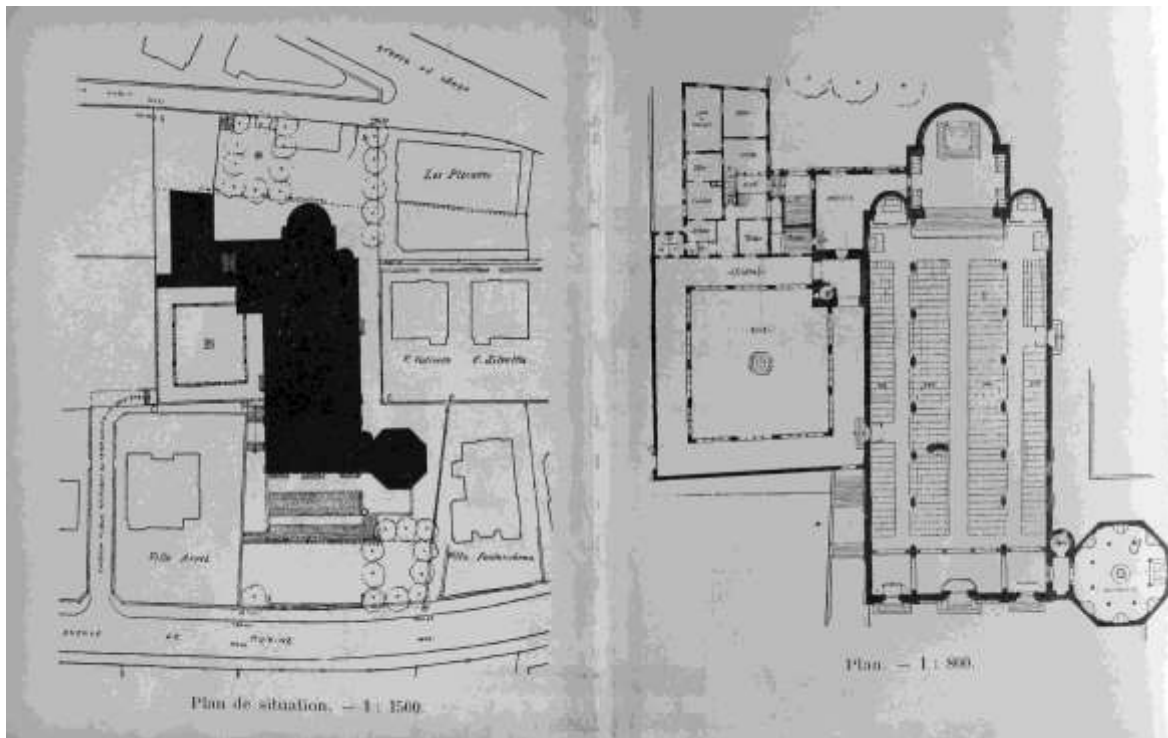


Fig. 6. Le projet « Pius X », 1<sup>er</sup> prix du concours pour la construction de l'église de l'avenue de Rumine, architecte Willy Meyer, 1913 (*Bulletin technique de la Suisse romande, op. cit., p. 208*).



Fig. 7. Le projet « Pius X », 1<sup>er</sup> prix du concours pour la construction de l'église de l'avenue de Rumine, architecte Willy Meyer, 1913 (ACV PP 4/3).

## 7. Le concours

Outre Marius Besson, le jury du concours comprend la curé François Pahud, Maxime Reymond, membre actif de la paroisse et quatre architectes<sup>25</sup>. Le jury examine les 59 projets qui lui ont été soumis et décerne le premier prix à Willy Meyer, architecte à Bâle et à Dresde<sup>26</sup>. Conformément aux prérequis posés par le règlement, le jury se montre particulièrement sensible au style donné aux projets<sup>27</sup>. Il y reconnaît des motifs inspirés de la cathédrale de Lausanne, de Saint-Sulpice, de Romainmôtier, de Payerne ou de Sion. De nombreux candidats sont rejetés parce que, même s'ils se plient à l'exercice de la manière romane, leur proposition est considérée comme trop « étrangère au pays »<sup>28</sup>.

D'autres projets sont écartés parce qu'ils tombent dans l'excès contraire : en répondant à la volonté de former « un rappel du pays », ils sombrent dans une expression jugée « trop rurale » et il leur est reproché de manquer de monumentalité<sup>29</sup>. L'argument avancé en faveur du 1<sup>er</sup> prix semble pourtant en contradiction avec les critères établis par le jury qui tendent vers une sorte de juste milieu entre l'enracinement local et le brassage international : « Ce projet, quoiqu'il ressemble à des églises existant en Italie, est tellement classique qu'il n'est étranger nulle part et qu'il s'adapte très bien avec les lieux »<sup>30</sup>. Aux yeux du jury, la référence à l'Italie est particulièrement évidente dans le clocher qui s'inspirerait directement de celui de l'église Saint-Marc à Venise.

Le projet retenu se caractérise par une nef d'une très grande longueur, un clocher et un baptistère hors-œuvre. La nef est rattachée à la cure, située au Nord-Ouest, par la sacristie (fig. 6). Les deux bâtiments forment un angle droit bordant sur deux côtés un cloître s'étendant au Sud-Ouest. L'église s'avance en direction de l'avenue de Rumine à laquelle elle est reliée par un escalier monumental (fig. 8). L'architecte Otto Schmid, membre du jury, est associé au lauréat Willy Meyer pour le développement du projet afin de « donner au futur édifice toute la couleur locale possible »<sup>31</sup>.

---

<sup>25</sup> Il s'agit de Frédéric Broillet, architecte à Fribourg ; Henri Meyer, architecte à Lausanne ; Otto Schmid, architecte à Veytaux ; Paul Rosset, architecte et directeur des travaux de la Ville de Lausanne.

<sup>26</sup> Les autres prix sont attribués à F. Gilliard et J.-H. Bischoff, Lausanne (2<sup>e</sup> prix) ; Ch.-A. Wulffleff, Paris (3<sup>e</sup> prix) ; A. Rimli, Frauenfeld (4<sup>e</sup> prix) ; *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1913, n° 39, p. 193.

<sup>27</sup> *Id.*, pp. 216-219, 227-230.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> BARRAS, Henri, *Son Excellence Monseigneur Besson et la paroisse du St-Rédempteur à Lausanne*, Fribourg : Impr. Saint-Paul, 1945, p. 16. Otto Schmid (1873-1957) est l'auteur de l'église protestante Saint-Jean de Cour, réalisée au même moment à Lausanne dans un style également roman. A cette époque, il effectue aussi des travaux de restauration à l'église Saint-François de Lausanne.

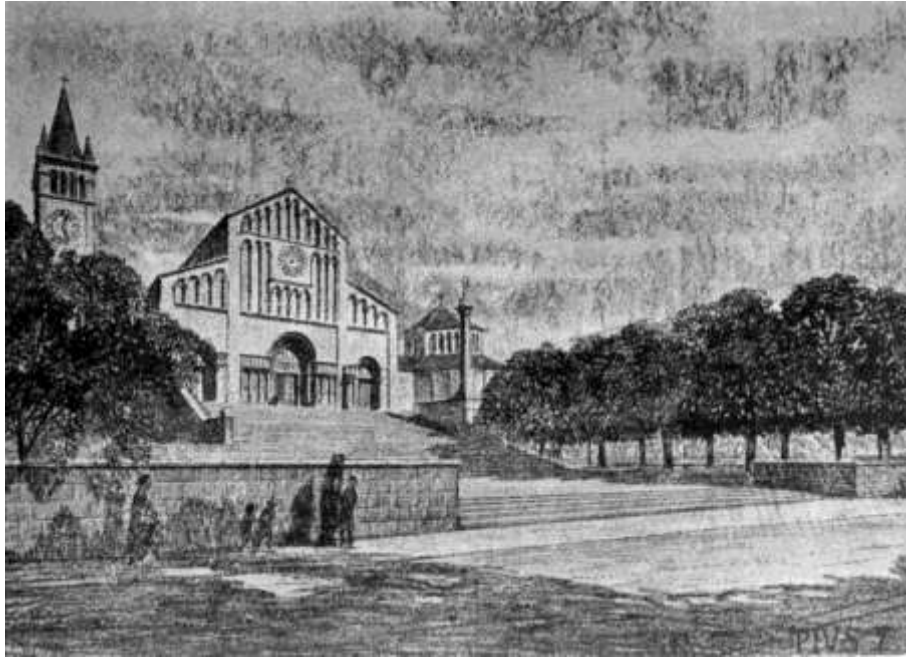


Fig. 8. Le projet « Pius X », 1<sup>er</sup> prix du concours pour la construction de l'église de l'avenue de Rumine, Willy Meyer architecte, 1913 (*Bulletin technique de la Suisse romande*, 1913, n° 39, p. 208).

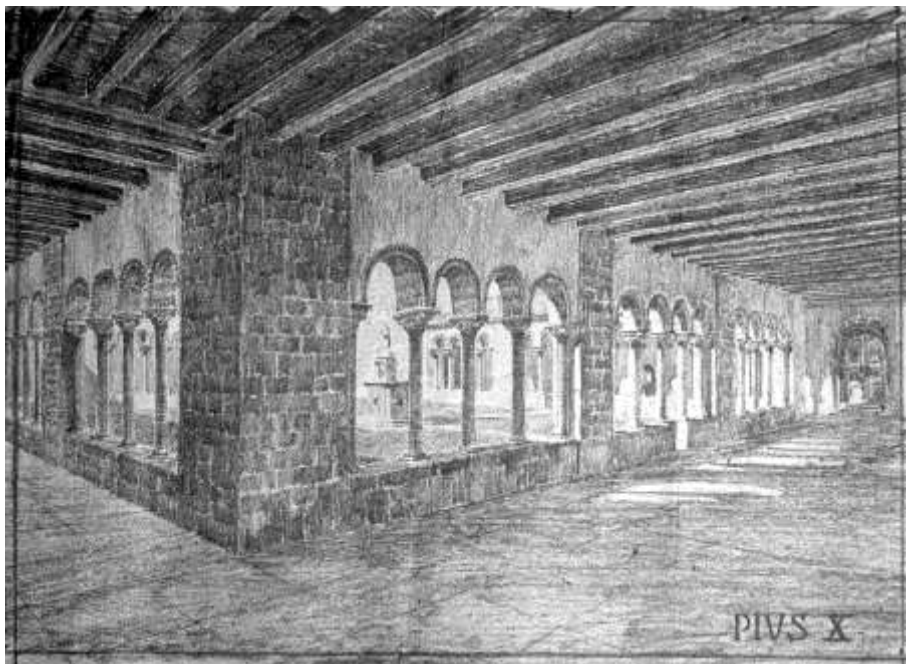


Fig. 9. Le cloître, projet « Pius X », 1<sup>er</sup> prix du concours pour la construction de l'église de l'avenue de Rumine, Willy Meyer architecte, 1913 (ACV PP 4/3).

## 8. Un premier projet ambitieux avorté

Parallèlement à la procédure du concours, Marius Besson se lance dans la collecte des fonds nécessaires à l'édification des bâtiments, en l'absence de toute aide de la Commune, de l'Etat ou de l'Evêché. Un appel aux dons est lancé le 14 décembre 1912<sup>32</sup>. Une vente de paroisse est organisée au casino de Montbenon, rapportant 22'255 francs<sup>33</sup>. Besson se rend en personne à Paris pour plaider la cause de son projet dans les églises de Saint-Augustin et de Sainte-Clotilde et en rapporte 6'000 francs. La part la plus importante du budget est cependant constituée par un emprunt de 150'000 francs contracté auprès du Crédit foncier vaudois<sup>34</sup>. Un autre emprunt fait auprès de la Société suisse de banque et de dépôt permet de compléter le financement.

Cependant, malgré toute l'énergie déployée, la paroisse doit renoncer en 1915 à la construction immédiate d'une grande église et repousser à plus tard cet ambitieux projet. La cause invoquée est l'éclatement de la Première Guerre Mondiale qui « rend la situation difficile »<sup>35</sup>. Plus précisément, le conflit semble avoir provoqué le départ de nombreuses familles françaises aisées, prétéritant gravement le financement du chantier. C'est du moins ce que suggère *a posteriori* l'abbé Henri Barras<sup>36</sup>. Aux préoccupations d'ordre financier s'ajoutent des obstacles administratifs. Outre le fait que le terrain est grevé d'une servitude interdisant de construire à plus de 12.5 m de hauteur, le directeur des travaux de la Ville de Lausanne, Paul Rosset, pourtant membre du jury du concours, se dit opposé à une implantation en bordure de l'avenue de Rumine<sup>37</sup>. Afin de sauver la situation, il est décidé la construction immédiate d'une chapelle provisoire, de bien moindre ampleur, qui pourra plus tard être convertie en salle de paroisse<sup>38</sup>. Ce rebondissement est rendu d'autant plus aisé que le financement de la chapelle est assuré par la vente de bijoux qu'une dame anglaise, qui tient à conserver l'anonymat, vient d'offrir, le 19 mars 1915, à la paroisse<sup>39</sup>.

---

<sup>32</sup> BOVET, André (évêque de Lausanne, Genève et Fribourg), *Appel en faveur de la construction d'une nouvelle église catholique à Lausanne*, 14 décembre 1912 (ACV N 2 N 5 Fonds Schmid).

<sup>33</sup> BARRAS, *op. cit.*, pp. 11-13.

<sup>34</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 5.

<sup>35</sup> BESSON, *op. cit.*, 1918, p. 4.

<sup>36</sup> BARRAS, *op. cit.*, p. 16.

<sup>37</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 7.

<sup>38</sup> BESSON, *op. cit.*, 1918, p. 4.

<sup>39</sup> POLLA, *op. cit.*, 1991, p. 17.



Fig. 10. Chantier de la chapelle du Saint-Rédempteur, septembre 1915 (archives de la paroisse du Saint-Rédempteur).



Fig 11. Chantier de la chapelle du Saint-Rédempteur, octobre 1915 (archives de la paroisse du Saint-Rédempteur). A remarquer la construction de la voûte en bois cintré.

## 9. Louis-Albert Brazzola, l'architecte de la chapelle du Saint-Rédempteur

Le nouveau projet de construction est confié à l'architecte Louis-Albert Brazzola (1875-1948), et non au lauréat du concours Willy Meyer, ni à Otto Schmid, membre du jury et architecte mandaté pour l'adaptation du projet primé<sup>40</sup>. Cette nouvelle attribution se justifie peut-être par le fait que Brazzola est établi à Lausanne et qu'il construit au même moment, avec son père Donato, l'église catholique de Poliez-Pittet<sup>41</sup>. Or, le curé François Pahud, titulaire de l'église du Valentin, est originaire de ce même village. Il est également fort probable qu'étant donné l'importante réduction du projet, il a été jugé inutile de mandater Willy Meyer, établi à Bâle et à Dresde. Cependant, Besson échange une correspondance avec Otto Schmid au cours du chantier, lui demandant notamment conseil sur certaines modifications de façade<sup>42</sup>.

Fils d'un architecte tessinois installé à Lausanne, Louis-Albert Brazzola est diplômé en 1902 de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, lieu de formation traditionnel et le plus prestigieux pour les architectes romands<sup>43</sup>. Membre de la Société des ingénieurs et architectes (SIA), il réalise avec son père et son frère, François Brazzola, ingénieur et inventeur d'un système de béton armé, plusieurs immeubles d'habitation et de commerce à Lausanne. Parmi ceux-ci, « L'Estérel », édifié en 1904 à l'avenue d'Ouchy 16-18, constitue l'un des exemples majeurs de l'architecture 1900 à Lausanne, notamment en raison de sa cage d'escalier aux formes sophistiquées<sup>44</sup>. Brazzola participe également à la restauration de l'église du Sacré-Cœur à la Croix-d'Ouchy<sup>45</sup>.

## 10. La construction de la chapelle du Saint-Rédempteur

Alors que le premier projet d'église prévoyait une contenance de 1'200 places, la chapelle est calibrée pour recevoir 450 personnes<sup>46</sup>. Elle est réalisée avec un budget de 80'000 francs. L'entrepreneur Joseph Livio est chargé des travaux.

Le chantier est lancé en avril 1915<sup>47</sup>. Une cérémonie a lieu pour la pose de la première pierre le 25 août. La charpente est dressée le 2 octobre. La fin du chantier intervient en mars 1916 et l'inauguration est fixée au 23 avril. Albert Cuony, membre de la paroisse, compose une messe pour l'occasion. On déplore le décès de l'entrepreneur Joseph Livio au cours du chantier, le 1<sup>er</sup> décembre 1915.

La chapelle est réalisée en maçonnerie et appareillage de pierres. Marius Besson choisit lui-même la pierre de Meillerie constituant les façades<sup>48</sup>. La construction comprend également du grès d'Estavayer pour les cordons gris-blanc, de la pierre jaune de Saint-Blaise pour l'encadrement des entrées et du tuf pour les encadrements des fenêtres. La voûte est exécutée en bois cintré (fig. 11).

---

<sup>40</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 6.

<sup>41</sup> LÜTHI, Dave, *Heimatstil. Reformarchitektur in der Schweiz. 1896-1914*, sous la dir. d'E. Crettaz-Stürzel, Frauenfeld : Verlag Huber, 2005, vol. 2, p. 328.

<sup>42</sup> ACV N 2 N 5 Fonds Schmid.

<sup>43</sup> THÉVENAZ, Charles, « Louis-Albert Brazzola », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1949, n° 75, pp. 26-27.

<sup>44</sup> *Escaliers : décors et architecture des cages d'escalier des immeubles d'habitation de Suisse romande, 1890-1915*, Lausanne : PPUR, 2006, pp. 191-194.

<sup>45</sup> Brazzola est encore l'auteur des immeubles d'habitation et de commerce, av. d'Ouchy 17-27 (1904), de la villa Credo, av. des Tilleuls 8 (1910) et d'un home pour enfants à Montana.

<sup>46</sup> « La chapelle du Rédempteur », *La patrie suisse*, 1916, vol. 23, pp. 119-120.

<sup>47</sup> BESSON, *op. cit.*, 1918; BARRAS, *op. cit.*, pp. 17-20.

<sup>48</sup> POLLA, *op. cit.*, 1991, p. 18.





## 11. Description du plan et des façades

La chapelle du Saint-Rédempteur est implantée sur un terrain faisant partie de la propriété d'Orient-Ville. Cette « campagne » comprenait une maison vigneronne construite au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui se dressait au Nord-Ouest de la parcelle, à l'angle actuel de l'avenue de l'Avant-Poste et de la rue Orient-Ville (fig. 1)<sup>49</sup>. Au moment de la construction, le quartier compte déjà de nombreuses villas locatives de très haut standing, bénéficiant d'un point de vue privilégié sur le lac et les montagnes (fig. 3). La chapelle est érigée en retrait de l'avenue de Rumine à laquelle elle est reliée par une allée. L'usage de cette allée est garanti par une « servitude de passage à pied, à char et de canalisations quelconques », établie pour le terrain au moment de la construction, vers 1898, des deux immeubles avenue de Rumine 33 et 35 qui font obstacle à la communication avec la voie de circulation (fig. 2)<sup>50</sup>.

Contrairement à la tradition, la chapelle n'est pas orientée, c'est-à-dire placée dans l'axe Orient-Occident, mais suit une ligne Nord-Sud, dans la perspective du chemin d'accès. Malgré la distance, cette disposition permet de présenter la plus belle façade, le porche d'entrée, du côté de l'avenue de Rumine.

Le plan se présente comme une halle de forme rectangulaire, conclue à son extrémité Nord par une abside de forme semi-circulaire (fig. 13). Cette partie est flanquée des deux côtés par deux petits locaux faisant office de sacristie. Du côté de l'entrée se dresse une tribune étroite (4.45 m de profondeur) qui devait accueillir l'harmonium. Reposant sur une série de quatre colonnes, la tribune est accessible par deux escaliers latéraux fermés, dont les entrées se trouvent du côté de la nef. De part et d'autre de la porte d'entrée sont logés les confessionnaux, surmontés par la tribune. La nef possède une double couverture : à la voûte se superpose un toit à deux pans, porté par une charpente simple en bois et tirants reliant les poinçons centraux aux murs longitudinaux.

La façade Sud, la plus importante du point de vue représentatif, donne lieu à plusieurs versions. Un rendu de mai 1915 montre un aspect sensiblement différent de celui qui a été finalement réalisé (fig. 14). Le mur est lisse, percé de cinq fenêtres ainsi que d'un œil-de-bœuf dans le pignon et conclu par un toit à demi-croupe en son sommet. Le porche est couvert d'un toit à trois pans. Dans les premières versions, la chapelle ne comporte pas de clocher, le faîte du toit étant sommé d'une simple croix.

Les différentes études soumises aux autorités communales provoquent de sévères critiques de la part de la Direction des travaux : « Le projet est plutôt banal, nous demandons en conséquence une étude plus sérieuse et plus conforme au style choisi ; quoique sobre, l'architecture doit être digne »<sup>51</sup>. A la demande des édiles municipaux, deux fenêtres et l'œil-de-bœuf sont supprimés. De même, la forme du porche est modifiée : « Les différences de pentes entre la toiture du porche et celle de l'édifice sont d'un aspect défavorable. D'autre part, l'architecture du porche qui revêt un caractère italien est nettement en conflit avec l'architecture du reste de l'édifice dont la toiture caractérise plutôt une forme suisse »<sup>52</sup>. Le « caractère italien » du porche tient certainement à la faible pente de son toit. Il s'agit cependant de toute évidence d'une adaptation en roman de celui de Romainmôtier, pour sa part gothique (fig. 16). En fin de compte, la façade s'enrichit d'un décor de lésènes et de doubles arcatures, rappelant également celui de Romainmôtier, et d'un clocher-peigne, toutefois dépourvu de cloches (fig. 17)<sup>53</sup>.

Les façades latérales sont d'une assez grande simplicité. Elles sont percées à leurs deux extrémités de portes, donnant sur l'escalier de la tribune et sur les sacristies, et de cinq fenêtres disposées régulièrement. A leur base, de légers contreforts s'intercalent entre chaque fenêtre. Les murs sont entièrement traités en pierre apparente. Dans le vaste pan de la toiture, recouverte de tuiles, trois lucarnes ont disparu par rapport aux premiers projets.

<sup>49</sup> POLLA, Louis, *Lausanne 1860-1910. Vie quotidienne*, Lausanne : Payot, 1974, p. 73.

<sup>50</sup> Plan de situation de la chapelle du Saint-Rédempteur, 10 avril 1915, AVL, dossiers de mise à l'enquête publique.

<sup>51</sup> Lettre de la Direction des travaux à l'architecte Louis Brazzola, 15 mai 1915, AVL, dossiers de mise à l'enquête publique.

<sup>52</sup> Lettre de la Direction des travaux à l'architecte Louis Brazzola, 2 juin 1915, AVL, dossiers de mise à l'enquête publique.

<sup>53</sup> Le clocher-peigne ou clocher-arcade ne comporte qu'un pan de mur dans lequel on accroche une ou plusieurs cloches. Il en existe de nombreux exemples dans le canton de Vaud, conservés ou transformés : Belmont-sur-Lausanne, Bussigny, Chavannes-le-Veyron, Curtilles, Duillier, Mex, Montheron, Prangins, Savigny, Sugnens, ... ; GRANDJEAN, Marcel, *Les temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1988, pp. 316-318.

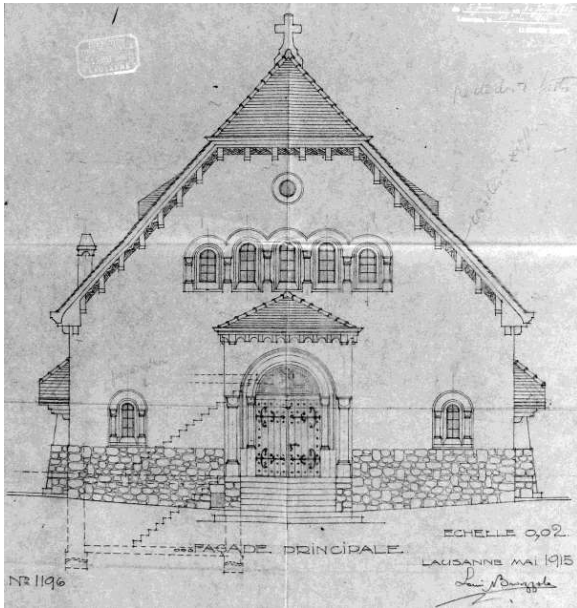


Fig. 14. Elévation Sud, Louis-Albert Brazzola architecte, mai 1915 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).



Fig. 15. Elévation Sud, Louis-Albert Brazzola architecte, juin 1915 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).



Fig. 16. Abbatale de Romainmôtier, portail occidental (<http://www.stadtwanderer.net>).



Fig. 17. Abbatale de Romainmôtier, transept Nord (photo Philippe Jaton, extraite de *L'abbatale de Romainmôtier*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 2007, p. 24).



Fig. 18. Façade Est (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 19. Porche d'entrée sur la façade Sud (photo Bruno Corthésy, 2013).

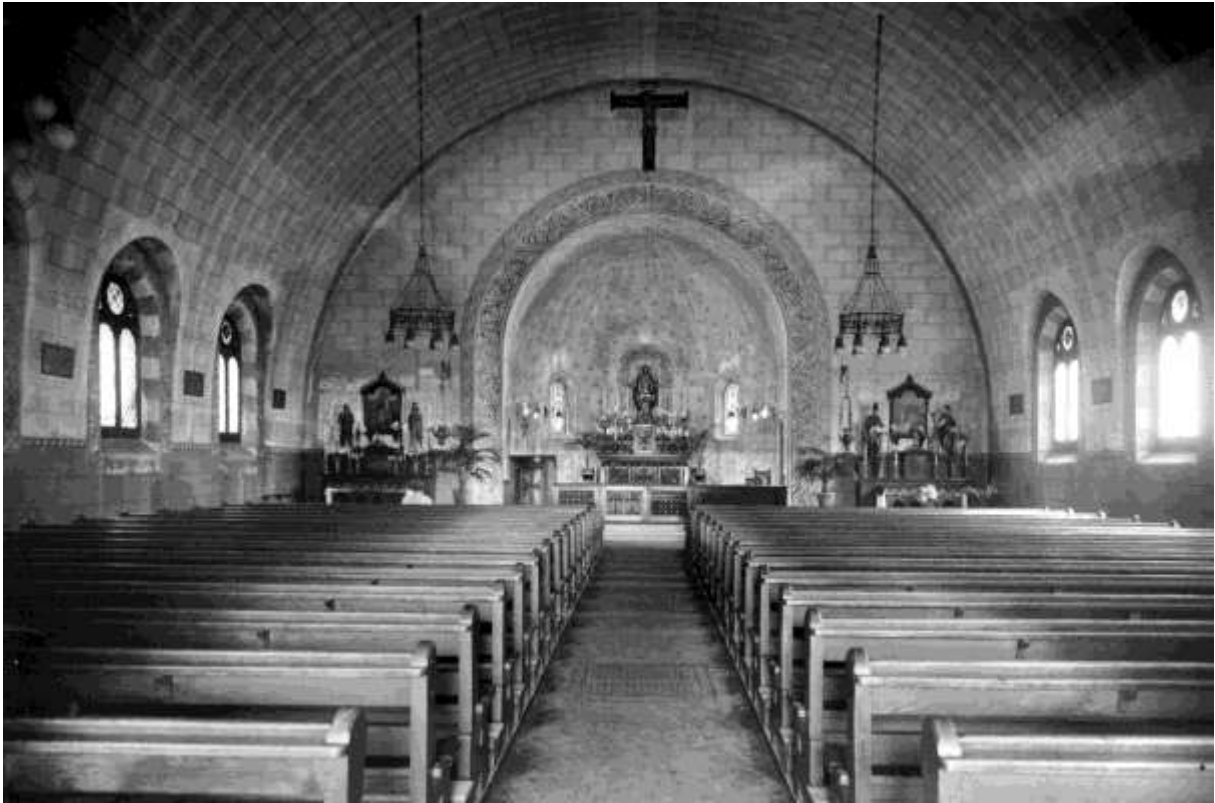


Fig. 20. Intérieur de la chapelle du Saint-Rédempteur, vers 1916 (photo Schwitter, ACV PP 3/2/36).



Fig. 21. Tympan à l'extérieur de la porte principale, façade Sud (photo Jeremy Bierer, Unil, 2012).

## 12. Le programme décoratif

L'intérieur de la chapelle est entièrement peint par Ernest Correvon (1873-1965) qui est le peintre-restaurateur le plus important du canton de Vaud pour la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (fig. 20)<sup>54</sup>. Après des études d'archéologie et de peinture, il restaure de nombreuses peintures murales, notamment au château Saint-Maire à Lausanne (1906-1919)<sup>55</sup> et au château de Chillon (1908-1917)<sup>56</sup>. Il intervient également à l'ancien évêché de Lausanne et dans les églises de Chavornay, de Cully, de Curtilles, de Donatyre, d'Orny, de Romainmôtier et de Saint-Prex. Aujourd'hui, la plupart de ses interventions ont malheureusement disparu en raison d'opérations de restauration postérieures.

A la chapelle du Saint-Rédempteur, Correvon réalise un faux appareil qui recouvre toute la voûte et les murs. En outre, il orne l'arc de triomphe et les encadrements de fenêtres d'entrelacs évoquant les décors irlandais du haut Moyen Âge. La même référence est mise en œuvre dans le maître autel et l'ambon en chêne s'inspirant directement de celui de Romainmôtier (fig. 22-25). Enfin, un ciel étoilé habille le fond de l'abside.

Les fenêtres sont dotées de vitraux (fig. 118-120). Trois d'entre eux, dont les deux pièces occupant l'abside, sont offerts par Mlle Gabrielle de Lessert, membre très actif de la paroisse et sont marqués aux armoiries de la bienfaitrice<sup>57</sup>. Sur le plan de la décoration architecturale encore, un monogramme du Christ en mosaïque chapeaute, à l'extérieur, la porte d'entrée (fig. 21).

Archéologue et historien de formation, Marius Besson se charge personnellement du choix des pièces mobilières occupant la chapelle. Le maître autel est surmonté d'un Christ, les bras écartés, inspiré d'une pièce similaire se trouvant à la cathédrale de Reims<sup>58</sup>. Les autels latéraux comportent des tableaux représentant une Vierge à l'enfant et saint François de Sales, réalisés et offerts par le peintre Charles Vuillermet, frère de Joseph, membre fondateur de la paroisse (fig. 26 et 27). Charles Vuillermet (1849-1918) est, notamment par ses dessins et peintures, à la fois un témoin et un militant actif de la conservation des monuments historiques à Lausanne<sup>59</sup>. Il pousse la Municipalité à prendre en main la sauvegarde de son patrimoine bâti et obtient la création d'une commission de sauvegarde des vieux bâtiments lausannois qui deviendra l'Association du Vieux-Lausanne en 1902. Appelée aujourd'hui Mémoire de Lausanne, cette association est à l'origine du Musée historique de Lausanne. La représentation de la Vierge à l'enfant s'inspire de la statue de Notre Dame de Lausanne, placée avant la Réforme dans la cathédrale<sup>60</sup>. Les autels latéraux comportent également les statues de deux anciens évêques de Lausanne, saint Maire et saint Amédée, achetées chez des antiquaires, et celles de saint Joseph et de saint Louis, également inspirées de sculptures se trouvant à la cathédrale de Reims (fig. 28-31)<sup>61</sup>.

Lorsqu'il quitte Lausanne pour Fribourg en 1919, Marius Besson, lui-même historien et collectionneur, fait don à la paroisse de différentes œuvres d'art et de plusieurs objets liturgiques. Ce don comporte un buffet de sacristie, un tapis d'autel, une chasuble, des linges divers, un tableau italien du XVI<sup>e</sup> siècle, une statue du Sacré-Cœur et un crucifix<sup>62</sup>. Ces objets n'ont pas pu être identifiés précisément<sup>63</sup>.

<sup>54</sup> <http://www.patrimoine.vd.ch>; consulté le 16 décembre 2013.

<sup>55</sup> HUGUENIN, Claire, LÜTHI, Dave, *Le château St-Maire. Lausanne. Histoire du château et de ses restaurations. 1840-1980*, rapport historique non publié, vol. I et II, février 2004.

<sup>56</sup> *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle*, sous la dir. de Denis Bertholet, Olivier Feihl et Claire Huguenin, Lausanne : Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1998, pp. 197-206.

<sup>57</sup> POLLA, Louis, *op. cit.*, 1991, p. 31.

<sup>58</sup> « La chapelle du Rédempteur », *La patrie suisse*, 1916, 23, pp. 119-120. Cette pièce ne se trouve vraisemblablement plus dans la chapelle.

<sup>59</sup> <http://www.lausanne.ch>; consulté le 16 décembre 2013.

<sup>60</sup> BESSON, Marius, *L'image de Notre-Dame de Lausanne vénérée dans l'église du Saint-Rédempteur : brève notice offerte à ses paroissiens*, Lausanne, 1917.

<sup>61</sup> *La patrie suisse, op. cit.*

<sup>62</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 13.

<sup>63</sup> Par convention, la paroisse a remis en prêt le 20 février 1995 au Musée historique de Lausanne une aube garnie de dentelles, une chape brune et or, une chasuble assortie et deux dalmatiques assorties, toutes ayant appartenu à Marius Besson ; BUSSY, Lucienne, *Inventaire du patrimoine religieux de la paroisse du Saint-Rédempteur, Lausanne-Est*, Fédération des paroisses catholiques vaudoises, Bureau de l'inventaire du patrimoine religieux, 1994.



Fig. 22. Ambon de la chapelle du Saint-Rédempteur (photo Jeremy Bierer, Unil, 2012).



Fig. 23. Ambon de l'abbatiale de Romainmôtier (photo Mélanie Pittet, Unil, 2010).



Fig. 24. Maître autel (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 25. Meuble à l'Ouest du chœur, ancien autel latéral (?) (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 26. « Notre Dame de Lausanne », peinture à l'huile de Charles Vuillermet, 1916 (photo Jeremy Bierer, Unil, 2012).



Fig. 27. « Saint François de Sales », peinture à l'huile de Charles Vuillermet, 1916 (photo Jeremy Bierer, Unil, 2012).



Fig. 28. « Saint Amédée », sculpture sur bois, début XVI<sup>e</sup> siècle (photo Bruno Corthésy, 2013)<sup>64</sup>.



Fig. 29. « Saint Maire », sculpture sur bois, début XVI<sup>e</sup> siècle (photo Bruno Corthésy, 2013)<sup>65</sup>.



Fig. 30. « Saint Joseph », sculpture sur bois (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 31. « Saint Louis », sculpture sur bois (photo Bruno Corthésy, 2013).

<sup>64</sup> BUSSY, *op. cit.*

<sup>65</sup> BUSSY, *op. cit.*

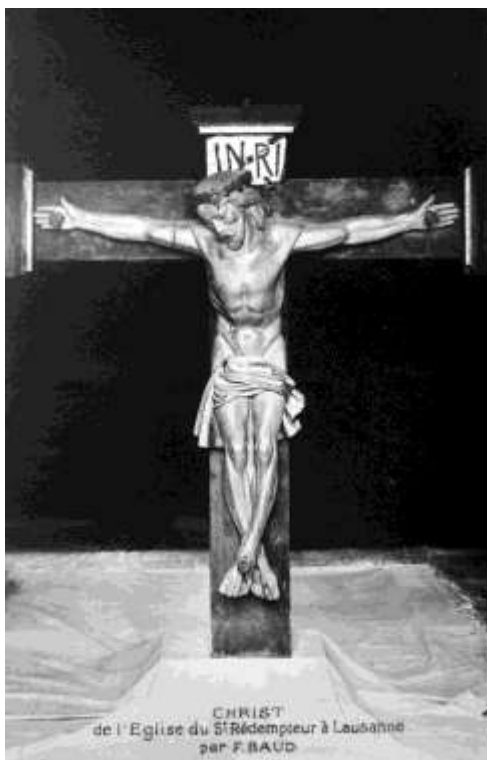


Fig. 32. « Christ en croix », sculpture sur bois de François Baud, 1928 (ACV PP 3/2/35).



Fig. 33. « Saint Pierre », sculpture sur bois de François Baud, 1928 (ACV PP 3/2/35).



Fig. 34. « Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus », sculpture sur bois de François Baud, 1928 (ACV PP 3/2/35).



Fig. 35. « Vierge à l'enfant », statue en bronze d'Ampellio Regazzoni, 1916/1938 (photo Jeremy Bierer, Unil, 2012).



Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la chapelle du Saint-Rédempteur reçoit de nombreux autres objets liturgiques et décoratifs. En 1928, trois sculptures sur bois de François Baud sont placées dans la chapelle, un Christ en croix au sommet de l'arc de triomphe, un saint Pierre et une sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (fig. 32-34)<sup>66</sup>.

Sculpteur et restaurateur d'art, François Baud (1889-1960) est lié au renouveau liturgique insufflé en Suisse romande par le Groupe de Saint-Luc et soutenu par l'évêque Besson<sup>67</sup>. Ces objets ne se trouvent plus aujourd'hui dans le bâtiment. Ils ont certainement été retirés au moment de l'installation d'un nouveau Christ en croix dans le chœur en 1970. Le Christ en croix est actuellement en prêt à l'église Saint-François de Sales à Morges, le saint Pierre se trouve dans la salle « Jérusalem », au rez-de-chaussée de la maison de paroisse rue Orient-Ville 16 et la sainte Thérèse dans la salle « Can » au premier étage du bâtiment rue Orient-Ville 10-12<sup>68</sup>.

En 1938, une imposante statue en plâtre de la Vierge à l'enfant « Notre Dame de Lausanne, veillez sur nous », initialement prévue par Marius Besson pour la grande église non réalisée, est placée dans le bosquet à l'Ouest de la chapelle (fig. 35)<sup>69</sup>. Exécutée en plâtre par le sculpteur tessinois Ampellio Regazzoni (1870-1931), la statue peut être cette année-là coulée dans le bronze par la fonderie Pastori à Genève grâce à la générosité d'une famille espagnole<sup>70</sup>. En 1978, elle est déplacée sur le nouveau parvis à l'Est de la chapelle<sup>71</sup>.

En 1946, une année après la mort de l'évêque Besson, un bas-relief en bronze à son effigie est apposé à l'entrée de la chapelle (fig. 36)<sup>72</sup>. Réalisé par le sculpteur et restaurateur fribourgeois Théo Aebi (1883-1965), ce bronze se trouve aujourd'hui dans le local situé à l'Ouest de l'entrée<sup>73</sup>.

En 1970, un grand Christ en croix, originaire de l'Italie du Nord et datant certainement de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, est suspendu dans le chœur (fig. 37)<sup>74</sup>. Restauré en 1980 par Armand Niquille, peintre et restaurateur fribourgeois, il est aujourd'hui toujours en place<sup>75</sup>. La même année, est installé un nouveau Chemin de croix constitué de bas-reliefs en bronze et réalisé par Madeline Diener (1930-2000), peintre et sculptrice (fig. 38)<sup>76</sup>. Un autre Chemin de croix, fin XVIII<sup>e</sup> siècle, est actuellement installé sur la tribune (fig. 40). Il a été offert à Marius Besson par un prêtre valaisan en 1916, mais il n'a jamais été installé dans la chapelle par manque de place<sup>77</sup>.

En 1972, les moines de la Valsainte font don d'une statue en bois représentant une Vierge à l'enfant (fig. 39)<sup>78</sup>. Cette sculpture du XV<sup>e</sup> siècle aurait été autrefois abritée dans une chapelle de Lavaux. A la Réforme, elle aurait été transportée à l'église de Charmey, puis confiée aux chartreux de la Valsainte. Il s'agirait d'une copie fidèle de la statue de Notre Dame de Lausanne, qui était placée au Moyen Age dans la cathédrale et qui a servi également de modèle pour la peinture exécutée par Charles Vuillermet. La statue est aujourd'hui exposée à l'Est du chœur, à l'emplacement de l'ancien autel latéral.

En 1977, la chapelle reçoit le don d'un nouveau tabernacle, réalisé par Louis Angeloz (1922-2002) et Emile Angeloz (1925- ), deux frères peintres et sculpteurs fribourgeois (fig. 42)<sup>79</sup>. Abrutant un cristal de roche provenant du col du Nufenen, le nouveau tabernacle est installé à l'Est de l'arc de triomphe, à l'emplacement de l'ancien autel latéral.

---

<sup>66</sup> BARRAS, *op. cit.*, p. 43.

<sup>67</sup> *Patrimoine fribourgeois*, 1995, n° 5.

<sup>68</sup> BUSSY, *op. cit.*

<sup>69</sup> BARRAS, *op. cit.*, p. 44.

<sup>70</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 30. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé le nom de cette famille. En raison du contexte, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'une famille aisée qui aurait fui la République espagnole.

<sup>71</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 95.

<sup>72</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 38.

<sup>73</sup> JACCARD, Paul-André, RABOUD, Nicolas, 19-39. *La Suisse romande entre les deux guerres*, Lausanne : Payot, 1986, p. 56.

<sup>74</sup> BEAUD, *op. cit.*, 1980 ; datation aimablement établie par le professeur Gaëtan Cassina.

<sup>75</sup> <http://www.armand-niquille.ch> ; consulté le 17 décembre 2013.

<sup>76</sup> BEAUD, *op. cit.*, 1980.

<sup>77</sup> BUSSY, *op. cit.* ; le nom de ce prêtre n'est malheureusement pas indiqué.

<sup>78</sup> BEAUD, *op. cit.*, 1980.

<sup>79</sup> BEAUD, *op. cit.*, 1980.



Fig. 36. « Monseigneur Marius Besson », bas-relief en bronze de Théo Aebi, 1946 (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 37. « Christ en croix », sculpture sur bois, seconde moitié XVIII<sup>e</sup> siècle (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 38. « Sainte Cène », Chemin de croix, bas-relief en bronze de Madeline Diener, 1980 (extrait de Beaud, *op. cit.*, 1980).



Fig. 39. « Vierge à l'enfant », sculpture sur bois, XV<sup>e</sup> siècle (photo Bruno Corthésy, 2013).

A la fin des années 1980, il est procédé à une série de travaux de restauration sur les œuvres acquises au moment de l'inauguration de la chapelle<sup>80</sup>. En 1986, le tableau de saint François de Sales est restauré par Alain Boissonnas. Le tableau perd à cette occasion son cadre néo-gothique (fig. 121). En 1987, c'est au tour des statues de saint Maire et de saint Amédée d'être prises en charge par l'atelier Saint-Dismas à Martigny. Elles sont rapatriées en 1989 et placées de part et d'autre de la tribune sur des socles conçus par l'architecte Jacques Gross.

La chapelle possède aujourd'hui encore d'autres objets de culte, notamment une croix de procession protégée par une vitrine et placée dans le hall d'entrée (fig. 41). Dans le hall également, sont exposées des statues identifiées comme celle de la Vierge et celle de saint François d'Assise, qui ne semblent toutefois pas présenter un grand intérêt historique ou artistique (fig. 44 et 45).

### 13. Dédicace

Pour nommer la chapelle, Marius Besson fait trois propositions : Divin Sauveur, Bon Pasteur et Christ Rédempteur<sup>81</sup>. En fin de compte, c'est la dénomination de Saint-Rédempteur qui est adoptée<sup>82</sup>. D'après le droit ecclésiastique, le Saint-Rédempteur doit être le titre d'une église et non son patron. En guise de patrons, le choix se porte sur saint Maire, certainement parce qu'il est le premier évêque de Lausanne, et sur saint François de Sales, parce qu'il est le protecteur des journalistes, dont Besson, avec sa grande activité de publiciste, peut se revendiquer<sup>83</sup>. En outre, saint François de Sales est d'origine genevoise. C'est donc peut-être aussi en raison de son ancrage régional qu'il est élu.

Inaugurée en 1916, la chapelle est honorée d'une visite de l'évêque en 1917, ce qui lui confère une reconnaissance de première importance<sup>84</sup>. Mandaté pour mener à bien la construction du bâtiment, Besson n'était pas forcément destiné à devenir le curé de la paroisse. Il hérite cependant de cette charge, mais pour une courte période. En 1919 déjà, sa carrière s'accélère. Il doit quitter Lausanne pour devenir le directeur du Grand Séminaire à Fribourg, puis, en 1920, il succède à l'évêque.

Son activité ne s'est pourtant pas limitée à la simple construction de la chapelle. La réalisation d'une église beaucoup plus vaste demeure toujours au centre des préoccupations et un terrain est réservé à cet effet à l'Est de la chapelle. En outre, Besson fait acheter en 1917 le double immeuble avenue de Rumine 44 et 46 pour y installer la cure, en face de la future église<sup>85</sup>. Avec le Home du Bon Secours sis à l'avenue de Rumine 32, la paroisse se trouve, par ces investissements immobiliers, fortement implantée dans le quartier. En janvier 1918, les comptes de la construction de la chapelle peuvent être bouclés, assurant ainsi une situation financière relativement saine.

---

<sup>80</sup> NICOD, *op. cit.*, pp. 127-142.

<sup>81</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 7.

<sup>82</sup> L'appellation de Saint-Rédempteur évoque la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, fondée en 1732 dans le royaume de Naples par Alphonse de Liguori. Les rédemptoristes forment une congrégation essentiellement missionnaire.

<sup>83</sup> BEAUD, *op. cit.*, 1980.

<sup>84</sup> BESSON, BESSON, *op. cit.*, 1918, p. 6.

<sup>85</sup> BARRAS, *op. cit.*, p. 32.



Fig. 40. Chemin de croix, probablement de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, déposé sur la tribune (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 41. Croix de procession exposée dans le hall de la chapelle sous vitrine. Datée du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par Bussy, elle fait partie d'un ensemble comprenant deux chandeliers (photo Lucienne Bussy, 1994).



Fig. 42. Tabernacle par Louis et Emile Angeloz, 1977 (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 43. Fonts baptismaux, probablement de 1916, déposés à l'Ouest de la chapelle (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 44. « Sainte Vierge », sculpture sur bois (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 45. « Saint François d'Assise », sculpture sur bois (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 46. Eglise catholique de Bottens, Henri Perregaux architecte, 1843-1848 (extrait de BISSEGER, Paul, *D'ivoire et de marbre. Alexandre et Henri Perregaux. 1770-1850*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2007, p. 247).



Fig. 47. Eglise catholique St-Paul de Grange-Canal, Adolphe Guyonnet architecte, 1915 (photo Adrien Bürki, Unil, 2011).



Fig. 48. Eglise protestante Saint-Jean de Cour, Lausanne, Otto Schmid architecte, 1914 (photo Dave Lüthi, 2010).

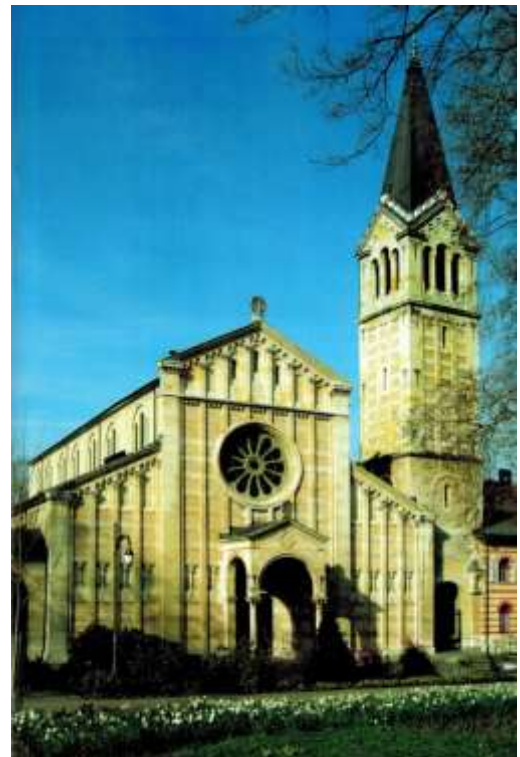


Fig. 49. Eglise catholique de la Trinité, Berne, Heinrich von Segesser architecte, 1898 (extrait de GALLI, Folco et alii, *Die Dreifaltigkeitskirche in Bern*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 1992, p. 9).

### III. Interprétation stylistique

#### 1. Le choix d'un style : le néo-roman

Préconisé dès 1912 par l'architecte August Hardegger, consulté par le curé François Pahud, le choix du style néo-roman détermine tout le développement du projet pour la chapelle du Saint-Rédempteur, sans jamais être remis en question<sup>86</sup>. Une volonté aussi marquée dans le parti pris stylistique et une telle constance dans son application sont rarement observables dans d'autres processus de construction. Déjà prépondérant au moment du concours, qui est demeuré sans résultat direct, au point que son non-respect est un motif d'exclusion, le néo-roman s'exprime, dans le bâtiment réalisé, par la simplicité du volume et de la toiture, la prépondérance du plein sur le vide, le recours systématique à l'arc en plein cintre, une certaine sobriété du décor – même si, à l'origine, la nef était entièrement peinte d'un faux appareil de maçonnerie et l'abside recouverte d'un ciel étoilé – et, à l'extérieur, par des motifs architecturaux, renvoyant à des exemples historiques, notamment Romainmôtier et Payerne.

Pourtant, durant le XIX<sup>e</sup> siècle dans le canton de Vaud, la construction catholique recourt en grande majorité au style néo-gothique, comme à Bottens qui en représente l'une des mises en œuvre les plus précoces et les plus spectaculaires (1843-1848, Henri Perregaux architecte) (fig. 46). Ce choix s'explique certainement par la volonté de se démarquer des temples protestants qui affichent une nette préférence pour le néo-classique et, plus rarement, pour le néo-roman. A la fin du siècle se produit un important changement. Grâce à une conjoncture économique favorable, les chantiers se multiplient. Entre 1885 et 1905, vingt-cinq temples sont construits, une centaine est restaurée<sup>87</sup>. Les architectes « protestants » se tournent alors vers des styles régionalistes, le *Heimatstil*, mis en vogue par le Village suisse de l'Exposition nationale de 1896. Toujours dans un souci de se distinguer, il est alors possible pour les constructeurs catholiques de retourner au style roman, alors que s'exprime une certaine saturation vis-à-vis du néo-gothique et que le roman apparaît, grâce à sa sobriété, plus économique<sup>88</sup>.

Ce virage présente de nombreuses similitudes avec celui qui se produit exactement au même moment à Paris et en France<sup>89</sup>. Autour de 1910, quantité d'églises sont réalisées dans les styles paléochrétien et roman. Pour la seule année 1912, neuf paroisses de la région parisienne, nouvellement créées, recourent à des formes romanes. Selon Simon Texier, cette prédilection stylistique répond à un « désir de retrouver les origines du christianisme, du moins des périodes où la foi s'est exprimée dans des formes modestes et jugées authentiques »<sup>90</sup>. Elle est aussi la conséquence d'une démarche plus pragmatique. La séparation de l'Eglise et de l'Etat promulguée en 1905 prive l'Eglise catholique de toutes ressources publiques. De fait, il est nécessaire de s'appuyer sur le mode de construction qui paraît le moins onéreux. Marius Besson, qui se rend par deux fois, en 1913 et en 1914, à Paris pour recueillir des fonds, a certainement dû y être conforté dans ce choix stylistique<sup>91</sup>.

Cette démarche n'est pas isolée. Au même moment, se construit à Genève l'église catholique St-Paul de Grange-Canal, une des réalisations les plus marquantes sur le plan romand dans le style paléochrétien (1915, architecte Adolphe Guyonnet) (fig. 47)<sup>92</sup>. Les protestants ne sont pas en reste avec la construction en 1914 de l'église Saint-Jean de Cour à Lausanne, également dans un style néo-roman/*Heimatstil* (fig. 48). Or, Otto Schmid, son architecte, est également très actif dans le jury du concours pour le Saint-Rédempteur. L'aspiration à « un retour aux origines » et le goût de « l'authentique », pour reprendre les termes de Simon Texier, semblent être un mouvement largement partagé au début du XX<sup>e</sup> siècle par les différentes confessions.

<sup>86</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 30.

<sup>87</sup> LÜTHI, Dave, « Le *Heimatstil*, architecture officielle du canton de Vaud ? L'architecture religieuse protestante », *Heimatstil. Reformarchitektur in der Schweiz. 1896-1914*, Frauenfeld : Verlag Huber, 2005, vol. 2, pp. 316-324.

<sup>88</sup> LÜTHI, Dave, « *Un paysage sans clocher est un paysage décapité*. Tours et beffrois en Suisse romande 1848-1939 », *Art et architecture en Suisse*, 2007, n° 2, pp. 43-49, en particulier p. 46.

<sup>89</sup> TEXIER, Simon, « Les styles ou la permanence du Moyen Age », *Eglises parisiennes du XX<sup>e</sup> siècle. Architecture et décor*, sous la dir. de Simon Texier, Paris : Action artistique de la ville de Paris, 1996, pp. 114-133.

<sup>90</sup> TEXIER, *op. cit.*, p. 114.

<sup>91</sup> BARRAS, *op. cit.*, p. 13.

<sup>92</sup> POIATTI, Myriam, *L'église de Saint-Paul Grange-Canal, Genève*, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, Guides de monuments suisses, 1988.



Fig. 50. Abbatale de Payerne, façade Nord (photo Vanessa Bilvin, Unil, 2012).



Fig. 51. Eglise de Bursins, absidiole Nord (photo Marcel Grandjean, Unil, 1994).



Fig. 52. Eglise de Curtilles (photo Commune de Curtilles).



Fig. 53. Chapelle du Saint-Rédempteur, façade Sud (photo Jeremy Bierer, Unil, 2012).



Fig. 54. Chapelle du Saint-Rédempteur, façade Est (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 55. Eglise catholique de Poliez-Pittet, Louis-Albert Brazzola architecte, 1914 (*Bulletin technique de la Suisse romande*, 25 décembre 1914, n° 24, p. 16).



Un exemple un peu plus ancien a certainement servi de référence dans l'élaboration de l'aspect architectural du Saint-Rédempteur. Il s'agit de l'église catholique de Berne, construite en 1898 par l'architecte Heinrich von Segesser (1843-1900). La façade d'entrée de style roman s'orne des mêmes lésènes (les longues bandes verticales censées renforcer le mur) et des mêmes arcatures aveugles et rampantes (suivant la ligne du toit) (fig. 49). Hors-œuvre, le porche est également porté par deux colonnes en pierre.

Toutefois, les concepteurs du Saint-Rédempteur ne se contentent pas de reprendre les formes standardisées du style roman, à la différence des modèles interchangeableables qui ont été établis au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils souhaitent ancrer le bâtiment dans le contexte local. Pour ce faire, ils s'inspirent de plusieurs exemples historiques régionaux dont ils reprennent de nombreux éléments. Marius Besson le dit de façon explicite : « L'édifice, dont l'architecture doit rappeler les églises romanes bâties par nos pères, présentera un cachet très national »<sup>93</sup>. Il insiste à plusieurs occasions sur cet aspect. La chapelle doit avoir une « façade bien romande » et « sa décoration doit rappeler mille détails des anciens édifices du pays »<sup>94</sup>. Comme le souligne Henri Barras, la façade Sud avec ses lésènes et les doubles arcatures aveugles renvoient directement aux monuments les plus anciens que compte le canton de Vaud : Romainmôtier, Payerne ou encore Bursins (fig. 17, 50 et 51)<sup>95</sup>. Comme déjà dit plus haut, le clocher-peigne, percé de deux arcades, évoque de nombreux exemples vaudois et, en particulier, celui de l'église de Curtilles (fig. 52). En revanche, au Saint-Rédempteur, la croix posée au sommet du clocher est complètement étrangère à la tradition régionale et relève d'une pratique surtout courante en France.

## 2. Les matériaux, le goût de « l'authentique »

La volonté d'« un retour aux origines » et le goût de « l'authentique » s'expriment également dans le choix des matériaux. Comme le souligne *La patrie suisse*, « par sincérité architecturale, partout a été donné préférence au bois naturel sur tous les matériaux artificiels »<sup>96</sup>. De même, il est fait recours à des pierres de la région, sélectionnées par Marius Besson lui-même et laissées apparentes dans un même désir de « sincérité »<sup>97</sup> (fig. 54). Cependant, selon Dave Lüthi, l'utilisation de la pierre apparente au traitement archaïsant constitue également un signe distinctif des églises minoritaires, par opposition aux églises protestantes qui sont le plus souvent crépies ou faites en pierres de taille<sup>98</sup>. Ce matériau est mis en œuvre dès les années 1860 dans le canton de Vaud chez les catholiques, les anglicans ou dans d'autres églises indépendantes. Chez les catholiques, c'est le cas à Aigle en 1866, à Vevey en 1871 et à Montreux en 1886, où la pierre ne revêt pas encore l'aspect pittoresque qu'elle aura vers 1900, mais la maçonnerie se présente déjà sous une forme faussement vieillie. Après 1890, elle connaît une diffusion encore plus importante. Alors même qu'il construit le Saint-Rédempteur, l'architecte Louis-Albert Brazzola réalise du reste l'église catholique de Poliez-Pittet qui se caractérise par un usage abondant de ce matériau<sup>99</sup> (fig. 55).

## 3. Le Saint-Rédempteur, un manifeste de reconquête ?

Tout au long du processus de réalisation de la chapelle du Saint-Rédempteur, Marius Besson se félicite des bons rapports entretenus avec la communauté protestante, majoritaire et institutionnellement dominante dans le canton de Vaud. Lors d'une vente de charité organisée au casino de Montbenon pour financer la construction, il se réjouit de la présence d'un « groupe d'amis protestants » et de la visite du syndic Paul Maillefer, montrant « une fois de plus, que les magistrats vaudois sont "les magistrats de tous leurs administrés". Nous avons été très heureux de cette marque de sympathie »<sup>100</sup>. Par la suite, durant tout son épiscopat, il tentera de même de minimiser et de réduire les différences existant entre les communautés. La publication de *La route aplanie* en 1930 est l'une des expressions les plus importantes de cette aspiration<sup>101</sup>.

<sup>93</sup> BESSON, Marius, « Pourquoi Saint-Rédempteur », *L'écho vaudois*, 8 mars 1913.

<sup>94</sup> BESSON, BESSON, *op. cit.*, 1918.

<sup>95</sup> BARRAS, *op. cit.*, p. 17.

<sup>96</sup> *La patrie suisse, op. cit.*

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> LÜTHI, Dave, *op. cit.*, 2005. vol. 2, pp. 316-324, en particulier la page 321.

<sup>99</sup> « Eglise de Poliez-Pittet », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 25 décembre 1914, n° 24, pp. 281-284.

<sup>100</sup> BESSON, Marius, *L'écho vaudois*, 11 octobre 1913 ; cité par BARRAS, *op. cit.*, p. 12.

<sup>101</sup> BESSON, Marius, *La route aplanie : lettres à Monsieur le Pasteur A.O. Dubuis à propos du "Voile déchiré"*, Genève : J. Jacquemoud, 1930.



Fig. 56. Projet pour l'église de l'avenue de Rumine, Otto Schmid architecte, 2 mars 1929 (ACV PP 752/14).



Fig. 57. Centre paroissial rue Orient-Ville 10-12, Otto Schmid architecte, 1932 (photo Bruno Corthésy, 2013).

Cette attitude conciliante ne semble pourtant pas avoir suffi pour obtenir les faveurs des autorités protestantes de Lausanne. Malgré sa présence dans le jury du concours, Paul Rosset, directeur des travaux de la Ville de Lausanne, se déclare opposé à ce que la future église s'affiche sur le front de rue de l'avenue de Rumine. Ce préavis négatif remet complètement en question le projet et a certainement contribué à son abandon, en échange d'une réalisation beaucoup plus modeste.

Si Marius Besson montre une certaine humilité dans son attitude vis-à-vis des autorités, le bâtiment achevé traduit un discours sensiblement différent. Le choix d'un style archaïque, faisant directement référence aux monuments les plus anciens et les plus prestigieux du canton, ne manque pas de suggérer le fait que la religion catholique préexistait à la confession protestante dans le Pays de Vaud. La volonté de « retour aux origines » et le goût de « l'authentique » que ce choix illustre soulignent cette idée. Le choix des objets liturgiques et décoratifs va dans le même sens : l'ambon, copie de celui de Romainmôtier, la statue de saint Maire, premier évêque de Lausanne, la représentation de Notre Dame de Lausanne, rappelant que la cathédrale fut autrefois catholique, et la statue de saint Amédée, réputé avoir lancé la construction de cette même cathédrale.

En outre, le titre de Saint-Rédempteur donné à la chapelle évoque les rédemptoristes, une congrégation missionnaire postérieure à la Réforme. De fait, faut-il voir une volonté de prosélytisme dans la fondation de cette nouvelle paroisse ? Plus encore, l'élection de saint François de Sales comme patron de la chapelle ne paraît pas insignifiante. François de Sales (1567-1622) est né à Thorens en Haute-Savoie. De 1594 à 1598, il part seul en mission dans l'actuel Chablais français et réussit en deux ans à faire revenir sa population au catholicisme. Il est nommé évêque de Genève, dont il prône la reconquête, et se distingue par une application stricte des préceptes édictés par le Concile de Trente. Il s'agit donc d'un saint local, grande figure de la Contre-Réforme, ayant pour titre de gloire d'avoir ramené une partie de la population chablaisanne au catholicisme. Les protestants lausannois ne pourraient s'empêcher d'interpréter un tel patronage comme une déclaration programmatique, affirmant la présence catholique sur l'arc lémanique, la volonté de s'inscrire dans le courant de la Contre-Réforme et le souhait de reconquérir des âmes perdues, à l'instar de la conversion que Marius Besson a lui-même opérée.

Malgré son départ prématuré de Lausanne en 1919, Marius Besson continuera à se préoccuper de nouvelles implantations dans le territoire, partant du nouveau point d'appui que constitue le Saint-Rédempteur. En 1930, il inaugure la chapelle St-Martin à Paudex-Lutry et, en 1934, celle de Cully<sup>102</sup>.

#### **IV. Extensions, travaux d'entretien, rénovations, restaurations, transformations**

En 1926, le projet d'une grande église est réactivé par la paroisse<sup>103</sup>. Les architectes Oscar Polla, puis Otto Schmid sont mandatés pour en faire l'étude. Schmid est présent dans la création de la paroisse dès les débuts. Il a fait partie du jury du concours de 1913 et travaillé sur le développement du projet lauréat. En 1927, il soumet des plans prévoyant la réalisation d'une nouvelle église avec cure et salle de paroisse (fig. 56). Cette proposition est rejetée en raison de son « gigantisme », au profit de la construction d'un simple centre paroissial. Schmid développe un nouveau projet dans ce sens, avec un bâtiment comprenant une grande salle de 250 places, une bibliothèque et douze appartements<sup>104</sup>. La construction est aussitôt lancée en 1930 et le bâtiment rue Orient-Ville 10-12 peut être inauguré en 1932 (fig. 57). Ce nouvel édifice marque une étape supplémentaire dans l'implantation de la paroisse dans le quartier, mais également le renoncement définitif à l'érection d'une église monumentale.

Concernant la chapelle du Saint-Rédempteur, la voûte nécessite quelques travaux de réfection en 1922<sup>105</sup>. L'architecte Louis-Albert Brazzola est chargé d'étudier l'amélioration de l'aération<sup>106</sup>. En 1943, des traces d'humidité sont constatées le long des murs<sup>107</sup>. Des travaux de drainage sont par conséquent engagés à 1 mètre de profondeur autour du bâtiment.

---

<sup>102</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 44.

<sup>103</sup> NICOD, *op. cit.*, pp. 17-24.

<sup>104</sup> Dossier de plans, archives de la paroisse du Saint-Rédempteur.

<sup>105</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 15.

<sup>106</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 20.

<sup>107</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 35.

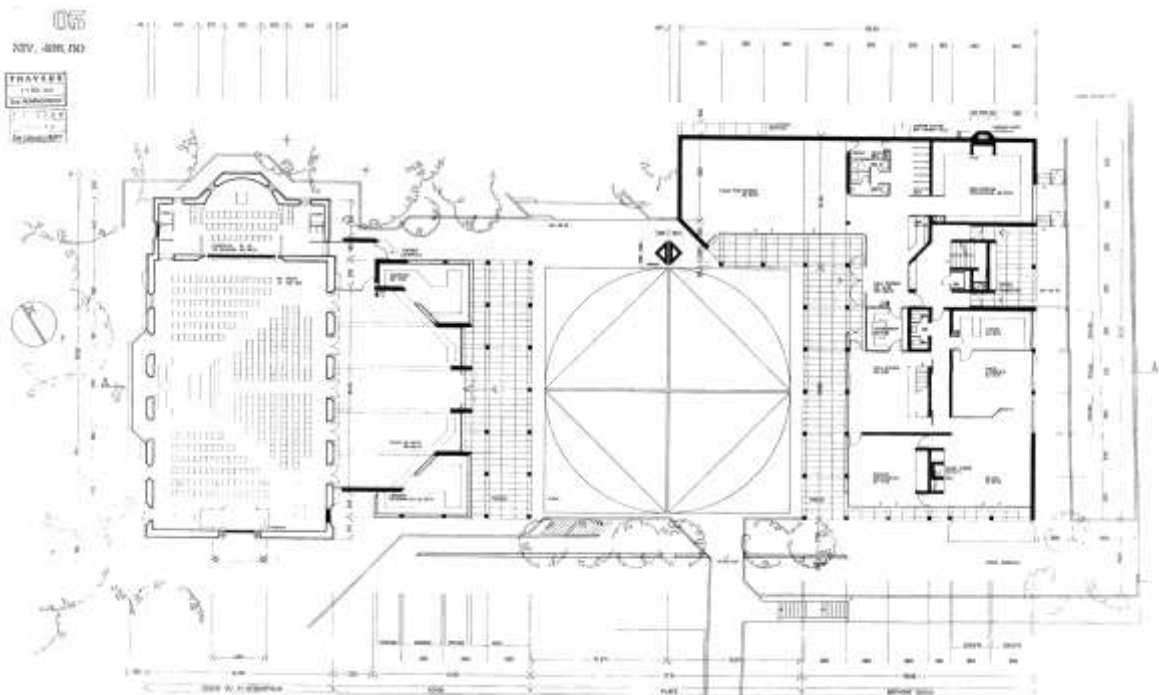


Fig. 58. Projet de transformation de la chapelle du Saint-Rédempteur et de construction d'un nouveau centre paroissial, rez-de-chaussée, communauté des architectes de la paroisse du Saint-Rédempteur, juillet 1976 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

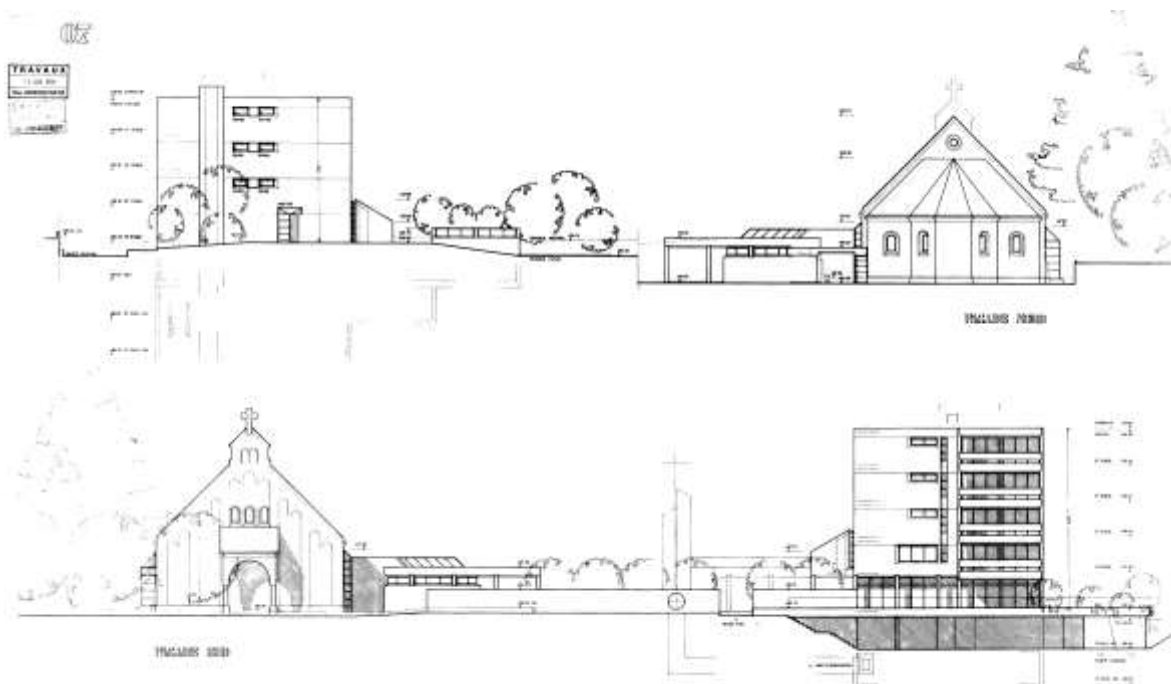


Fig. 59. Projet de transformation de la chapelle du Saint-Rédempteur et de construction d'un nouveau centre paroissial, communauté des architectes de la paroisse du Saint-Rédempteur, juillet 1976 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

En 1947, des travaux de restauration plus importants sont entrepris<sup>108</sup>. Sous la direction de l'architecte Roger Adatte, la toiture bénéficie d'une réfection et un chauffage à mazout est installé. Par la même occasion, le peintre Ernest Correvon rafraîchit ses peintures murales sans les modifier. En 1951, l'harmonium est remplacé par un orgue de 14 jeux, commandé auprès de la maison Kuhn à Männedorf<sup>109</sup>.

## 1. Le projet de transformation et d'agrandissement de 1976

Dans les années 1960, la création de nouvelles paroisses dans l'agglomération lausannoise fait subir à la chapelle du Saint-Rédempteur une certaine diminution de sa fréquentation. En outre, les réformes liturgiques introduites par le concile de Vatican II (1962-1965) obligent à des modifications dans la disposition du mobilier. L'autel est ainsi tourné face à l'assistance en 1965<sup>110</sup>. De façon plus générale, c'est la fonction même du lieu de culte qui tend à se transformer en conformité avec l'évolution des mentalités. Plus que d'y célébrer la messe, il est souhaité que la chapelle devienne un lieu de repos, de célébrations communautaires et de silence<sup>111</sup>. L'église devrait permettre aux habitants du quartier d'y trouver la possibilité de concerts ou de réunions non confessionnelles. Afin de répondre à cette nouvelle forme de spiritualité, l'édifice devrait être débarrassé de tous les éléments de stuc et de fausses boiseries, présents notamment dans la tribune et dans les confessionnaux, pour retrouver une expression « plus pure », telle que peuvent l'offrir « la pierre, le bois et le fer »<sup>112</sup>.

En 1967, un groupe de onze architectes est formé afin d'étudier ce vaste projet de transformation<sup>113</sup>. En 1970, un questionnaire est envoyé à tous les paroissiens afin de sonder leurs aspirations quant à l'usage des bâtiments<sup>114</sup>. Leurs réponses sont réunies dans une plaquette<sup>115</sup>. En 1974, le groupe d'architectes présente son projet, qui prévoit une transformation complète de la chapelle et la construction d'un nouveau bâtiment à l'Est, comprenant la cure et un centre paroissial (fig. 58 et 59).

Dans ce projet, l'orientation de la chapelle est pivotée à 90 degrés, l'autel étant placé à l'Ouest. Un léger avant-corps en forme d'abside est créé sur le mur Ouest et, à l'Est, est construit un vaste hall, flanqué de la sacristie et d'une librairie. L'ancienne abside est fermée par un mur afin d'y ménager l'espace d'une chapelle de semaine. De fait, l'espace principal voit sa contenance réduite de 350 à 300 places, la voûte ainsi que la tribune seront démolies.

La nouvelle cure contient également une école infantine, des logements sociaux et, afin d'en assurer la rentabilité, des locaux administratifs et commerciaux, ainsi qu'un parking souterrain de 150 places. Entre les deux bâtiments est aménagé un vaste parvis. La Commission d'art sacré du diocèse donne son accord aux transformations et constructions.

Le projet suscite les critiques de Jacques Dumas et de Roger Adatte, pourtant tous deux membres du groupe d'architectes. Dumas lui reproche de nier l'axe historique Nord-Sud de la chapelle par la nouvelle orientation qui lui est donnée<sup>116</sup>. Adatte abonde dans le même sens : « L'intégrité formelle, la valeur architecturale et symbolique du temple seront complètement détruites, tant par les agrandissements volumétriques (porche d'accueil et foyer) que par l'aménagement du volume intérieur existant »<sup>117</sup>. De même, le projet suscite une levée de boucliers chez une partie des paroissiens. Deux d'entre eux entament une action judiciaire pour contester la procédure de vote du Conseil de paroisse, mais un nouveau vote, cette fois à bulletin secret,

<sup>108</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 38 ; POLLA, *op. cit.*, 1991, p. 63.

<sup>109</sup> NICOD, *op. cit.*, pp. 42-44.

<sup>110</sup> POLLA, *op. cit.*, 1991, p. 63.

<sup>111</sup> BEAUD, Joseph, curé de la paroisse du Saint-Rédempteur, *Nouveau centre de la paroisse catholique du Saint-Rédempteur, avenue de Rumine, Lausanne*, 1976, archives de la paroisse du Saint-Rédempteur.

<sup>112</sup> *Id.*

<sup>113</sup> Ce groupe comprend les architectes suivants : Roger Adatte, Mario Bevilacqua, Fonso Boschetti, Jacques Dumas, Italo Ferrari, Alexandre Plancherel, Gabriel Plancherel, Félix Porcellana, Irène Strebél, Paul-Louis Tardin et Edouard Weber ; *Charte de travail régissant une communauté d'architectes*, archives de la paroisse du Saint-Rédempteur.

<sup>114</sup> ACV N2 N5.

<sup>115</sup> *Paroisse Saint-Rédempteur. Lausanne (quartier Est). Consultation des responsables de la paroisse du Saint-Rédempteur à propos de la mission de leur communauté sur le plan de l'utilisation et du développement de leurs biens immobiliers*, 1971, archives de la paroisse du Saint-Rédempteur.

<sup>116</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 90.

<sup>117</sup> ACV PP 465/471.

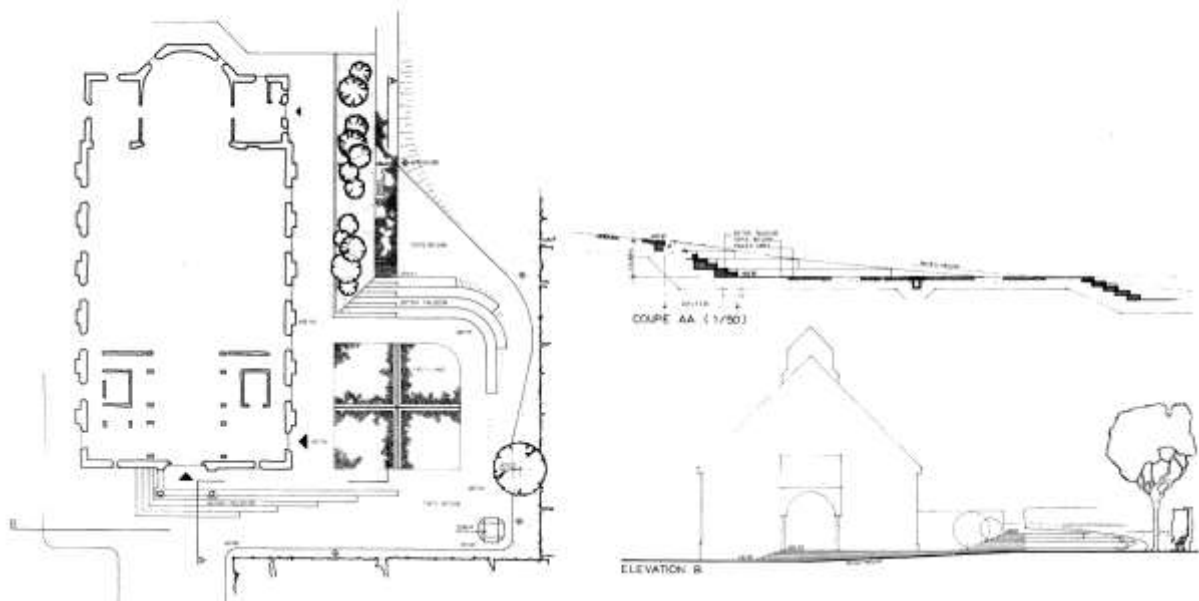


Fig. 60. Transformation de l'église du Saint-Rédempteur, Jacques Dumas architecte, 30 octobre 1979 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

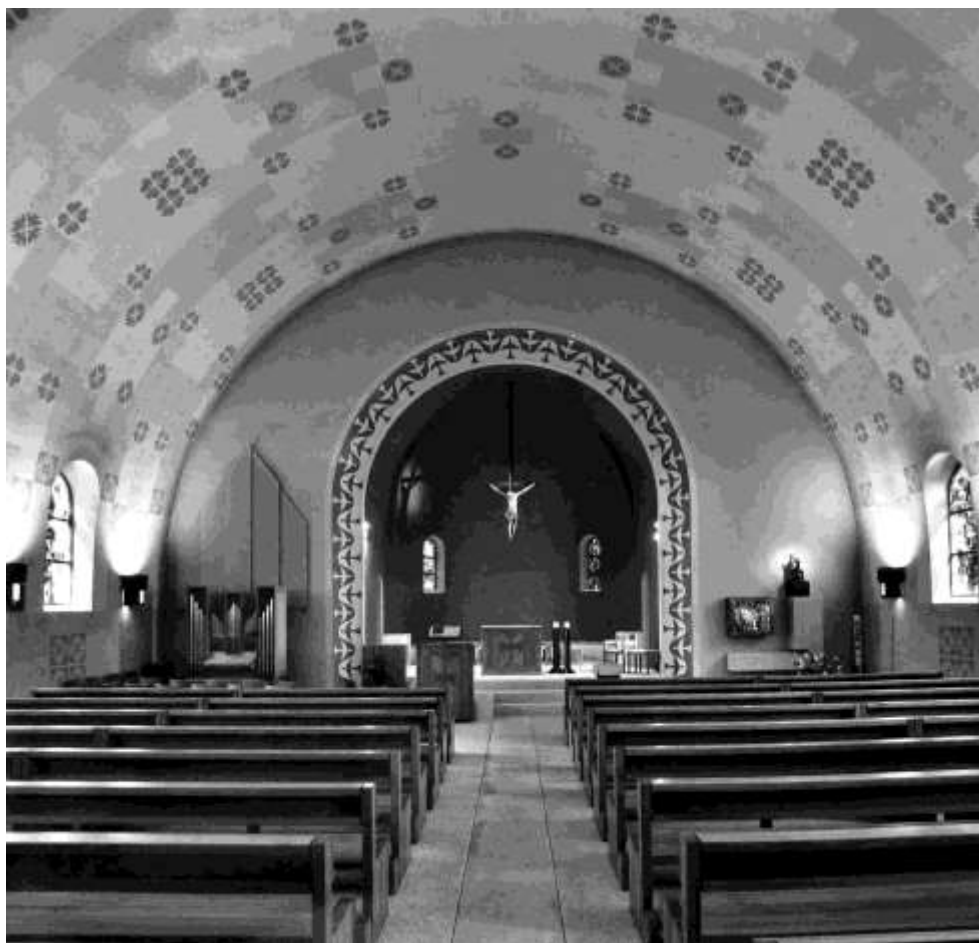


Fig. 61. La nef après la transformation de 1980 (photo Leo Hilber, archives de la paroisse du Saint-Rédempteur).

confirme l'acceptation du projet<sup>118</sup>. Au moment de la mise à l'enquête publique, du 2 novembre au 12 décembre 1976, les opposants manifestent leurs objections à travers la section vaudoise d'*Una Voce Helvetica*, de même que par l'intermédiaire de la section vaudoise de la Société d'art public, mobilisée pour l'occasion<sup>119</sup>. Sensible à leurs arguments, le Conseil municipal refuse le projet et exige, en préalable, la mise en place d'un plan partiel d'affectation. De guerre lasse, le Conseil de paroisse renonce au projet.

## 2. La rénovation de 1980

Le projet du groupe d'architectes est abandonné, mais la chapelle exige néanmoins des travaux urgents. Si les murs en pierre de taille et la voûte présentent un parfait état de conservation, l'intérieur est dégradé et le système de chauffage n'est plus utilisable<sup>120</sup>. En outre, le besoin d'un hall d'accueil se fait toujours sentir et, à l'extérieur, l'allée d'accès, trop souvent encombrée de véhicules, nécessite un réaménagement<sup>121</sup>.

En 1978, le principe de travaux de rénovation est adopté et le mandat en est confié à Jacques Dumas, ancien membre du groupe d'architectes. Jacques Dumas est le fils de Fernand Dumas, l'architecte privilégié de l'évêque Marius Besson, et le frère de Pierre Dumas, également architecte. Il est notamment l'auteur du Centre universitaire catholique (CUC), boulevard de Grancy 31 à Lausanne, en 1961, de la chapelle du Servan, chemin Eugène-Grasset 14 à Lausanne, en 1962<sup>122</sup>, et du bâtiment des sciences humaines (Anthropole) de l'Université de Lausanne avec Mario Bevilacqua et Jean-Luc Thibaud, en 1984-1987<sup>123</sup>.

Le projet de Jacques Dumas comprend des travaux d'entretien et de réparation, des réaménagements afin de répondre à de nouveaux besoins et de s'adapter à l'évolution de la liturgie, et des mesures de conservation dans le but de préserver le caractère roman de l'édifice (fig. 60)<sup>124</sup>. Dans le cadre des travaux d'entretien, il y a lieu d'effectuer des opérations de drainage et de remplacer le système de chauffage par une chaudière à gaz et par une distribution par le sol. A cet effet, une chape chauffante en béton lavé d'une épaisseur de 7 cm environ est coulée. Elle repose sur une isolation en béton de 15 à 20 cm et sur un empierrement d'environ 15 cm. Il est également prévu de refaire les façades et la toiture, ainsi que d'isoler la voûte. Cette isolation est constituée de panneaux en fibre de verre de 10 cm d'épaisseur, maintenus par une structure métallique qui est fixée aux murs par des clous. Un papier intercalaire perforé est ensuite posé sur le grillage. Du plâtre est enfin projeté sur le papier et lissé.

Concernant les aménagements, un espace d'accueil doit être créé avec différentes parties : librairie-documentation, parloir et zone d'échanges (fig. 63). Ce hall est placé sous une nouvelle tribune installée dans la nef comme un meuble. La tribune qui accueille 64 places est accessible par deux escaliers latéraux. Elle comprend aussi dans ses flancs deux nouveaux confessionnaux. Le projet prévoit également d'excaver le bâti pour y aménager des sanitaires, accessibles en ascenseur. Un nouveau parvis est créé à l'Est de l'édifice.

L'agencement général est adapté à des « liturgies de participation »<sup>125</sup>. L'ambon et les sièges des célébrants sont rapprochés de l'assistance. Les autels latéraux sont supprimés. Le tabernacle est déménagé à l'Est, à l'emplacement de l'un des autels latéraux. Un nouvel orgue, à transmission électrique fourni par la maison Kuhn, et les chœurs sont également transportés à l'avant de la nef, à l'emplacement de l'ancien autel latéral Ouest. Afin de retrouver le « caractère roman » de la chapelle au moment de sa réalisation, et même de le

---

<sup>118</sup> NICOD, *op. cit.*, pp. 92-94.

<sup>119</sup> ACV PP 465/471.

<sup>120</sup> ACV PP 465/471, lettre du président de paroisse aux paroissiens du 9 mars 1976.

<sup>121</sup> POLLA, *op. cit.*, 1991, p. 62.

<sup>122</sup> CORTHÉSY, Bruno, SANTOS, Bruno, *Le « Castel »*. Chapelle du Servan, jardin d'enfants et chambres d'habitation, Lausanne, 2014 (non publié).

<sup>123</sup> Dans le domaine religieux, Dumas est également l'auteur des réalisations suivantes : chapelle catholique de Granges-près-Marnand (1963), transformation de l'église catholique de Moudon (1966), église catholique de Cheiry (1967), transformation et agrandissement du Sacré-Cœur à Lausanne (1972), immeuble administratif, commercial, d'habitation et chapelle, bd de Grancy 19, Lausanne, pour la Société catholique romaine d'Ouchy (1972), transformation de l'église catholique de Rolle (1977), chapelle catholique, Saint-Sulpice (1983), transformation de l'église catholique de Villeneuve (1986) ; DUMAS, Jacques, PITTET, Serge, *PLAREL – Bureau d'architecture et d'aménagement du territoire – Lausanne. Reflet*, Lausanne, s.n. [1987].

<sup>124</sup> « A Lausanne, rénovation de l'église du Saint-Rédempteur, lieu de silence, de repos, de prière, de partage et d'accueil », *L'Echo*, 10 octobre 1981.

<sup>125</sup> *Ibid.*



Fig. 62. Porte Sud-Est, avec les menuiseries de 1980 (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 63. Hall d'entrée, sous la nouvelle tribune de 1980 (photo Bruno Corthésy, 2013).



dépasser, le décor est complètement épuré, en accord avec la vision qui était communément admise de l'art roman à la fin des années 1970. Les remplacements des fenêtres, les confessionnaux, les statues et les tableaux de la Vierge et de saint François de Sales sont supprimés. Par la même occasion, les ex-voto, constitués de plaques de marbre et apposés contre le mur de l'autel latéral Est, sont décrochés. Un appel est lancé aux personnes qui souhaiteraient les récupérer. Il ne reçoit qu'une seule réponse<sup>126</sup>. Dans le même esprit de dépouillement, l'accent est mis sur des matériaux jugés simples, comme la pierre et le bois. Les nouvelles constructions recourent toutes à une pierre jaune du Jura : les colonnes et murs du vestibule, l'emmarchement du chœur, l'allée centrale, le gravier des chapes de béton, les fonts baptismaux et les bénitiers. Tous les éléments en bois de chêne, l'autel, l'ambon, les bancs et les portes seront décapés de leur « triste vernis »<sup>127</sup>.

La voûte, les murs et l'arc de triomphe sont recouverts par le peintre lausannois, Pierre Estoppey (1911-2006) de nouveaux motifs, de formes abstraites et géométriques (fig. 61). En outre, les dix-huit fenêtres de la nef, du chœur et de la tribune reçoivent de nouveaux vitraux conçus par le peintre et sculpteur fribourgeois Bernard Schorderet (1918-2011) (fig. 64). Seul un ancien vitrail est récupéré pour être placé dans la cage d'escalier de la salle de paroisse rue Orient-Ville (fig. 118)<sup>128</sup>. Des éléments « souvenirs » auraient été sauvegardés dans le dépôt situé dans le clocher de l'église du Valentin<sup>129</sup>. D'autres parties sont mises en vente et certains verres sont repris par la maison Chiara, spécialisée dans la production de vitraux. Les anciens lustres en fer forgé sont supprimés et remplacés, sur les conseils du professeur Spycher, par un éclairage indirect illuminant la voûte par un système de réflecteurs halogènes (fig. 65).

Le chantier se déroule de 1979 à 1980 sous la surveillance du Service des monuments historiques de l'Etat de Vaud<sup>130</sup>. Cependant, dès février 1981, de nombreuses taches apparaissent sur la voûte et les murs<sup>131</sup>. Mandaté comme expert, le professeur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Vinicio Furlan, arrive à la conclusion que des ponts de froid ont été créés à travers l'isolation des murs par le recours à des clous non adaptés. La poussière se dépose sur ces points refroidis et est ensuite brûlée par les lampes halogènes qui dégagent une chaleur excessive. La présence de poussière est due au traitement accordé au sol et se voit favorisée par une aération insuffisante. Seuls quatre vitraux au milieu de la nef peuvent être ouverts, cette situation provoquant également un excès d'humidité. En outre, des fissures au sol et dans la voûte sont constatées et on a omis de placer un chapeau de protection sur la cheminée, ce qui a provoqué l'écoulement d'eau et causé des dégâts.

En 1983, la maison Kuhn observe un empoussiérage anormal de l'orgue<sup>132</sup>. Une partie de l'instrument est encastrée dans la sacristie Ouest et il est constaté que les travaux dans ce local n'ont pas été amenés jusqu'à leur terme lors du chantier de 1980. De fait, il se produit un appel d'air venant de la nef et traversant le local en direction de la toiture. Le professeur Ulrich Winkler, de l'Institut de la physique des bâtiments à Berne, est mandaté pour en faire l'expertise. Il conclut que la laine de verre posée comme isolant au-dessus du local a été mal jointe.

Pour remédier aux problèmes d'humidité, l'architecte Jacques Dumas procède en 1988 à des essais de doublage de la voûte, suivant deux variantes, l'une ventilée, l'autre non ventilée<sup>133</sup>. L'isolation de la sacristie Ouest est améliorée et les lampes halogènes sont remplacées par des lampes froides, tout en conservant les lampadaires en bronze. La prise en charge des coûts liés à ces malfaçons provoque un litige entre la paroisse, l'architecte et les maîtres d'état. S'étendant sur près de dix ans, ce litige est résolu en 1989 par une séance de conciliation<sup>134</sup>. Le montant du dommage est estimé à 150'000 francs. Sur cette somme, 33'000 francs seront pris en charge par l'architecte et 37'000 francs par les différentes entreprises impliquées dans le chantier.

---

<sup>126</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 98.

<sup>127</sup> « A Lausanne, rénovation de l'église du Saint-Rédempteur, lieu de silence, de repos, de prière, de partage et d'accueil », *L'Echo*, 10 octobre 1981.

<sup>128</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 114.

<sup>129</sup> La paroisse Notre Dame du Valentin interrogée à ce sujet en janvier 2014 n'a conservé aucune trace des éléments déposés.

<sup>130</sup> ACV S 60 132/10.

<sup>131</sup> NICOD, *op. cit.*, pp. 103-148.

<sup>132</sup> NICOD, *op. cit.*, pp. 117-130.

<sup>133</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 136.

<sup>134</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 148.



Fig. 64. Vitraux de Bernard Schorderet, 1980 (extrait de BEAUD, *op. cit.*, 1980).



Fig. 65. Applique lumineuse installée lors des travaux de 1980 (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 66. Bénéitier conçu lors des travaux de 1980 (photo Bruno Corthésy, 2013).



Fig. 67. Mobilier conçu lors des travaux de 1980 (photo Bruno Corthésy, 2013).





Fig. 68. Pose du faux plafond sur la voûte en 1990. A droite, les décors peints réalisés en 1980 et les taches noires dues à l'humidité (extrait de MONTI, *op. cit.*).



Fig. 69. Confection du moule pour les éléments recouvrant l'intérieur de l'abside (extrait de MONTI, *op. cit.*).



Fig. 70. Pose des éléments préfabriqués dans l'abside (extrait de MONTI, *op. cit.*).

### 3. La rénovation de 1990

Afin de corriger les malfaçons du chantier de 1980, la paroisse mandate l'architecte Jean-François de Preux<sup>135</sup>. Le chantier comprend principalement le doublage de la voûte. La démolition de la couche d'isolation posée en 1980 et sa reconstitution s'avèreraient trop coûteuses. Les travaux prévoient également l'ouverture de deux des fenêtres situées au-dessus de la tribune afin d'améliorer la ventilation, le relevage de l'orgue, la création d'ouvertures latérales sur les lampadaires afin d'éclairer le Chemin de croix et l'installation d'une nouvelle sonorisation.

Le chantier débute à fin août 1990 et se déroule sur cinq mois<sup>136</sup>. Réalisé par l'entreprise P. Monti fils, le doublage de la voûte et des murs se propose de créer un matelas isolant parfaitement étanche entre l'ancienne paroi et la nouvelle, séparées désormais par un vide de 10 cm (fig. 68-70). Le doublage est constitué d'éléments préfabriqués en plâtre, composés d'une armature métallique et adaptés à la forme de la voûte. Relativement légers (20 kg) et d'une épaisseur de 2 cm, ces éléments sont accrochés sur des « polochons » en plâtre et fibre végétale (sisal), eux-mêmes fixés sur l'ancienne paroi. On recourt à ces matériaux afin d'éviter le phénomène de « pont de froid » qui s'était produit à la suite du chantier précédent. L'ensemble se compose de 200 panneaux de 2 m<sup>2</sup> pour la voûte, de 8 panneaux dans le chœur et de 40 panneaux d'une hauteur de 2.20 m le long des parois. A la base des parois est placée une semelle de liège afin d'absorber les différentes contraintes.

Pierre Estoppey, qui s'était déjà chargé des peintures murales en 1980, propose de supprimer les motifs décoratifs de la voûte et de la repeindre dans un ton plus clair<sup>137</sup>. Le tympan est recouvert d'une couleur sable plus foncée et le motif de la frise encadrant l'arc de triomphe est remplacé par une nouvelle décoration géométrique. Enfin, le bleu du chœur est conservé mais dans une nuance plus claire (fig. 71 et 72).

### 4. Inondation, mouvement de terrain et nouveau centre paroissial

En 1992, une très forte présence d'humidité, voire d'eau, est constatée dans la fosse de l'orgue<sup>138</sup>. Des éléments de transmission de l'orgue sont endommagés. Des taches d'humidité, de sel et de rouille sont également apparues à l'intérieur de la nef, le long du mur Ouest. Après examen, il s'avère qu'à l'extérieur le chéneau était obstrué par les épines des arbres avoisinants et qu'un excès d'eau a coulé le long de la façade. Pour y remédier, il sera procédé plus régulièrement au contrôle des canaux d'écoulement.

En 1997 se produit un tassement important dans la zone Sud-Ouest du parvis<sup>139</sup>. Ce tassement a pour conséquence des fissurations du revêtement du sol, un affaissement de l'escalier extérieur provoquant des fissures dans l'embranchement et la colonne Ouest. La cause de ces mouvements pourrait être attribuée au chantier de construction d'un nouveau centre paroissial se déroulant au même moment à l'Est de la chapelle. Des fouilles ont été effectuées sous le chemin reliant l'avenue de Rumine au chantier afin d'y installer un collecteur d'eau. Cependant, rien n'atteste cette hypothèse. Une autre explication pourrait être trouvée dans un mauvais remblayage à la suite de la création d'un nouveau sous-sol au Sud-Ouest de la chapelle en 1980. Pour remédier à cette situation, l'entreprise d'ingénieur-conseil Bonnard et Gardel propose de couler des nouvelles fondations sous les deux colonnes du porche et de refaire entièrement l'escalier en béton armé (fig. 73). Ces nouvelles fondations sont constituées de deux blocs de béton armé avec une base de 1.2 m x 1.2 m pour une hauteur de 2.5 m.

En 1999, l'ensemble immobilier de la paroisse du Saint-Rédempteur se complète d'un nouveau centre paroissial, construit à l'Est de la chapelle sur le terrain autrefois prévu pour la construction d'une grande église (fig. 74)<sup>140</sup>. Réalisé par l'architecte Danilo Mondada, ce bâtiment comprend sur cinq niveaux les locaux administratifs de la paroisse et des appartements.

<sup>135</sup> NICOD, *op. cit.*, pp. 150-152.

<sup>136</sup> MONTI, Pierre-J., « Église du Saint-Rédempteur : rénovation du troisième type », *Journal de la construction*, 15 février 1991, n° 4.

<sup>137</sup> NICOD, *op. cit.*, p. 152.

<sup>138</sup> Procès-verbal de la Commission des travaux de restauration et de rénovation, 10 décembre 1992, archives de paroisse du Saint-Rédempteur, dossier de pièces diverses.

<sup>139</sup> BONNARD ET GARDEL, ingénieurs-conseils SA, *Travaux de réfection des fondations du porche de l'église du St-Rédempteur*, Lausanne, 25 août 1998, archives de la paroisse du Saint-Rédempteur.

<sup>140</sup> *Paroisse catholique du Saint-Rédempteur Lausanne : centre paroissial avec logements*, Lausanne : la Paroisse du Saint-Rédempteur, 1999.



Fig. 71. La nef après les travaux de 1990 (photo Jeremy Bierer, Unil, 2012).



Fig. 72. La nef après les travaux de 1990 (photo Jeremy Bierer, Unil, 2012).







## V. Conclusion

La construction de la chapelle du Saint-Rédempteur répond à l'évolution démographique de Lausanne qui rend nécessaire la mise à disposition de nouveaux lieux de culte pour les catholiques. S'il est prévu de construire à l'Ouest de la ville pour combler les besoins des classes populaires, le projet de l'avenue de Rumine satisfait dans le même temps aux attentes des quartiers aisés de l'Est lausannois. Il y a lieu en outre de marquer sa présence dans un périmètre spécifique, déjà colonisé par une église allemande, une église écossaise et la Synagogue, alors que les protestants en sont encore absents, mais ambitionnent de s'y implanter à court terme. Enfin, même si elles ne sont pas nombreuses, y vivent certaines familles catholiques susceptibles d'apporter une importante contribution financière à l'édification d'une église. A partir de celle-ci, se développe une large occupation du quartier avec l'acquisition du Home du Bon Secours en 1911 et des immeubles abritant la cure en 1917, ainsi que la construction de la salle de paroisse d'Orient-Ville en 1932 et d'un nouveau centre paroissial en 1999.

Dans ce processus d'implantation, Marius Besson joue un rôle central. En le dépêchant à Lausanne, l'évêque André Bovet semble avoir vu juste et misé sur un *champion*. De toute évidence guidé par une vision extrêmement précise de ce qu'il faut faire et des moyens pour y parvenir, Besson met en place les structures nécessaires, trouve le financement et prend les décisions aussi bien architecturales que décoratives, avec une rapidité et une efficacité remarquables. En raison de circonstances extérieures, l'éclatement de la Première Guerre Mondiale principalement, il lui faut cependant renoncer aux grandes ambitions d'un projet monumental. Mais loin de se décourager, il adapte aussitôt ses intentions et amène en très peu de temps une réalisation beaucoup plus modeste à son terme.

L'implantation du Saint-Rédempteur dans le quartier de Rumine ne se résume pas à sa simple présence. En érudit, Besson en détermine tous les aspects autant sur le plan général que dans le détail, avec la pleine conscience de la portée qu'ils peuvent avoir. Il multiplie ainsi les références au passé catholique du canton de Vaud par l'architecture néo-romane d'inspiration régionale et par les statues de Notre Dame de Lausanne, de saint Maire et saint Amédée. S'y superpose l'évocation de la Contre-Réforme par la dédicace au Christ Rédempteur et à saint François de Sales. Très sourcilleuse sur la portée des discours et des images, l'élite protestante lausannoise ne pouvait manquer d'interpréter ce programme sémantique, architectural et iconographique en termes offensifs. Pourtant, ce déploiement rhétorique ne semble pas, à notre connaissance, avoir suscité de réaction déclarée, si ce n'est le refus de la Ville que l'église obtienne « pignon sur rue » en s'implantant directement sur le front de l'avenue de Rumine.

Les importants travaux entrepris en 1980 par l'architecte Jacques Dumas ont gommé en grande partie le message visuel transmis par la chapelle de 1916. Lui a succédé une esthétique radicalement différente, tributaire des réformes de Vatican II et résolument contemporaine. Sans grande considération pour le style néo-roman du début du XX<sup>e</sup> siècle, elle participe néanmoins d'une démarche qui présente de nombreuses similitudes avec celle des fondateurs. Orientée de même par une certaine interprétation du « roman », elle cherche aussi à exprimer l'authenticité et la simplicité supposées des premiers temps du christianisme. Il en a résulté un chamboulement profond, cependant cohérent et encore déterminant dans l'aspect que présente la chapelle du Saint-Rédempteur aujourd'hui.



Fig. 75. Fissure sur la façade Est (photo Bruno Corthésy, 2013)



Fig. 76. Fissure sur le mur intérieur Ouest (photo Bruno Corthésy, 2013).

## VI. Etat de conservation et recommandations

### 1. Etat de conservation

Aujourd'hui, la chapelle du Saint-Rédempteur présente un état général de conservation tout à fait satisfaisant, à l'exception de fissures sur la façade extérieure Est à la hauteur de la deuxième travée et, à l'intérieur, sur le doublage de la voûte, au niveau de la deuxième travée également (fig. 75 et 76). Il n'y a pas de correspondance spatiale de ces fissures entre l'extérieur et l'intérieur. Elles ne semblent donc pas avoir la même cause.

Par rapport à l'état d'origine, l'aspect extérieur du bâtiment a subi très peu de modifications, à l'exception du remplacement de la menuiserie des portes en 1980 (fig. 62) et de la reconstruction des marches du porche en 1998 (fig. 73). En revanche, l'intérieur a été passablement transformé. Une nouvelle tribune a été entièrement conçue pour la rénovation de 1980, s'avancant bien plus en avant dans la nef que la tribune d'origine. Elle abrite un hall, deux confessionnaux et plusieurs locaux de service. Dans la nef, le sol a été remplacé par du béton lavé, les remplages ont disparu, les murs et la voûte autrefois recouverts d'un faux appareil peint ont été doublés d'un galandage de plâtre à la couleur uniforme, le motif de l'arc de triomphe a été changé et l'abside a perdu son ciel étoilé au profit d'un bleu continu. En 1980, les vitraux ont également été remplacés, le maître autel retourné et avancé en direction de la nef, les autels latéraux supprimés et les lustres descendant de la voûte échangés contre des appliques apposées sur les murs longitudinaux.

De l'aménagement de 1916, il demeure plusieurs objets liturgiques et décoratifs qui ne se trouvent cependant plus à leur emplacement originel : les tableaux de Notre Dame de Lausanne et de saint François de Sales, qui ont entretemps perdu leur cadre néo-gothique, les statues de saint Amédée, saint Joseph, saint Louis et saint Maire. Depuis lors, le patrimoine artistique du Saint-Rédempteur s'est également enrichi de nombreuses pièces de valeur : une statue en bois polychrome de Vierge à l'enfant (XV<sup>e</sup> siècle), un Christ en croix (XVIII<sup>e</sup> siècle), un Chemin de croix (fin XVIII<sup>e</sup> siècle), une statue en bronze de la Vierge à l'enfant d'Ampellio Regazzoni (1938), un bas-relief en bronze représentant Marius Besson de Théo Aebi (1946), un Chemin de croix en bronze de Madeline Diener (1970), un tabernacle de Louis et Emile Angeloz (1977) et des vitraux de Bernard Schorderet (1980).

Le maître autel et l'ambon de 1916 ont été conservés. En revanche, le mobilier ancien a disparu au profit de bancs, de chaises et de bénitiers conçus pour la rénovation de 1980 (fig. 66 et 57).

### 2. Recommandations

Si l'extérieur du bâtiment a conservé un état très proche de son origine, l'intérieur présente un fort caractère composite, dû aux différents chantiers de construction et de rénovation qui se sont succédé. Ces différents chantiers se résument à trois phases principales : la construction en 1916, la rénovation de l'architecte Jacques Dumas en 1980 et la rénovation de l'architecte Jean-François de Preux en 1990. De 1916, il ne demeure que le volume général, et encore, la voûte ayant été depuis lors doublée et la tribune reconstruite dans des proportions beaucoup plus importantes qu'auparavant. Dans le détail, seuls le maître autel et l'ambon ont survécu, à leur emplacement plus ou moins d'origine. De l'intervention de 1980, il reste l'imposant dispositif de la tribune avec ses confessionnaux et ses autres locaux intégrés, le sol en béton lavé, l'orgue, les vitraux et la plus grande part du mobilier. Enfin, le chantier de 1990 a entraîné le doublage de la voûte et déterminé la mise en couleur actuelle, ainsi que le motif de l'arc de triomphe.

Du fait de cette importante hétérogénéité, il est difficile, en cas de restauration, de se prononcer pour l'intérieur de l'édifice en faveur d'une solution unique en matière de rénovation, de suppression ou de rétablissement. C'est pourquoi nous proposons différents scénarios, envisagés sous l'angle principalement déontologique, que les maîtres d'ouvrage auront à pondérer en fonction de facteurs autres qu'historiques, tels que liturgiques, fonctionnels, techniques, énergétiques ou économiques.

### *a. Conservation de l'état actuel*

Cette solution consiste en une intervention minimale, conservant l'intérieur dans un état le plus proche possible de l'aspect qui lui a été donné en 1990. L'intervention se limiterait, principalement, à effectuer les quelques réparations nécessaires, avant tout concernant les fissures de la voûte, à rafraîchir les peintures sous la direction d'un peintre-restaurateur, à améliorer l'éclairage, à surélever les appliques, auxquelles on risque de se heurter, et à trouver un nouvel usage à certains locaux, dont la désaffectation actuelle peut être préjudiciable à leur conservation. Cette solution serait la plus en adéquation avec les principes actuels de la conservation qui s'appuient encore largement sur ceux énoncés par le Charte de Venise en 1964<sup>141</sup>. Cette Charte spécifie en effet à l'article 11 :

*Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration.*

Conscients des erreurs commises dans le passé, souvent dans le but de retrouver un état prétendument originel et entraînant de nombreuses destructions, les auteurs de la Charte affirment que toutes les transformations apportées à un monument font aussi partie de son histoire et ont leur valeur historique en soi. De fait, ces transformations doivent également être conservées et restaurées, le cas échéant, pour autant qu'elles soient « valables ». L'attribution de ce qualificatif est cependant problématique et laisse une certaine marge d'interprétation. Les travaux de 1990, de nature strictement technique, et la nouvelle mise en couleur qui en a découlé, peuvent-ils être ainsi considérés comme historiquement « valables » et, de fait, doivent-ils bénéficier du même degré de protection que les autres phases de transformations ?

Du moins, dans cette optique, il y aurait lieu de considérer les transformations de 1980 et de 1990 comme faisant partie de l'histoire du Saint-Rédempteur et de les conserver en tant que telles. Elles sont en outre représentatives d'une certaine époque et d'une certaine manière d'approcher l'adaptation des édifices religieux, cet aspect s'appliquant surtout au chantier de 1980 qui apparaît comme le plus marquant. Enfin, la personnalité de l'architecte Jacques Dumas n'est pas insignifiante. Il est en effet l'auteur de plusieurs bâtiments, notamment à vocation religieuse, tout à fait remarquables dans la région lausannoise.

Il serait pourtant compréhensible qu'en-dehors de considérations strictement historiques l'état actuel de l'édifice, même rafraîchi, ne donne pas satisfaction à ses usagères et usagers. D'un point de vue esthétique, nous admettons volontiers que la nef présente aujourd'hui un aspect sombre et terne qui la rend peu accueillante.

### *b. Rétablissement de l'état d'origine*

Il pourrait être envisagé de rétablir l'église dans son état originel sur la base des documents existants et de sondages. Dans ce cas, il y aurait lieu, principalement, de restituer le faux appareil peint qui couvrait la voûte, ainsi que les murs et de reconstruire la tribune. Pour être conforme à l'aspect d'origine, il faudrait également réaménager le sol, le maître autel, les autels latéraux, le chancel (balustrade placée entre la nef et le maître autel), voire replacer les anciens vitraux (fig. 118-120).

Cette variante présenterait l'intérêt de montrer l'église dans la forme pour laquelle elle a été conçue, avec tout le discours visuel qui lui est rattaché, et d'offrir un témoignage instructif d'une église néo-romane dans l'esprit du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce témoignage serait d'autant plus précieux que parmi les très nombreuses réalisations d'Ernest Correvon dans le domaine religieux très peu ont survécu jusqu'à aujourd'hui. Déontologiquement, ce type de reconstitution irait cependant à l'encontre de tous les principes établis en matière de conservation et de restauration dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, par rejet des nombreuses reconstitutions effectuées au XIX<sup>e</sup> siècle et par un souci « d'authenticité » induit par l'architecture fonctionnaliste, il a été promulgué un anathème absolu sur toute forme de « faux vieux ». Toutefois, cette position a tendance à s'adoucir depuis une quinzaine d'années. Ainsi, lors de la restauration du siège de Nestlé à Vevey par les architectes Jacques Richter et Ignacio Dahl Rocha, achevée en 2000, une partie du hall, libérée d'une

<sup>141</sup> *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*, II<sup>e</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964. Cette charte est notamment reconnue comme référence par l'ICOM (Conseil international des monuments et sites) et par l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).

encombrante centrale téléphonique, a été reconstituée dans le style des années 1960. Sur le plan des principes, cette démarche peut être rendue acceptable en informant précisément le public sur ce qui relève de la récréation.

Sur le plan pratique, cette option se heurterait toutefois à de nombreux obstacles. Il serait certainement difficile de retrouver les décors peints par Ernest Corveon en 1916 sous le doublage de la voûte effectué en 1990 et la couche d'isolation apposée en 1980. Une partie des peintures a certainement été abîmée lors de ces travaux et se poseraient alors à nouveau les problèmes d'étanchéité thermique. Il serait certainement plus simple de reconstituer le décor sur le doublage existant. Cette entreprise pourrait être aisément taxée de « faux vieux », mais elle a été, par exemple, admise à l'église anglaise Saint-John de Territet. Il s'y posait des difficultés similaires de remise à jour et le peintre restaurateur Eric Favre-Bulle y a réalisé des reconstitutions assez importantes sur des couches postérieures à l'état d'origine.

Par ailleurs, la démolition de la tribune actuelle et la reconstruction de la tribune originale représenteraient un chantier considérable. Concernant le maître autel et les autels latéraux, il serait possible de les réinstaller dans leur position première et de remettre en place les statues des saints et les tableaux de Vuillermet. Ces derniers ont perdu leur cadre néo-gothique qui se trouve en dépôt dans les combles de la maison de paroisse rue Orient-Ville 10-12 (fig. 121). Il serait donc possible de les rhabiller dans leur aspect d'origine. Il faudrait aussi reconstituer le chancel (balustrade séparant le maître autel de la nef) sur la base de pièces de bois déposées à Orient-Ville (fig.). Toutefois, le rétablissement des autels et du chancel risque d'aller à l'encontre de la liturgie actuelle. Trois vitraux conservés également à Orient-Ville pourraient être remis en place. Cependant, il y aurait lieu de remplacer les vitraux manquants par des copies, ce qui semble peu convaincant. Enfin, de nombreux éléments ont disparu et il semble difficilement envisageable de les reconstituer, tels que les bancs, les lustres et les menuiseries des portes.

En dehors de toute considération d'ordre économique, qui dans ce cas de figure risquerait de se révéler simplement inenvisageable, le résultat final d'une telle opération s'avérerait à coup sûr insatisfaisant et incohérent en raison du trop grand nombre d'éléments manquants à reconstituer.

### *c. Restauration partielle*

Etant donné l'impossibilité de reconstituer un ensemble cohérent correspondant à l'état d'origine, il pourrait être envisagé de restaurer individuellement les différentes parties constituant l'intérieur de l'église. Cette intervention se concentrerait principalement sur le rétablissement du faux appareil peint par Ernest Corveon en 1916. Pour les mêmes raisons que celles exposées plus haut, il serait certainement préférable de reconstituer les peintures sur le doublage de la voûte. Dans ce cas, il serait indispensable d'indiquer clairement la nature fictive de ce témoignage.

Déontologiquement satisfaisante, cette variante risque cependant de provoquer un violent contraste sur le plan esthétique entre les parties de style 1900 et celles réalisées en 1980. Les deux époques bénéficiant chacune d'une forte présence, leur association pourrait avoir un effet assez perturbant.

### *d. Restauration du chantier de 1980*

Cette dernière variante consiste à rétablir la nef dans un état le plus proche possible de celui réalisé par l'architecte Jacques Dumas en 1980. Cet état a été principalement modifié par le doublage de la voûte et des murs en 1990. Il y aurait donc lieu de faire réapparaître le décor peint par Pierre Estoppey, soit en supprimant le doublage, soit en reconstituant les motifs abstraits d'alors sur le doublage. Pour des raisons pratiques déjà évoquées, la reconstitution apparaît comme la solution la plus aisée, à condition de mentionner explicitement sa nature à proximité de son emplacement. Il serait également nécessaire de retrouver la teinte voulue par Estoppey en 1980 pour l'abside. Quant à la frise entourant l'arc de triomphe, elle a également été modifiée par Estoppey en 1990. Le projet de retrouver la frise de 1980 exécutée par le même peintre peut être sujet à discussion.

L'avantage de cette dernière variante, qui a notre préférence, serait de présenter un aspect cohérent, tout en conférant plus d'animation à l'espace de la nef. En effet, tous les éléments visibles, préservés ou reconstitués, dateraient de fait de la même époque. Du fait des problèmes techniques qu'a connus ce chantier et du long litige qui en a découlé, il est possible que cette période ait laissé un mauvais souvenir dans la paroisse. En outre, l'esthétique qui lui est rattachée ne bénéficie pas encore aujourd'hui des faveurs du grand public, mais il en a été ainsi de toutes les époques du passé. Enfin, en termes de valeur d'usage, certaines composantes sont devenues obsolètes, à l'instar des volumes imposants dévolus à la tribune et aux confessionnaux. Il s'agit cependant de réalisations de bonne facture, conçues avec intelligence et exécutées dans des matériaux de qualité. En outre, par la personnalité de leur concepteur, l'architecte Jacques Dumas, elles s'intègrent dans le corpus de l'histoire de l'architecture régionale. Nous formulons donc le vœu que cette phase de l'évolution de l'église du Saint-Rédempteur puisse être acceptée comme partie prenante de son histoire et comme point de référence de sa conservation future.

## VII. Bibliographie

### Sources

- Fiche du recensement architectural du canton de Vaud (<http://www.recensementarchitectural.vd.ch>).

### Archives cantonales vaudoises (ACV)

- N 2 N 5, Fonds Schmid : Société catholique romaine de Rumine, Lausanne, 1911.

- PP 3/2/36, Lausanne (paroisse Sacré-Cœur, Notre-Dame, Sainte-Thérèse, Saint-Joseph).

- PP 4/1-5, Société catholique romaine de Rumine, 1913-1915.

- PP 465/471, Eglise catholique du Saint-Rédempteur, 1974-1979.

- PP 752/14/1, Eglise catholique du Saint-Rédempteur à Lausanne, 1915-1928.

- S 60/132/10, Eglise du Saint-Rédempteur, 1976-1980.

### Archives de la Ville de Lausanne (AVL)

- C4/39/1792, Cartable n° 1, *Nouveau centre de la paroisse catholique du Saint-Rédempteur, avenue de Rumine, Lausanne*, 1976.

- Dossiers de mise à l'enquête publique.

### Archives de la paroisse du Saint-Rédempteur

- *Paroisse Saint-Rédempteur. Lausanne (quartier Est). Consultation des responsables de la paroisse du Saint-Rédempteur à propos de la mission de leur communauté sur le plan de l'utilisation et du développement de leurs biens immobiliers*, 1971.

- *Inondation automne 1992*, dossier de pièces diverses.

- *Incendie printemps 1993*, dossier de pièces diverses.

BONNARD ET GARDEL, ingénieurs-conseils SA, *Travaux de réfection des fondations du porche de l'église du St-Rédempteur*, Lausanne, 25 août 1998.

BUSSY, Lucienne, *Inventaire du patrimoine religieux de la paroisse du Saint-Rédempteur, Lausanne-Est*, Fédération des paroisses catholiques vaudoises, Bureau de l'inventaire du patrimoine religieux, 1994.

### Sources imprimées

- *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1913, n° 39, pp. 107-108, 193, 216-219, 227-230.

- *Schweizerische Baukunst*, 1913, vol. 5, p. 148.

- *Schweizerische Bauzeitung*, 1913, vol. 61, p. 252 ; 1913, vol. 62, pp. 94, 110, 154.

- « La chapelle du Rédempteur », *La patrie suisse*, 1916, n° 23, pp. 119-120.

- « L'église du Rédempteur », *Feuille d'avis de Lausanne*, 24 avril 1916.

- « La chapelle du Rédempteur », *Gazette de Lausanne*, 26 avril 1916.

BESSON, Marius, *L'image de Notre-Dame de Lausanne vénérée dans l'église du Saint-Rédempteur : brève notice offerte à ses paroissiens*, Lausanne, 1917.

BESSON, Marius, *Rapport annuel. Paroisse catholique du Saint-Rédempteur, Lausanne, 1917*, Lausanne : Impr. P. Delacombaz, 1918.

REYMOND, Maxime, *Monsieur le Doyen François Pahud, curé de Lausanne*, Lausanne : Impr. Renaissance, 1920.

REYMOND, Maxime, *La paroisse Notre-Dame de Lausanne*, Lausanne : Impr. des arts et métiers, 1935.

BARRAS, Henri, *Son Excellence Monseigneur Besson et la paroisse du St-Rédempteur à Lausanne*, Fribourg : Impr. Saint-Paul, 1945.

CHARRIERE, François, *Son Excellence Monseigneur Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg*, Fribourg : Impr. St-Paul, 1945.

THÉVENAZ, Charles, « Louis-Albert Brazzola », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1949, n° 75, pp. 26-27.

- « A Lausanne, rénovation de l'église du Saint-Rédempteur, lieu de silence, de repos, de prière, de partage et d'accueil », *L'Echo*, 10 octobre 1981.

## **Etudes**

- *INSA. Inventaire suisse d'architecture. 1850-1920*, vol. 5, Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 1990, p. 359.

- *Paroisse catholique du Saint-Rédempteur Lausanne : centre paroissial avec logements*, Lausanne : Paroisse du Saint-Rédempteur, 1999.

ALTERMATT, Urs, *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Lausanne : Payot, 1994, pp. 112-114, 2004-2006.

BEAUD, Joseph, *Eglise du Saint-Rédempteur à Lausanne*, Lausanne, 1980.

MONTI, Pierre-J., « Eglise du Saint-Rédempteur : rénovation du troisième type », *Journal de la construction*, 15 février 1991, n° 4.

NICOD, Louis, *Paroisse du St Rédempteur : Société catholique romaine de Rumine : 1916 – 1991*, Lausanne, 1991.

POLLA, Louis, *75<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse et de l'église du Saint-Rédempteur Lausanne : 1916 – 1991*, Lausanne : Impr. Prévite SA, 1991.

SECRÉTAN, Bernard, *Eglise et vie catholique à Lausanne, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2005, n° 127, pp. 140-145.



## Etudes générales

BLANC, Olivier, REYMOND, Bernard, *Catholiques et protestants dans le Pays de Vaud. Histoire et population. 1536-1986*, Genève : Labor et Fides, 1986, pp. 45-60.

COUTAZ, Gilbert, *Du maisonneur à l'architecte de la ville ou l'histoire d'une fonction communale du moyen âge à aujourd'hui*, Lausanne : Service d'architecture de la Ville de Lausanne, 1984, p. 57.

HUGUENIN, Claire, « Architecture religieuse et styles historiques », in GAMBONI, Dario, *Louis Rivier (1885-1963) et la peinture religieuse en Suisse romande*, Lausanne. Payot, 1985, pp. 36-45.

LÜTHI, Dave, *Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise : histoire architecturale, 1847-1965*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2000.

LÜTHI, Dave, « Le Heimastil, architecture officielle du canton de Vaud ? L'architecture religieuse protestante », *Heimatstil. Reformarchitektur in der Schweiz. 1896-1914*, sous la dir. d'E. Crettaz-Stürzel, Frauenfeld : Verlag Huber, 2005. vol. 2, pp. 316-324.

LÜTHI, Dave, « Un paysage sans clocher est un paysage décapité. Tours et beffrois en Suisse romande 1848-1939 », *Art + architecture en Suisse*, 2007, n° 2, pp. 43-49.

TORCHE-JULMY, Marie-Thérèse, « Mgr Besson et le renouveau de l'art sacré », *Patrimoine fribourgeois*, 1995, n° 5, pp. 9-13.



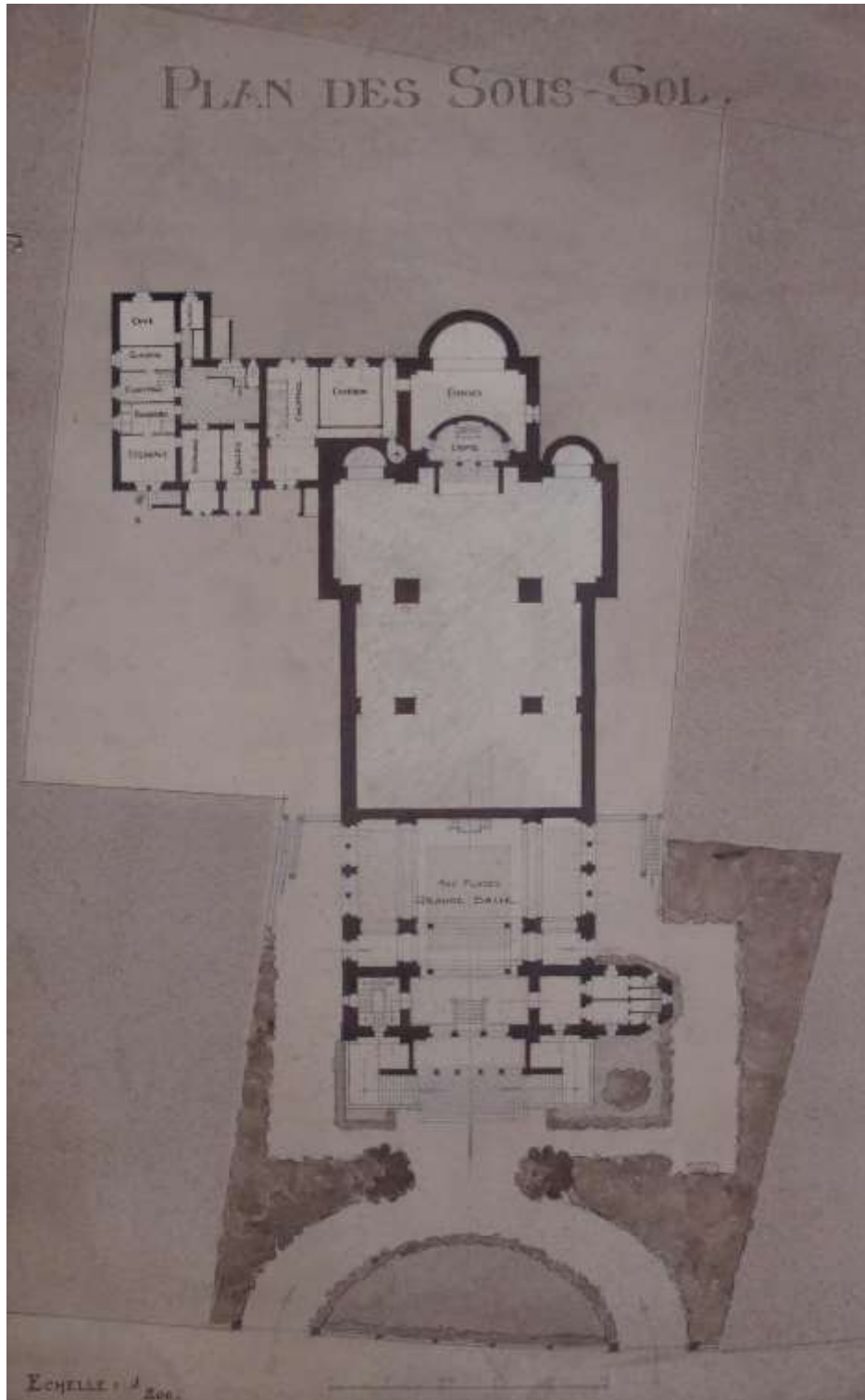


Fig. 78. 1<sup>er</sup> prix : projet « Pius X », plan du sous-sol, Willy Meyer architecte, 1913 (ACV PP 4/3).

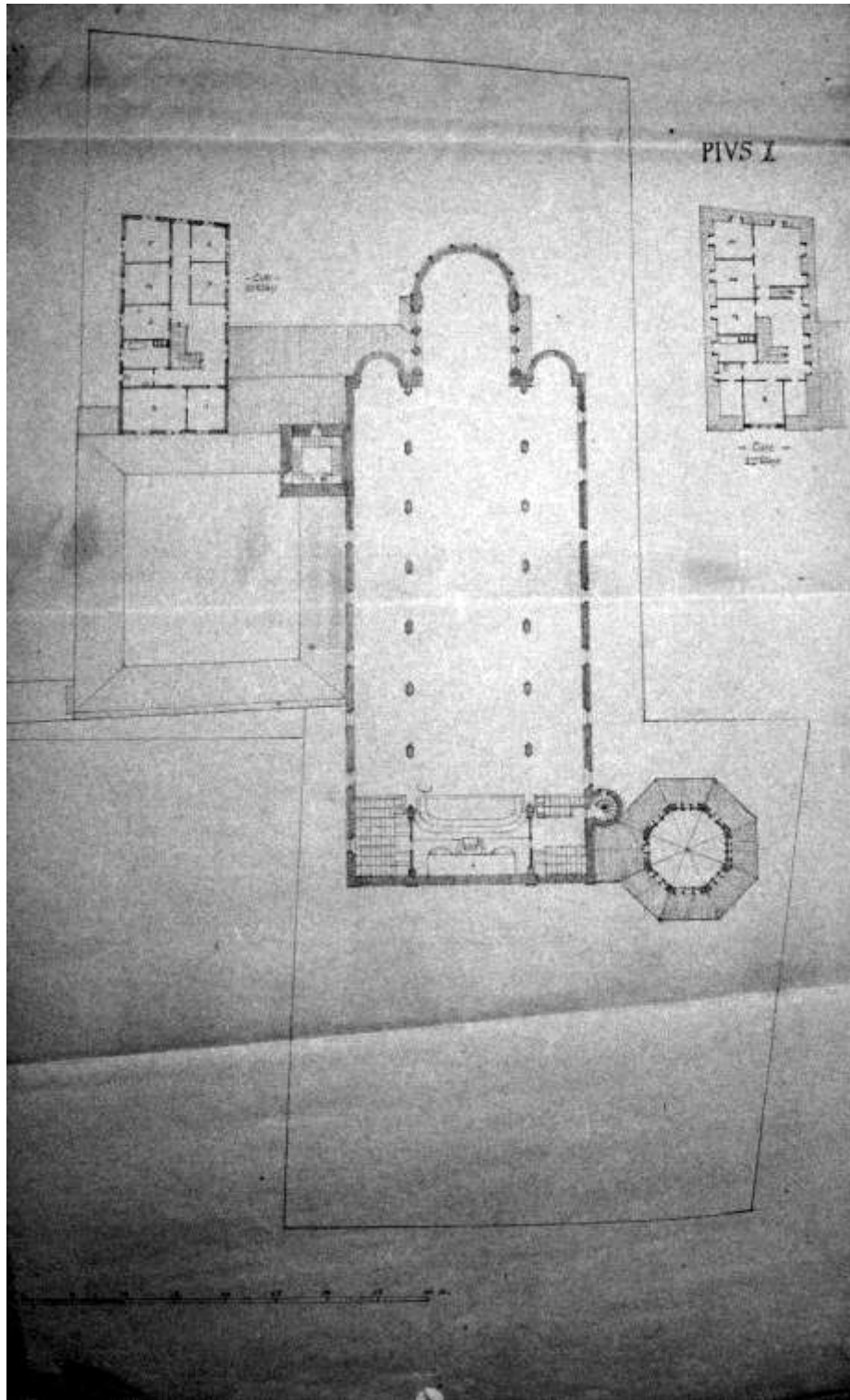


Fig. 79. 1<sup>er</sup> prix : projet « Pius X », plan de l'étage, Willy Meyer architecte, 1913 (ACV PP 4/3).

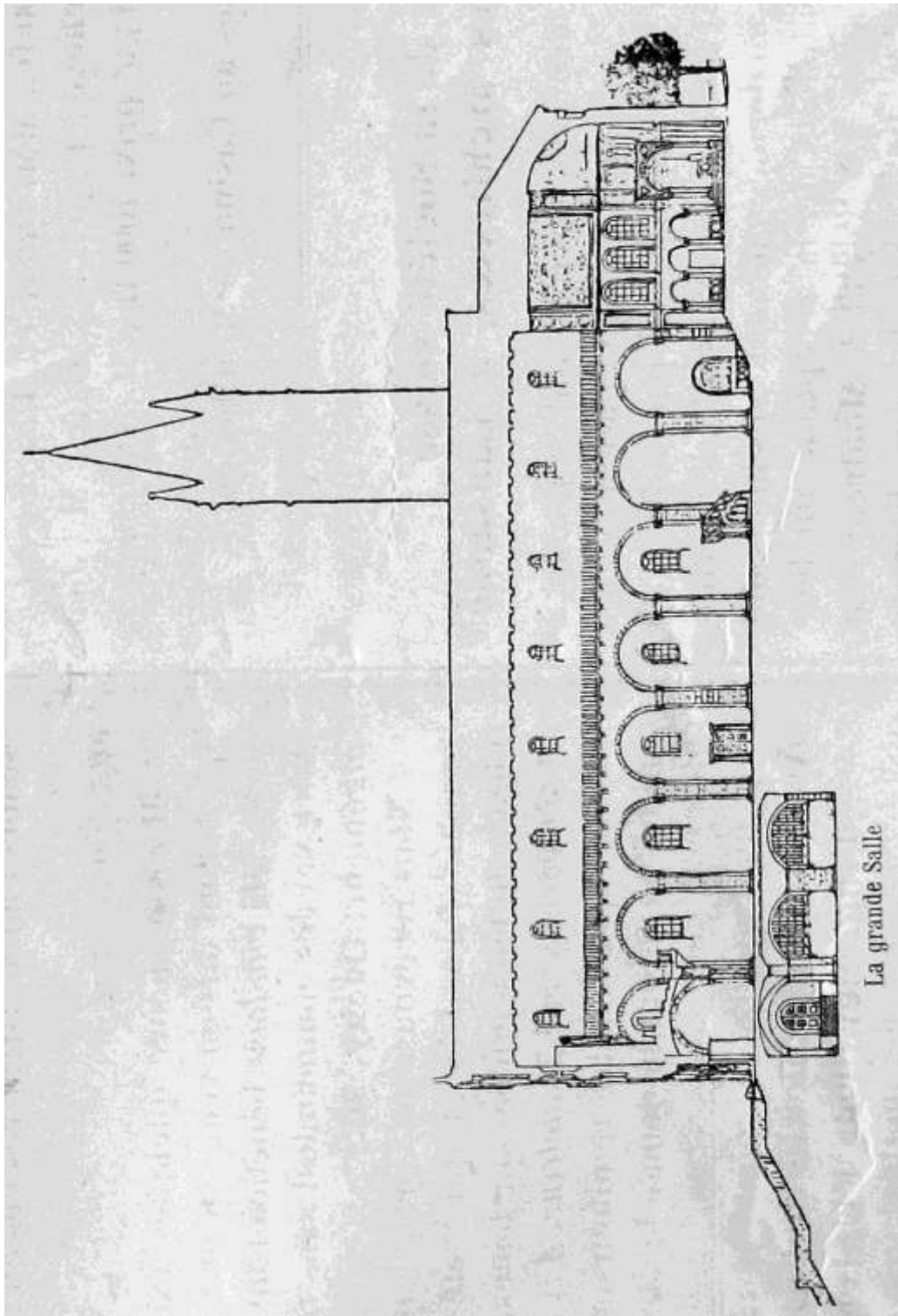


Fig. 80. 1<sup>er</sup> prix : projet « Pius X », coupe longitudinale, Willy Meyer architecte, 1913 (*Bulletin technique de la Suisse romande*, 1913, n° 39, p. 207).

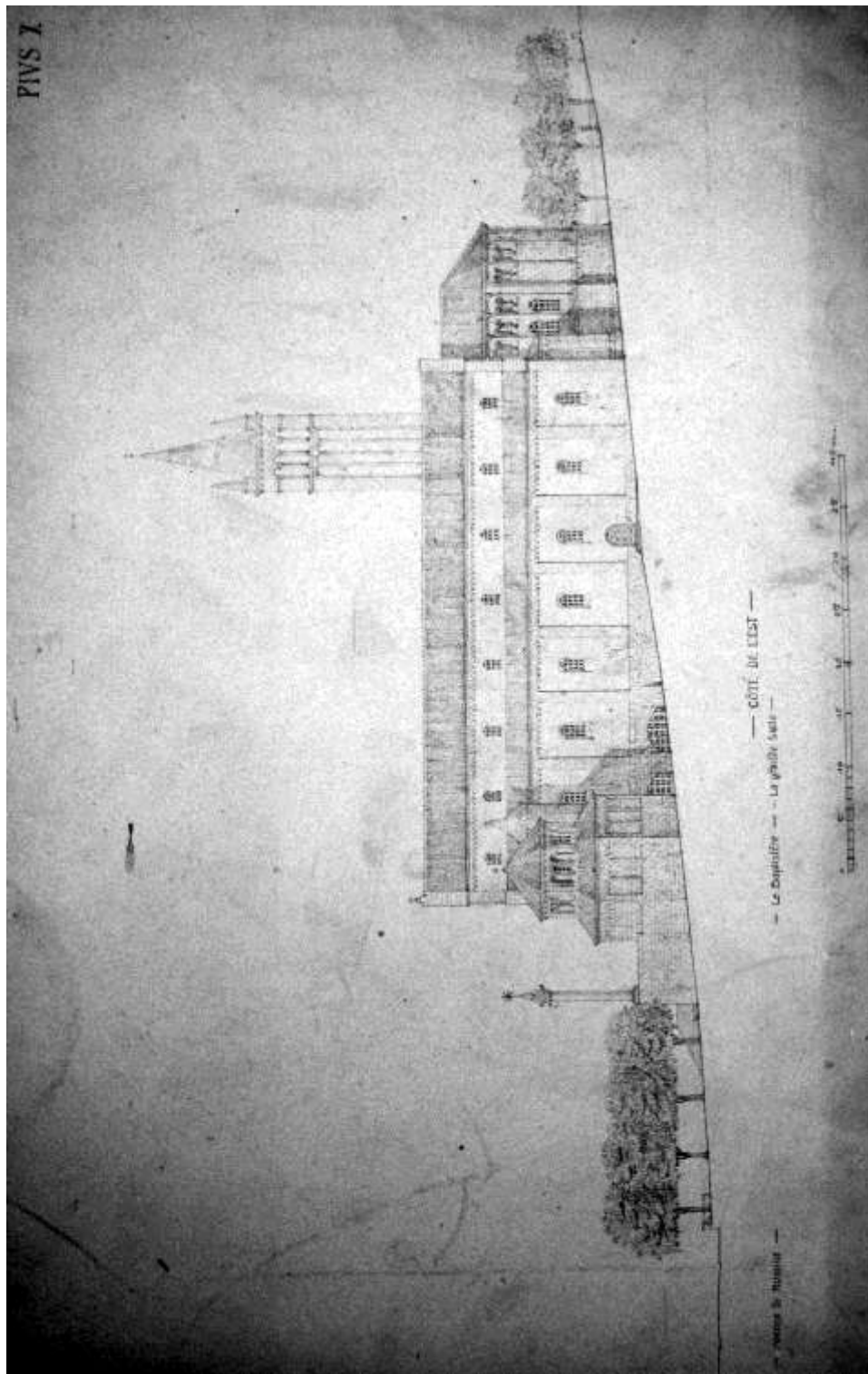


Fig. 81. 1<sup>er</sup> prix : projet « Pius X », élévation Est, Willy Meyer architecte, 1913 (ACV PP 4/3).

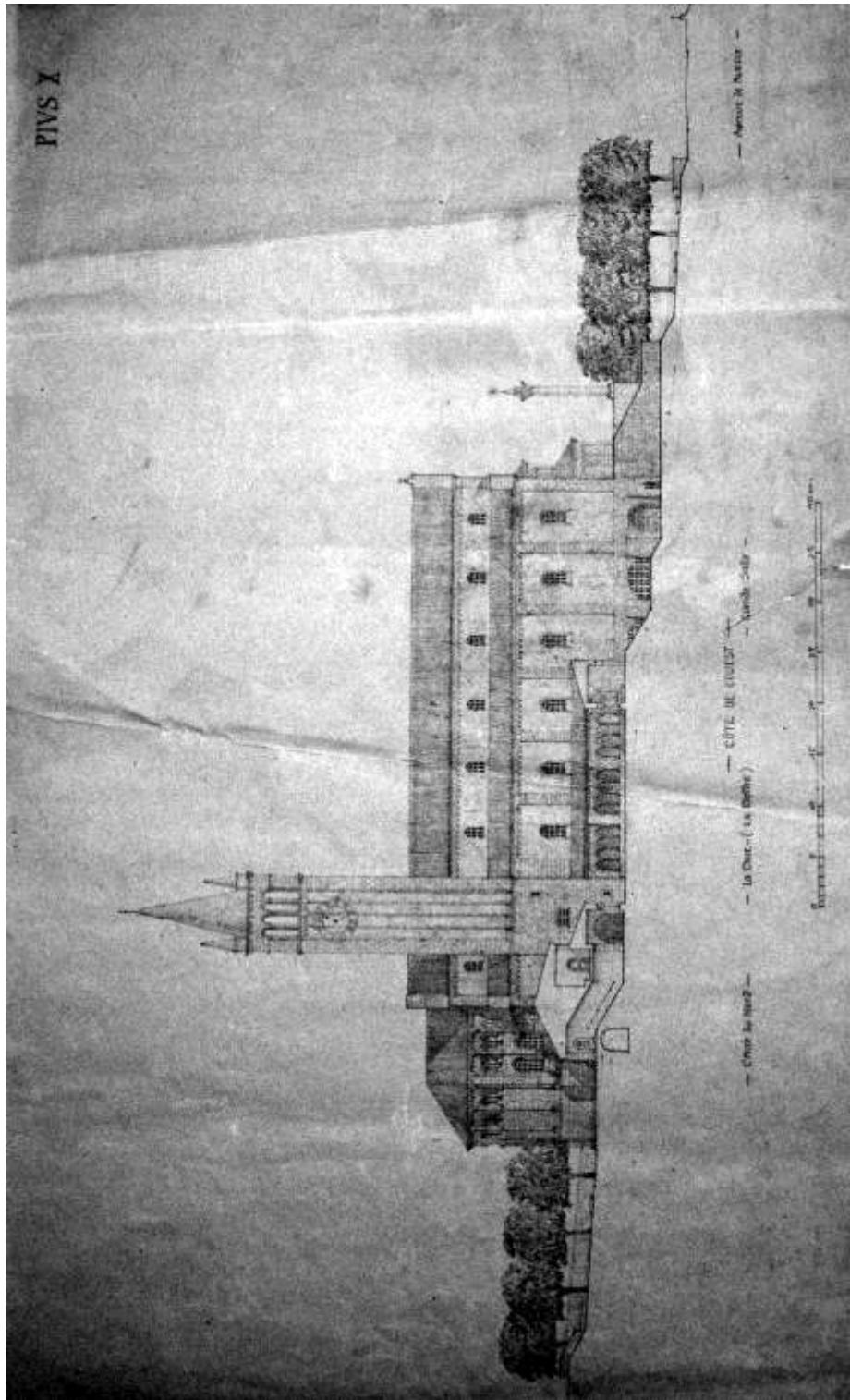


Fig. 82. 1<sup>er</sup> prix : projet « Pius X », élévation Ouest, Willy Meyer architecte, 1913 (ACV PP 4/3).

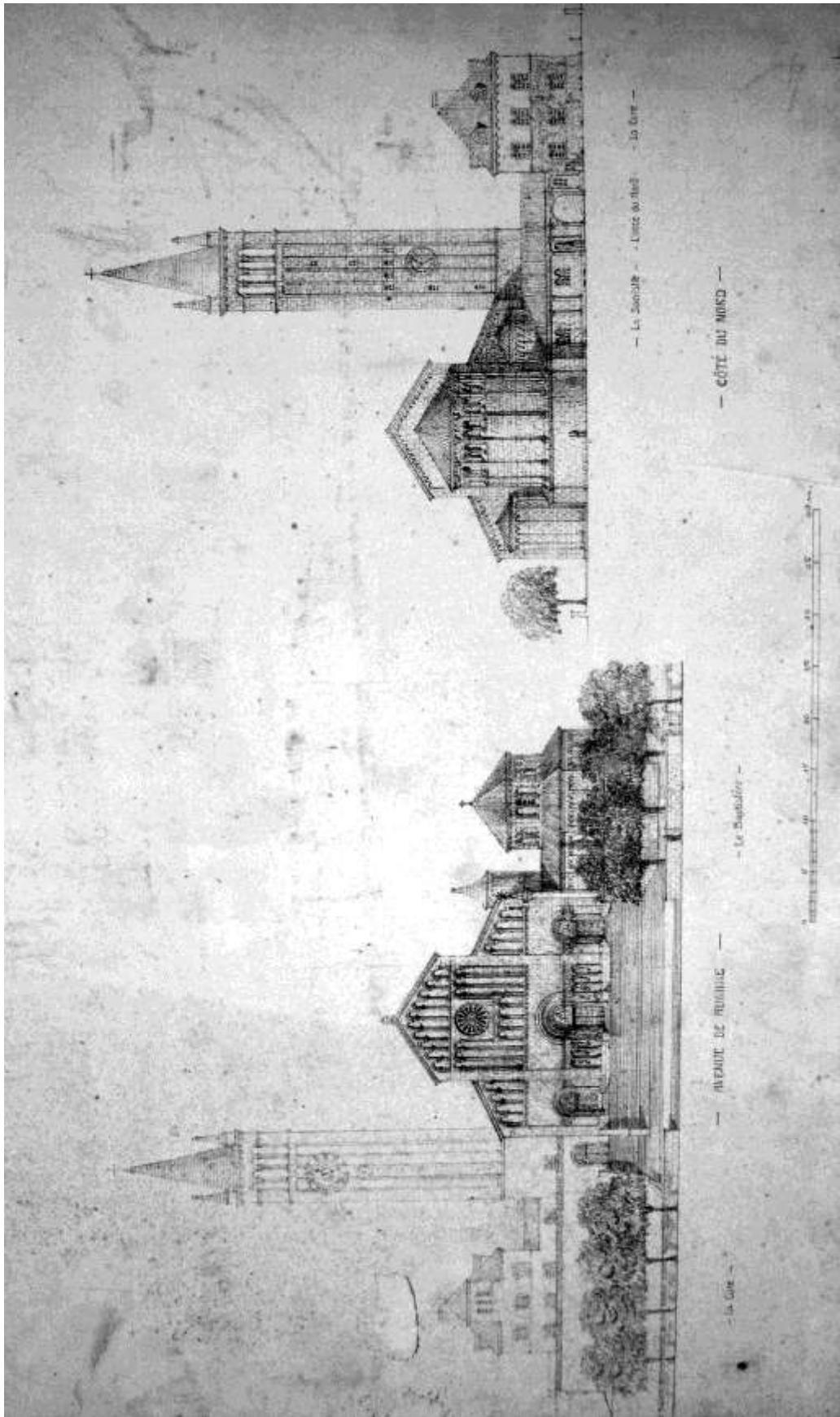


Fig. 83. 1<sup>er</sup> prix : projet « Pius X », élévations Nord et Sud, Willy Meyer architecte, 1913 (ACV PP 4/3).





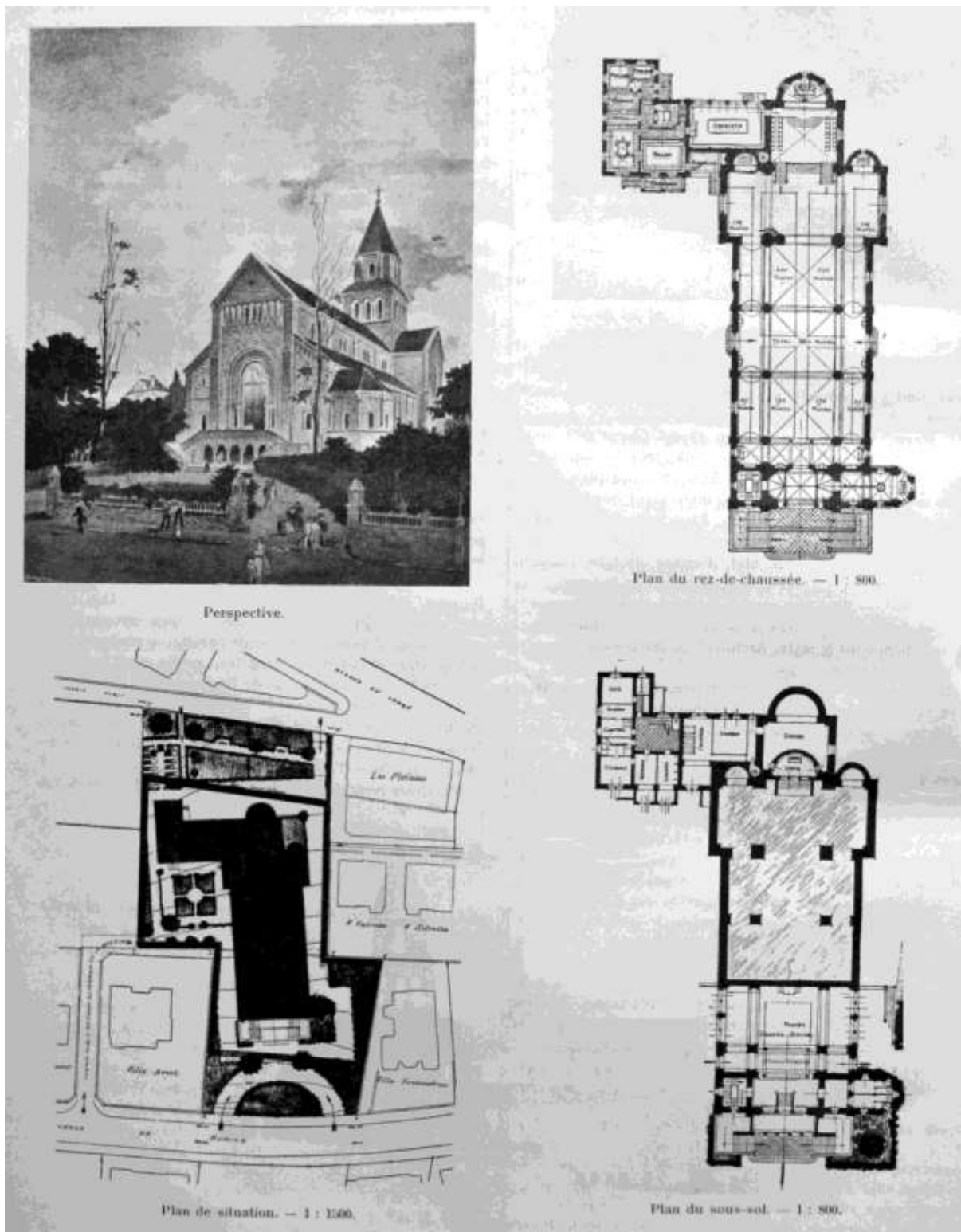


Fig. 85. 2<sup>e</sup> prix : projet « Hoc Signo », plans et perspective, F. Gilliard et J. Bischoff architectes, 1913 (*Bulletin technique de la Suisse romande*, 1913, n° 39, p. 218).

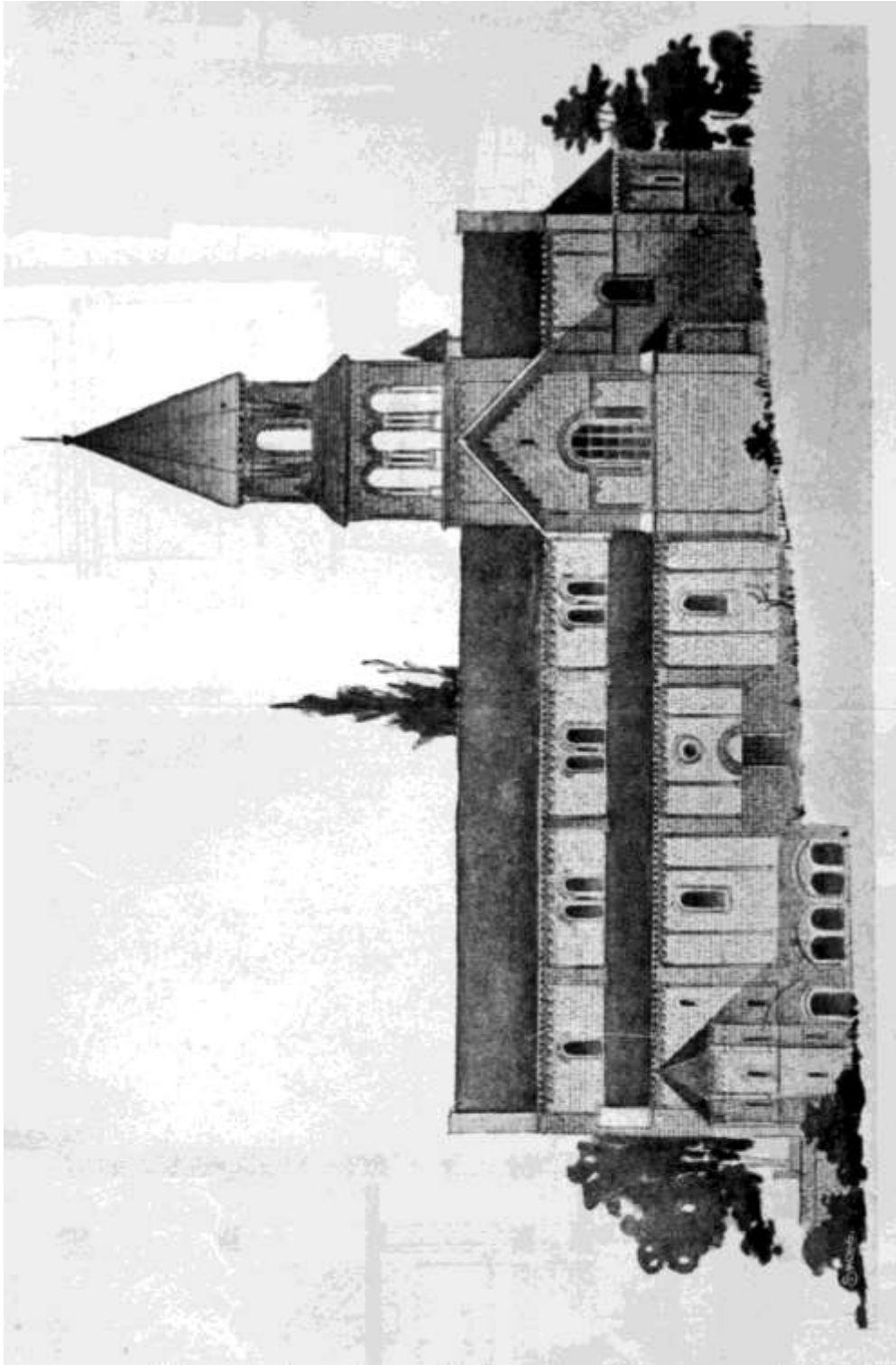


Fig. 86. 2<sup>e</sup> prix : projet « Hoc Signo », élévation Est, F. Gilliard et J. Bischoff architectes, 1913 (*Bulletin technique de la Suisse romande*, 1913, n° 39, p. 217).



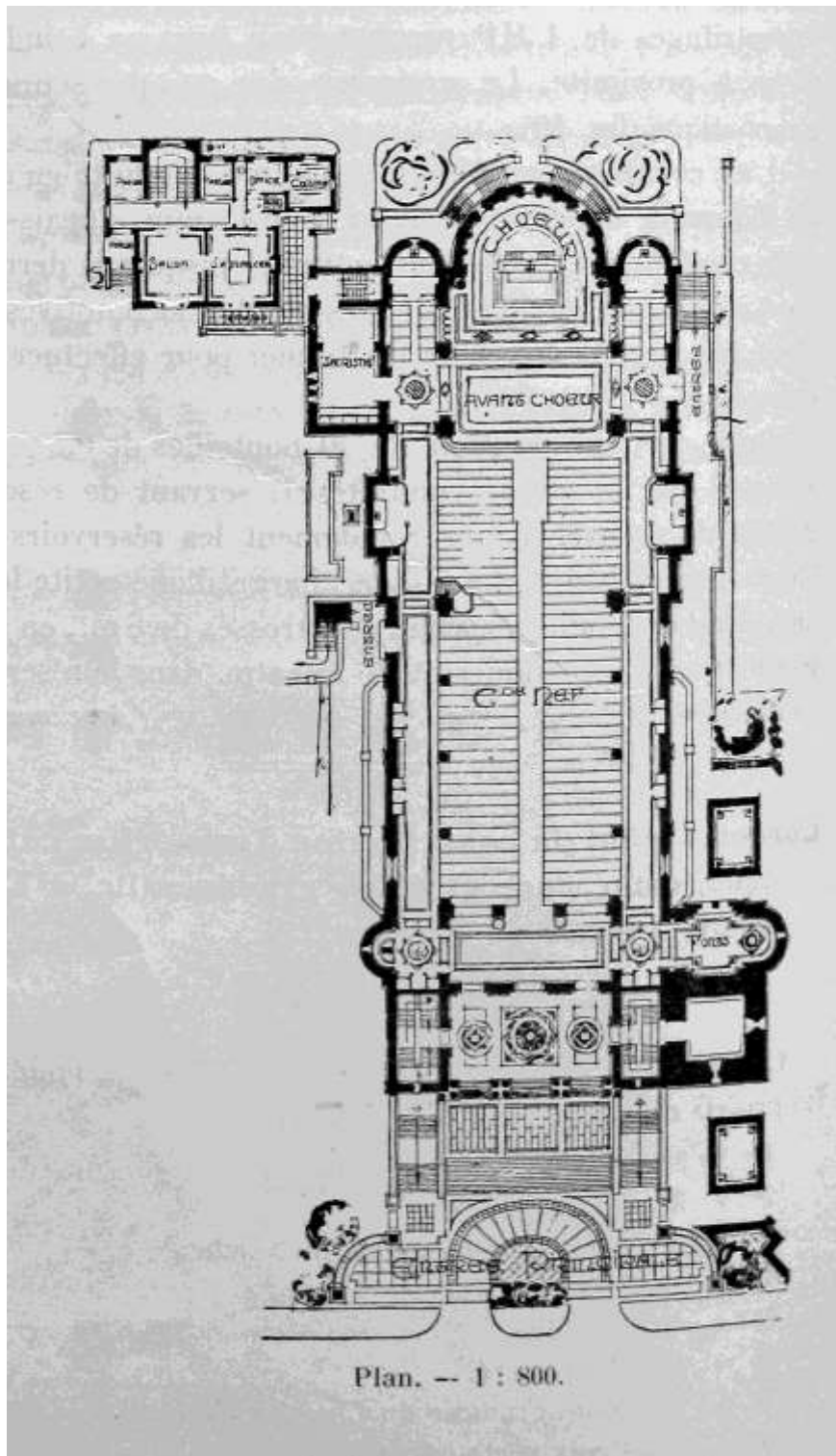


Fig. 88. 3<sup>e</sup> prix : projet « Alpha et Omega », plan du rez-de-chaussée, Ch. Wulfeff architecte, 1913 (*Bulletin technique de la Suisse romande*, 1913, n° 39, p. 228).



Fig. 89. 3<sup>e</sup> prix : projet « Alpha et Omega », élévations Nord et Ouest, Ch. Wulfleff architecte, 1913 (ACV PP 4/4).

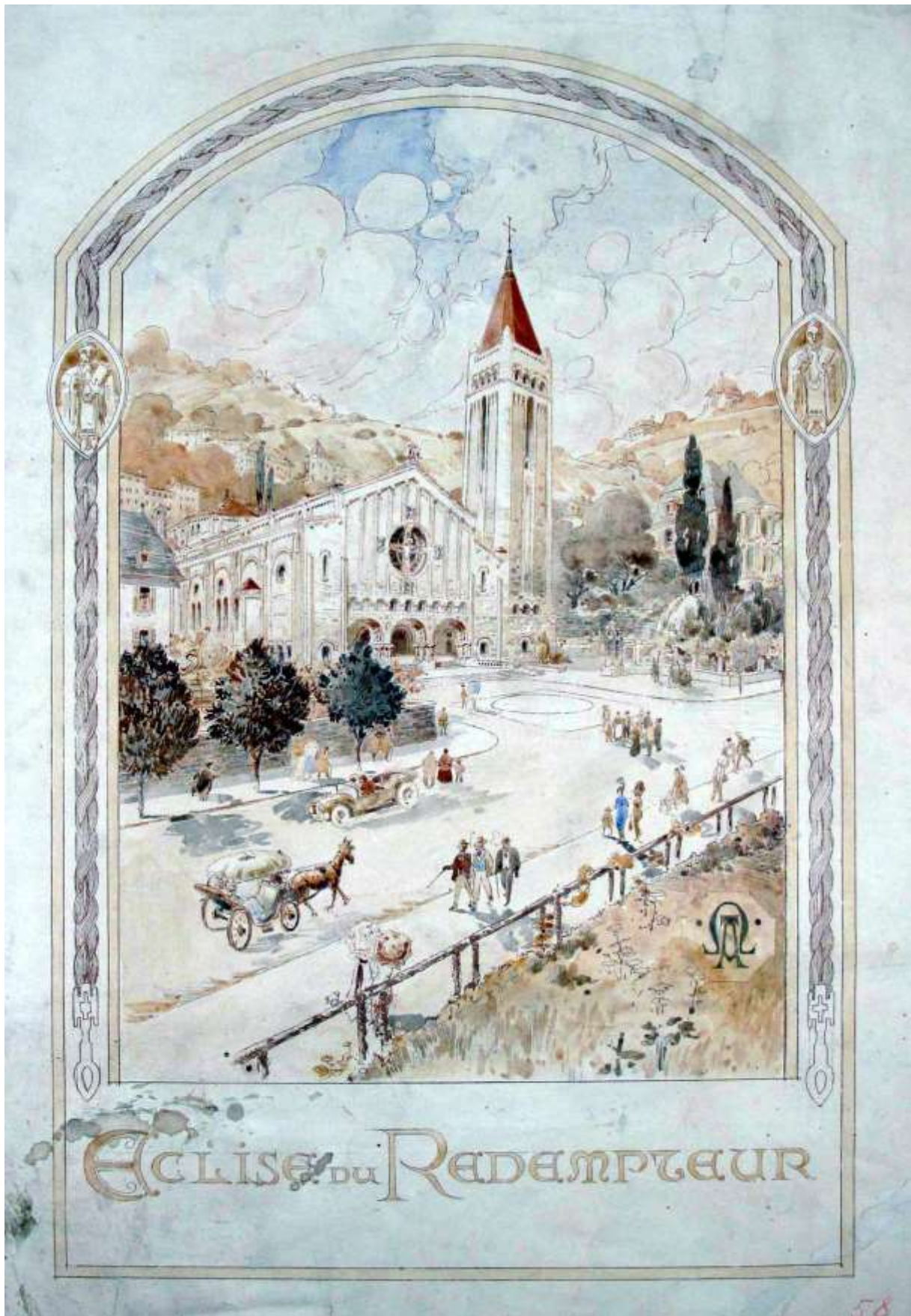


Fig. 90. 3<sup>e</sup> prix : projet « Alpha et Omega », perspective, Ch. Wulffleff architecte, 1913 (ACV PP 4/3).





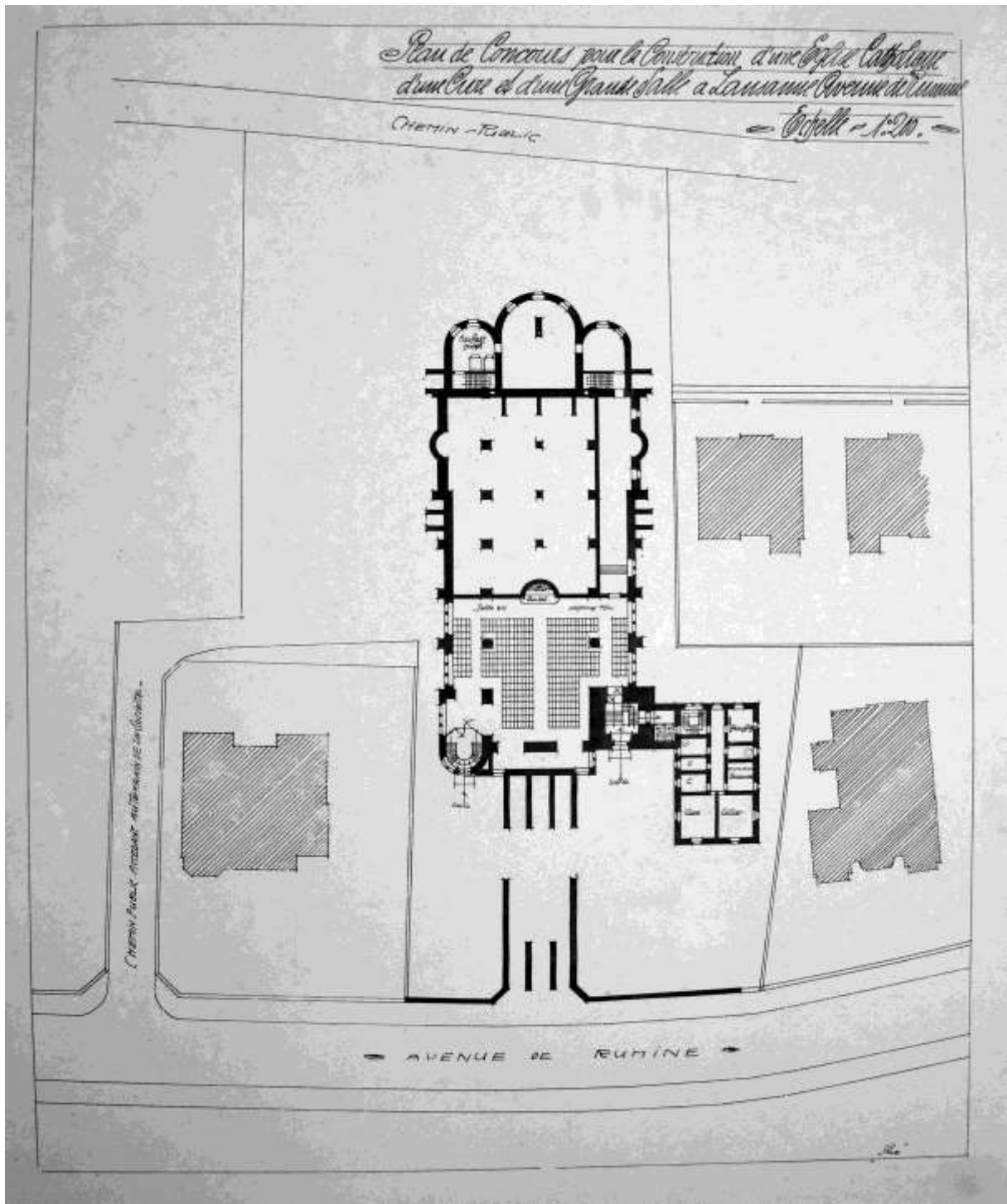


Fig. 92. 4<sup>e</sup> prix : projet « Pax », plan du sous-sol, Ch. Rimli architecte, 1913 (ACV PP 4/2).



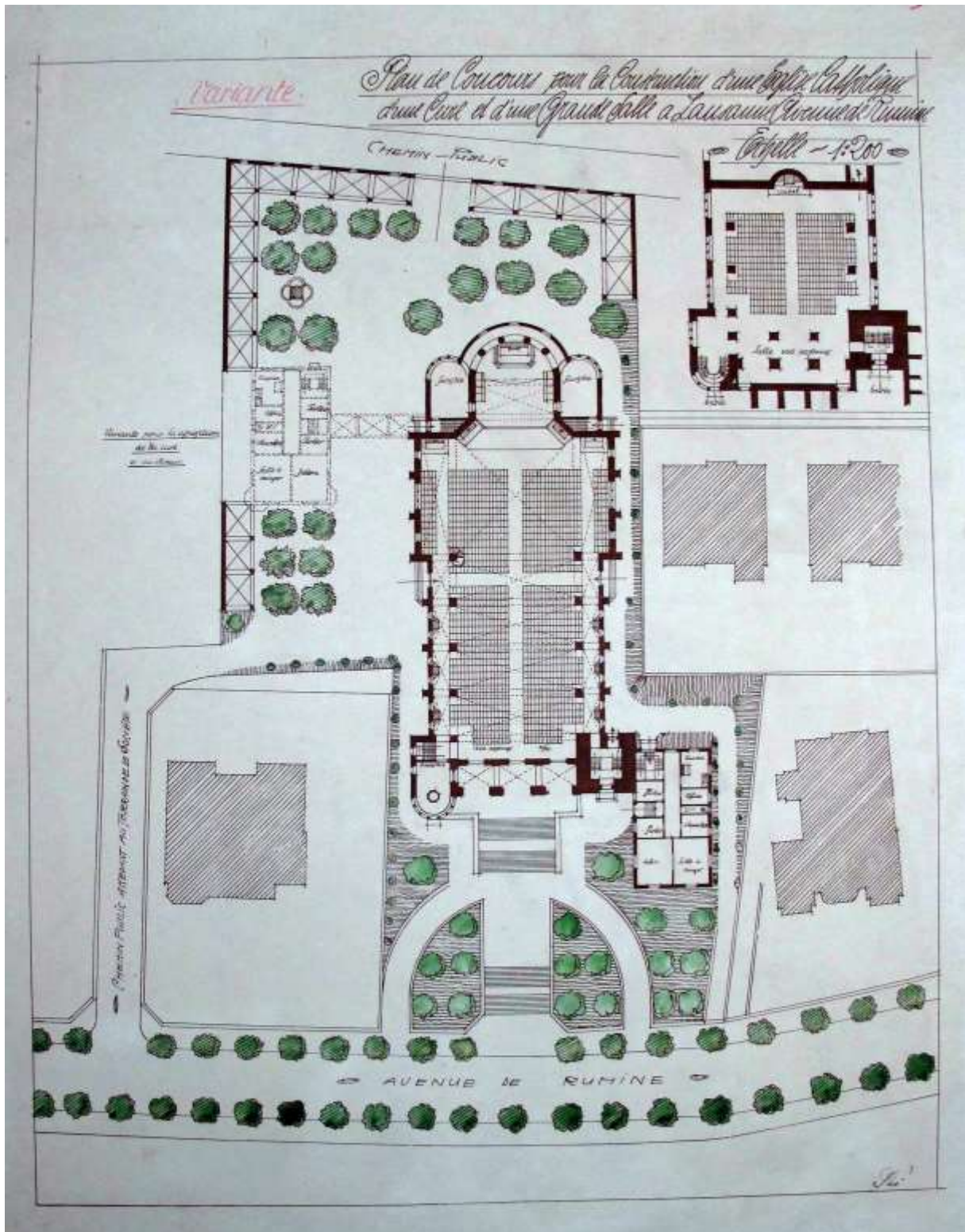


Fig. 94. 4<sup>e</sup> prix : projet « Pax », plan du rez-de-chaussée variante 2, Ch. Rimli architecte, 1913 (ACV PP 4/2).

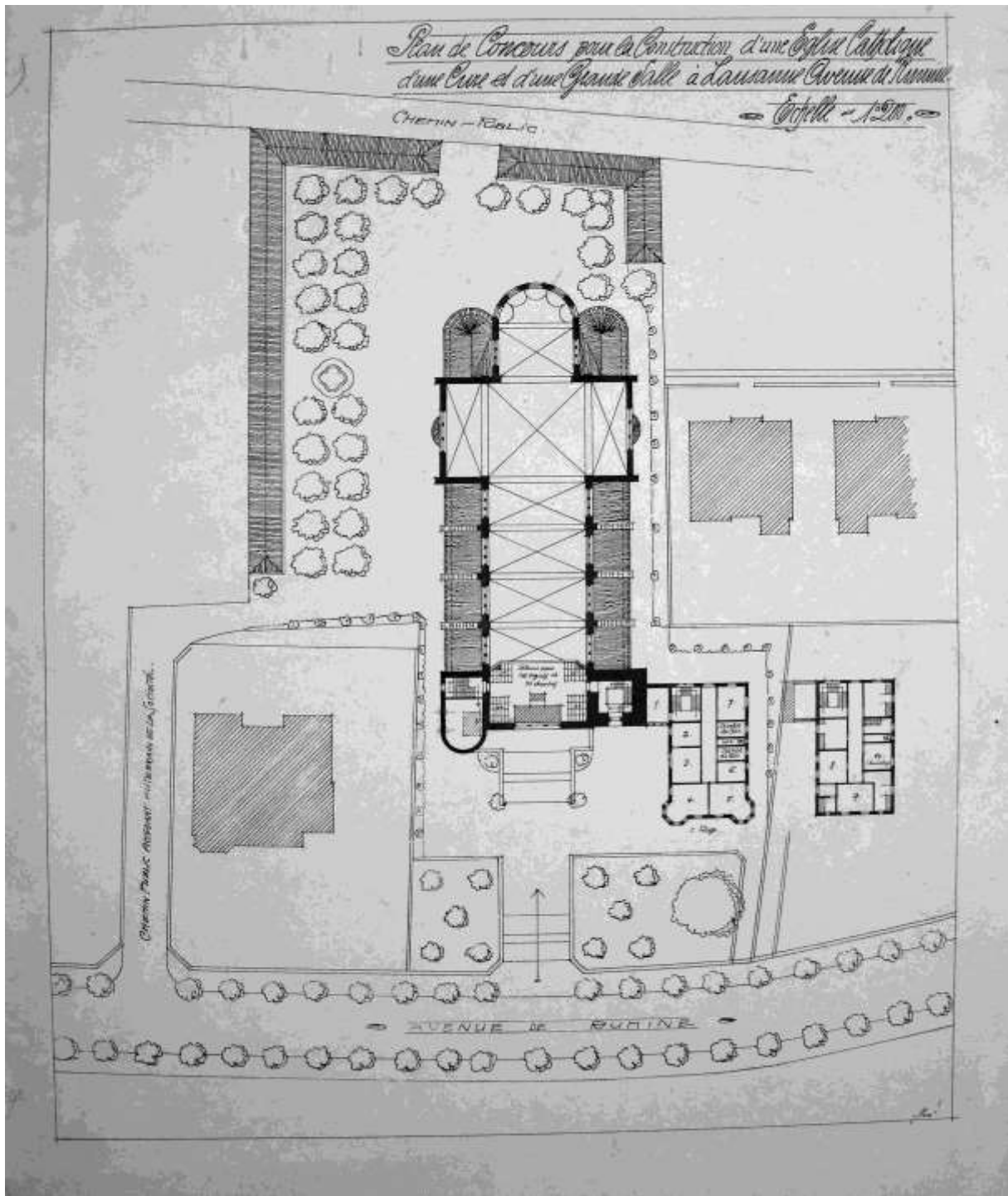


Fig. 95. 4<sup>e</sup> prix : projet « Pax », plan d'étage, Ch. Rimli architecte, 1913 (ACV PP 4/2).

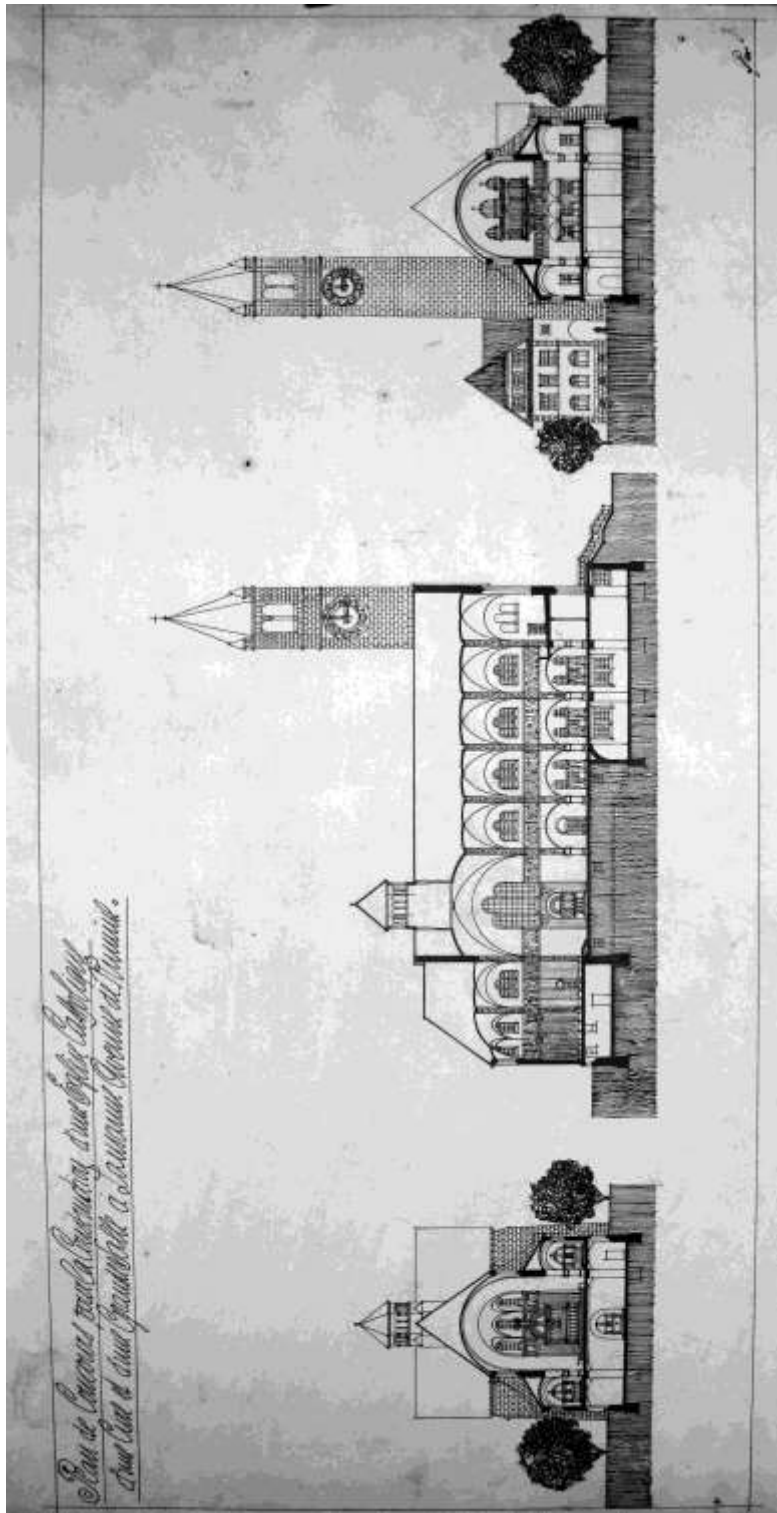


Fig. 96. 4<sup>e</sup> prix : projet « Pax », coupes, Ch. Rimli architecte, 1913 (ACV PP 4/2).

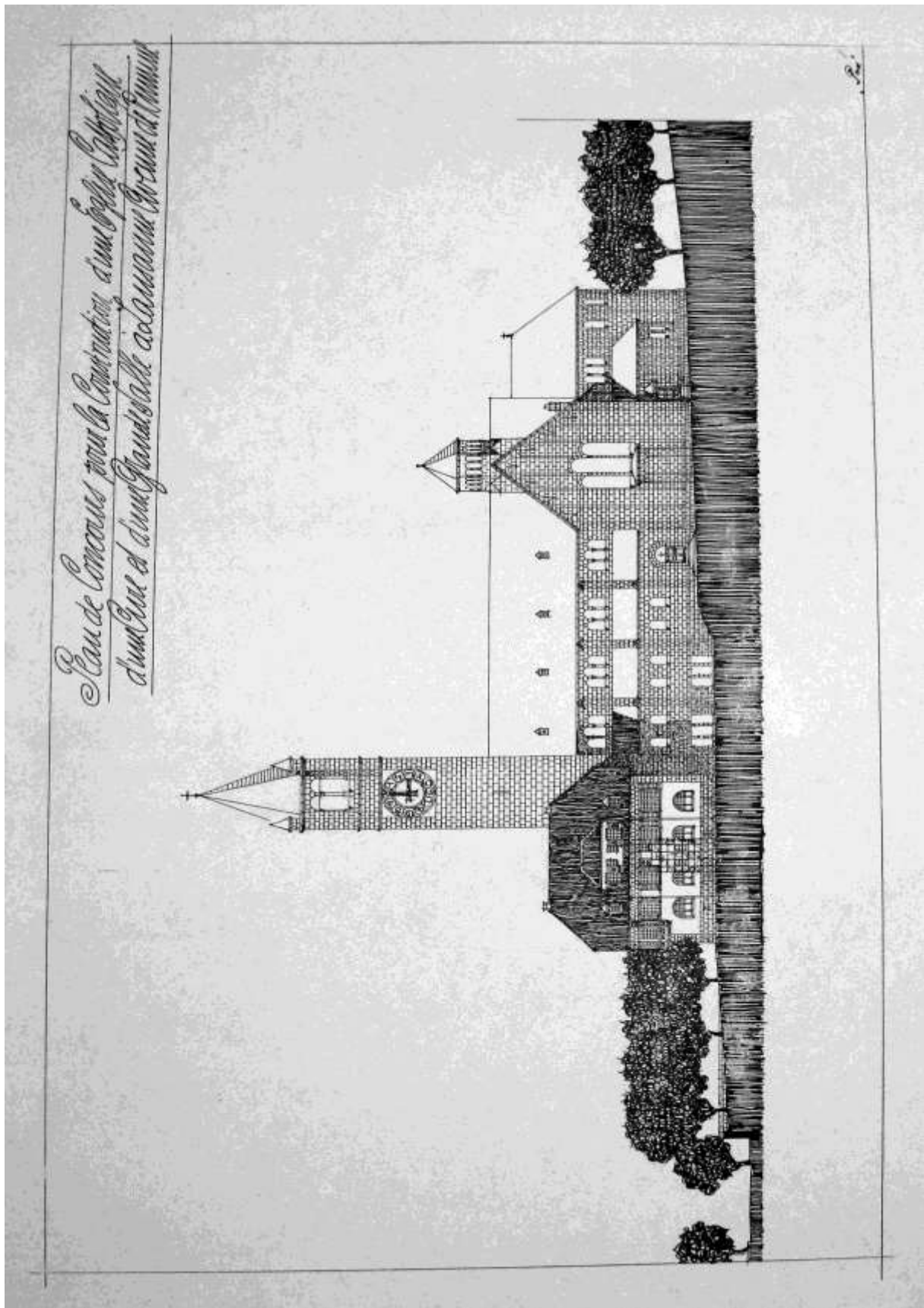


Fig. 97. 4<sup>e</sup> prix : projet « Pax », élévation Est, Ch. Rimli architecte, 1913 (ACV PP 4/2).

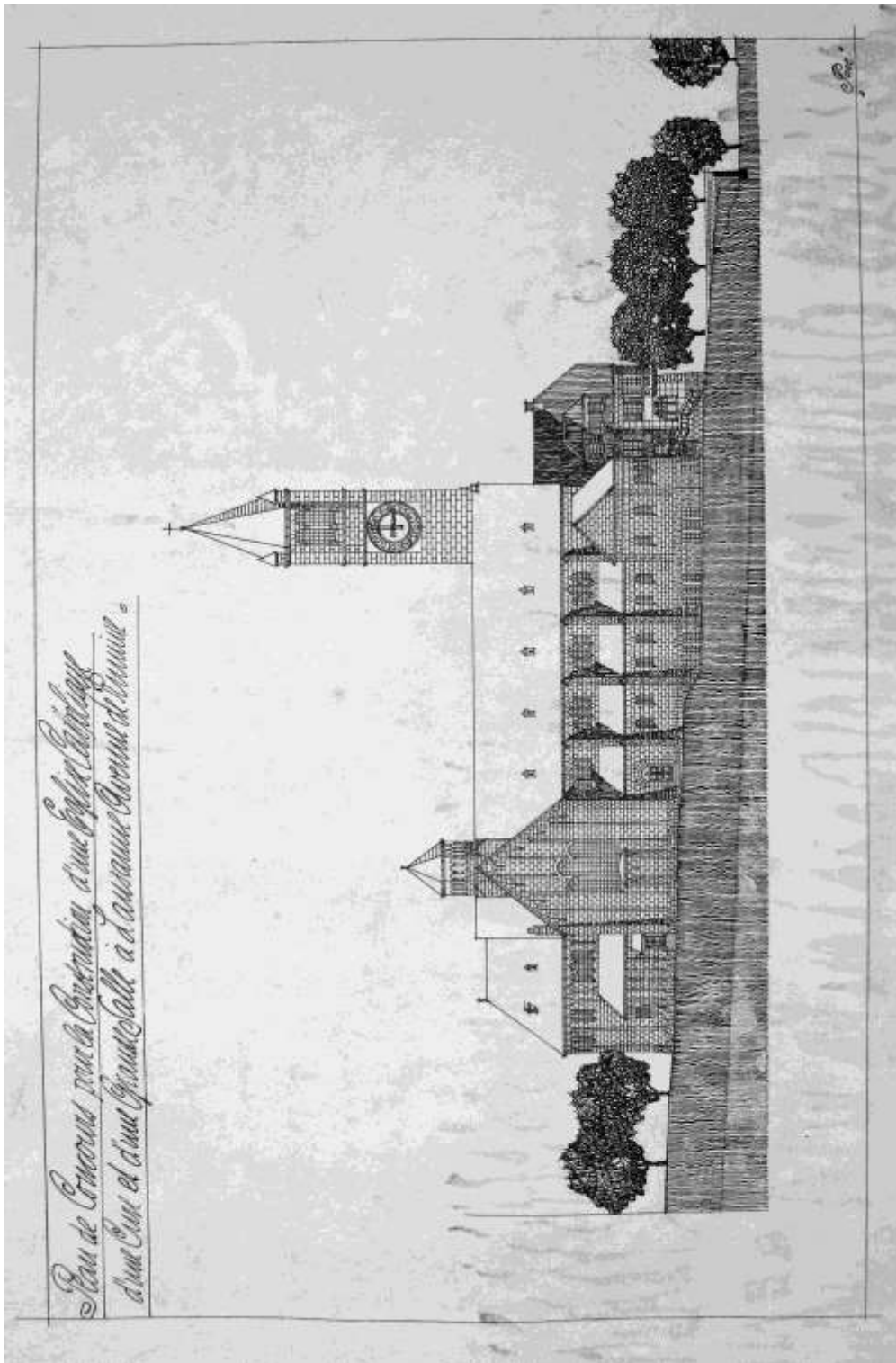


Fig. 98. 4<sup>e</sup> prix : projet « Pax », élévation Ouest, Ch. Rimli architecte, 1913 (ACV PP 4/2).

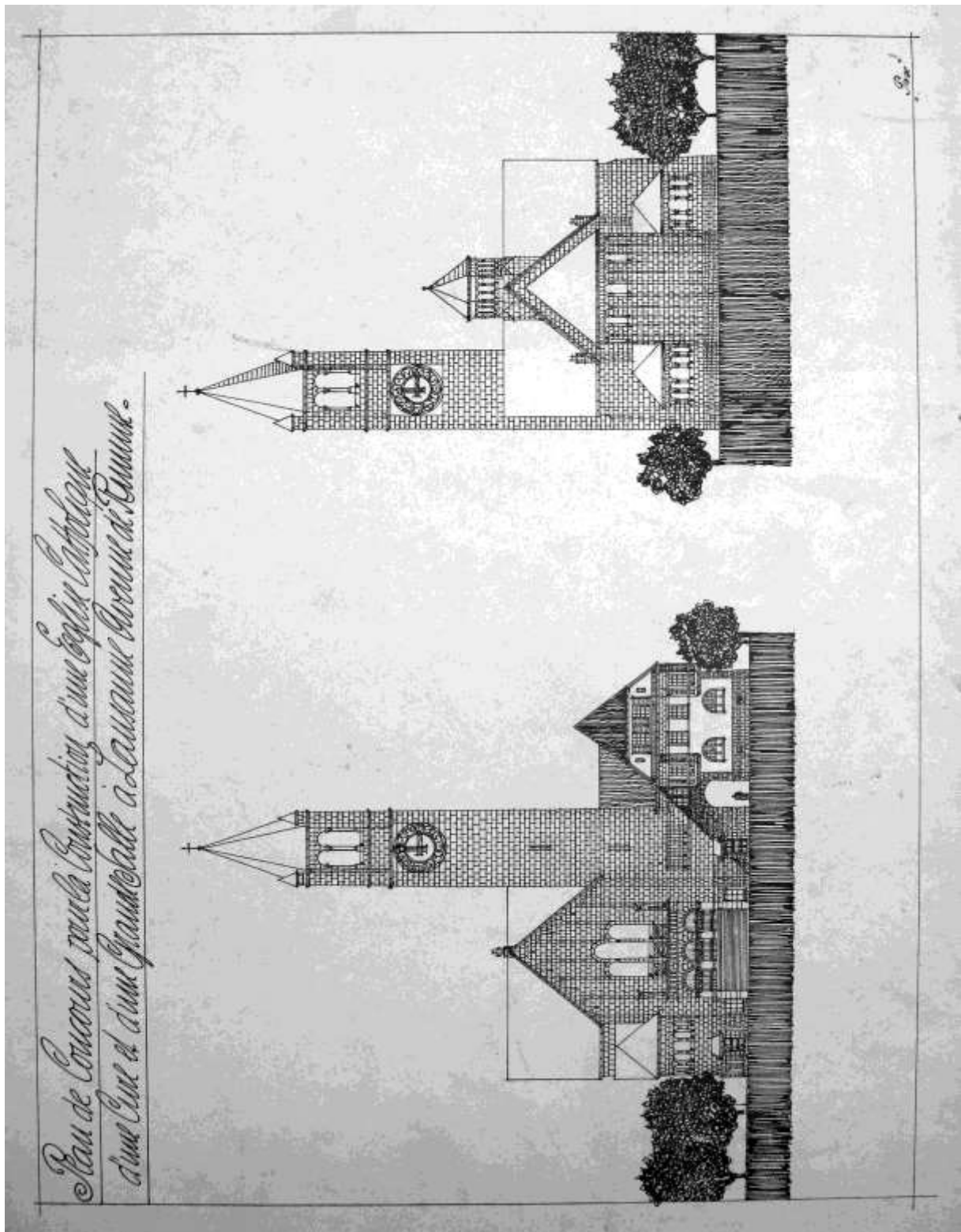


Fig. 99. 4<sup>e</sup> prix : projet « Pax », élévations Nord et Sud, Ch. Rimli architecte, 1913 (ACV PP 4/2).



## 2. Les plans d'exécution de 1915

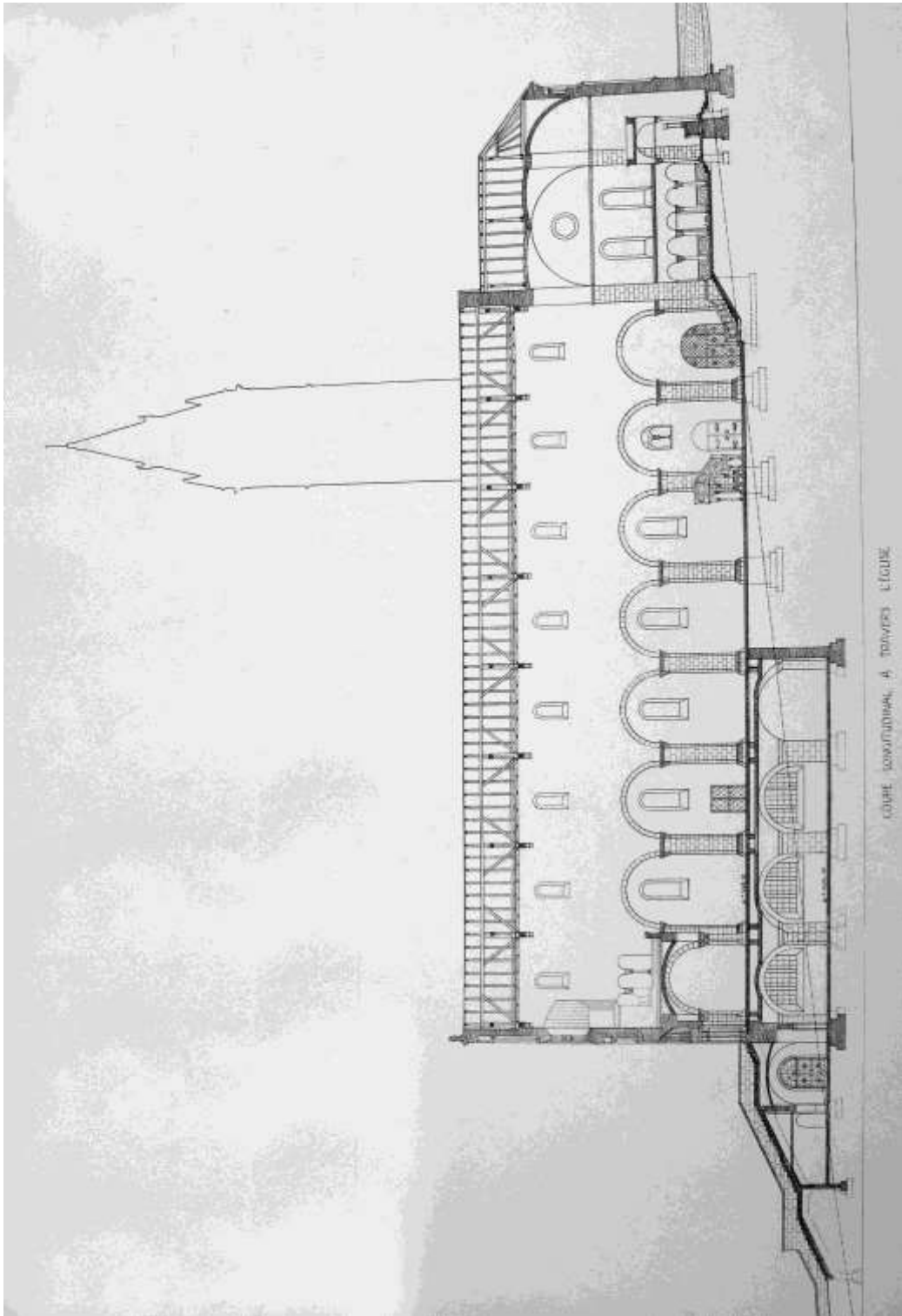


Fig. 100. Plans d'exécution, coupe longitudinale, Otto Schmid et Willy Meyer architectes, 1915 (ACV PP 4/5).

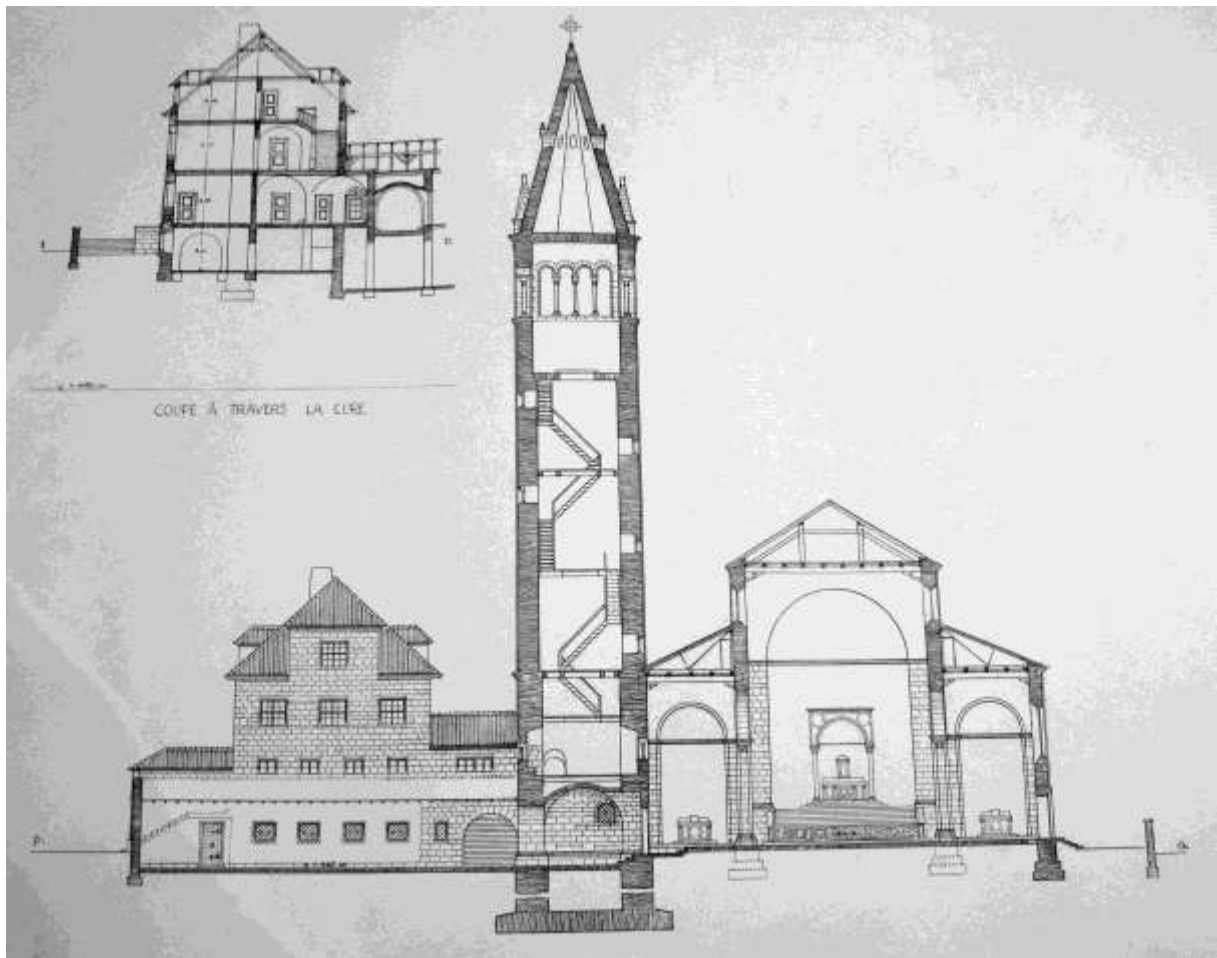


Fig. 101. Plans d'exécution, coupe longitudinale, Otto Schmid et Willy Meyer architectes, 1915 (ACV PP 4/5).

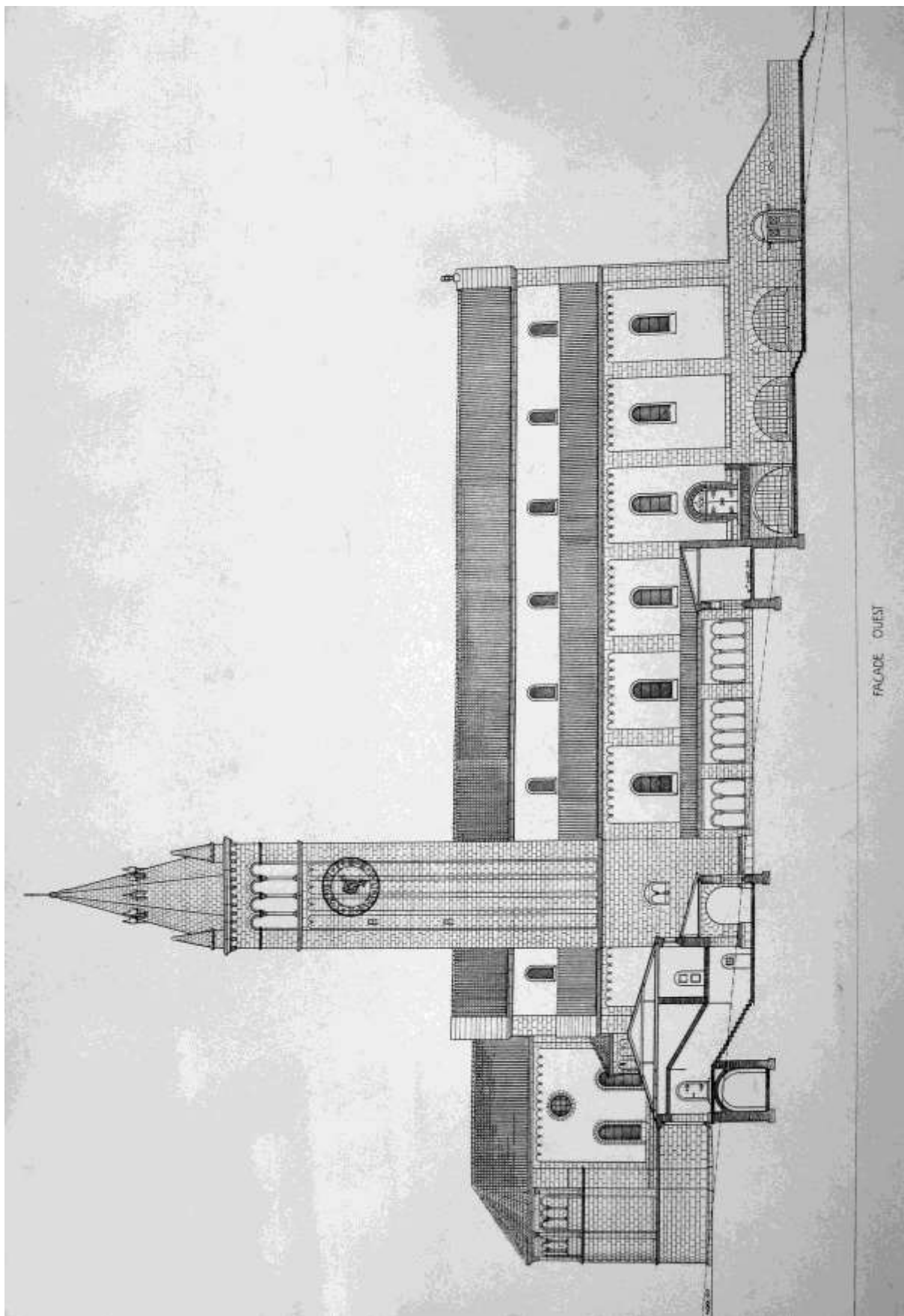


Fig. 102. Plans d'exécution, élévation Ouest, Otto Schmid et Willy Meyer architectes, 1915 (ACV PP 4/5).



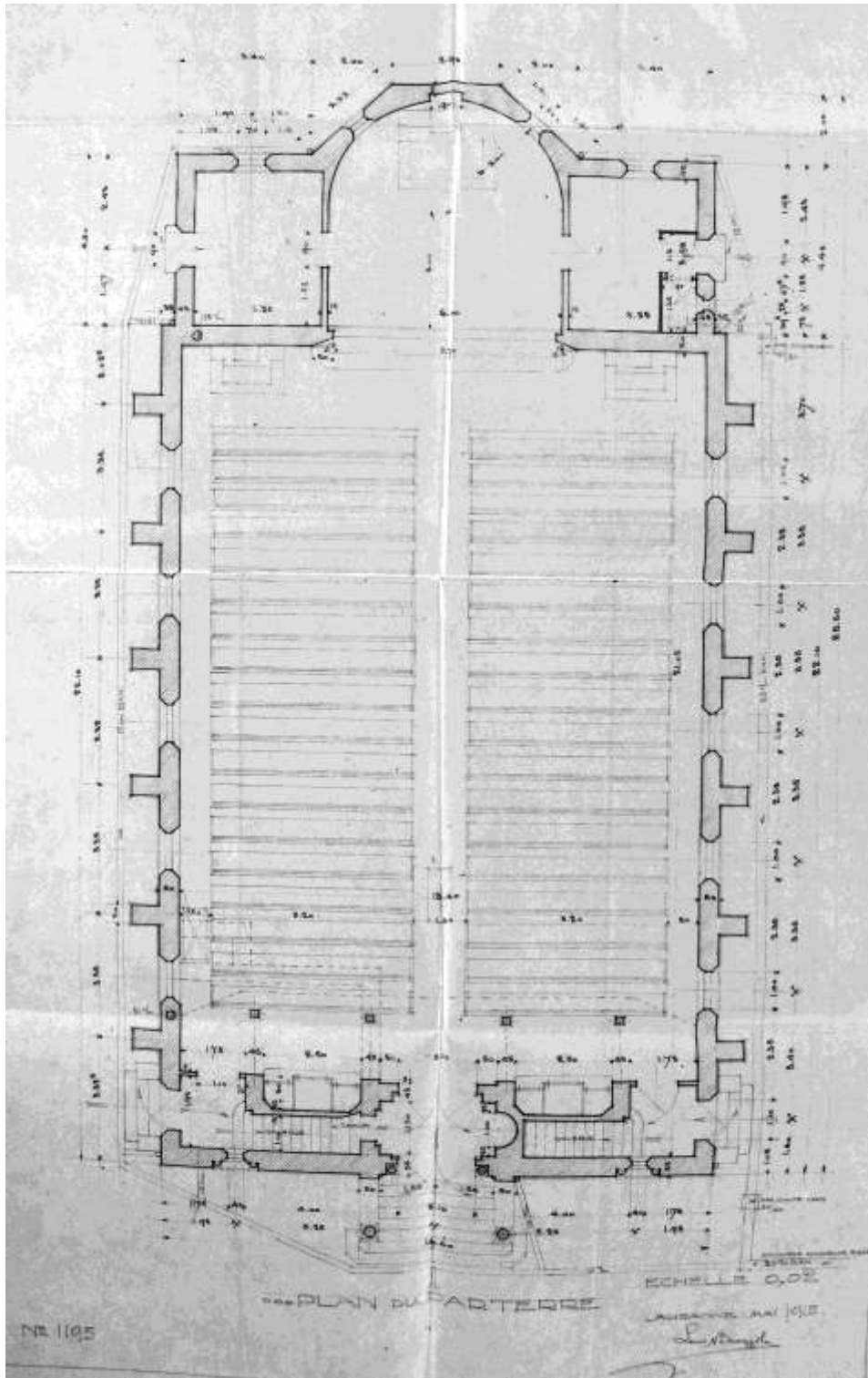


Fig. 104. Plan du rez-de-chaussée, Louis-Albert Brazzola architecte, mai 1915 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

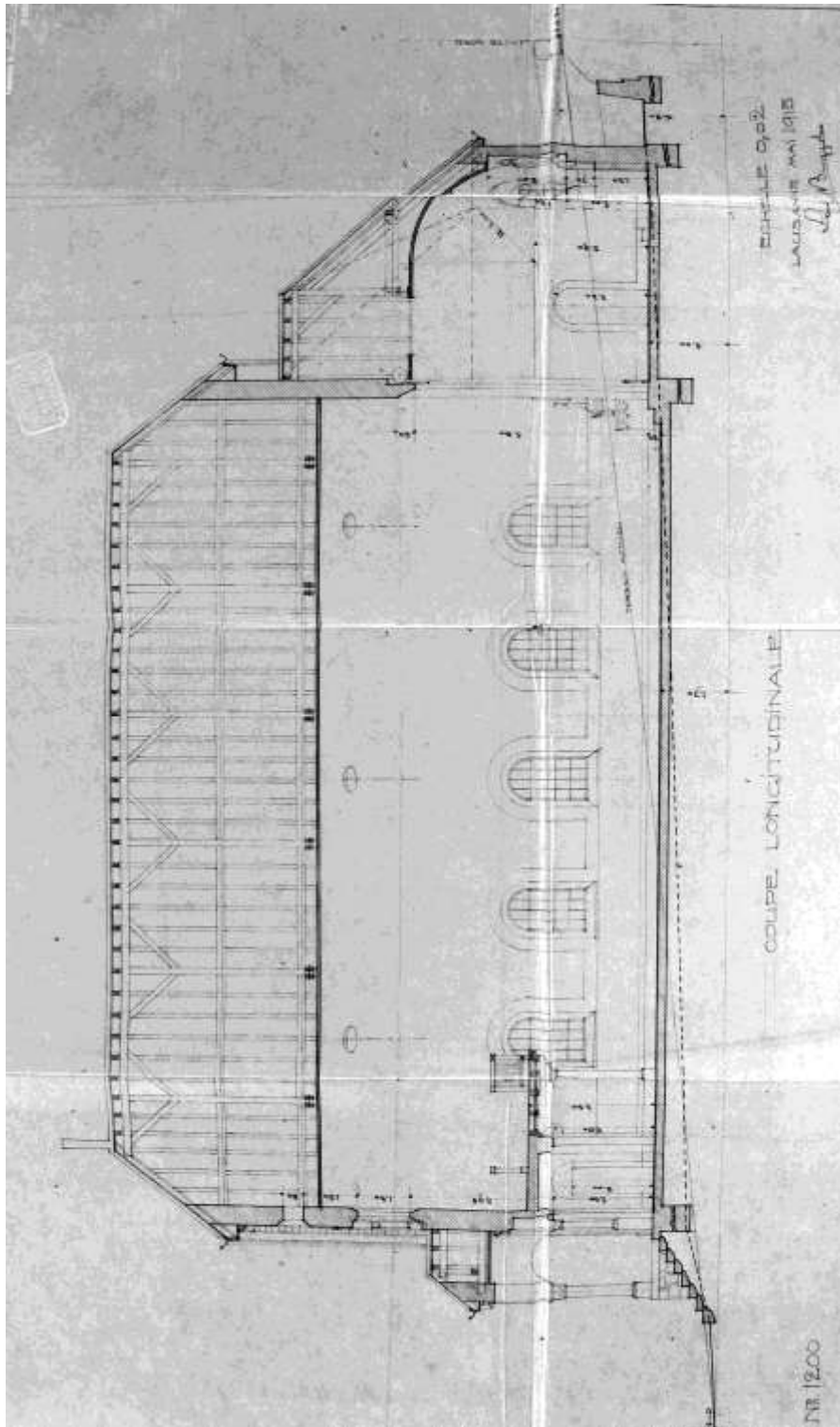


Fig. 105. Coupe longitudinale, Louis-Albert Brazzola architecte, mai 1915 (AVL, dossier de mise à l'enquête publique).

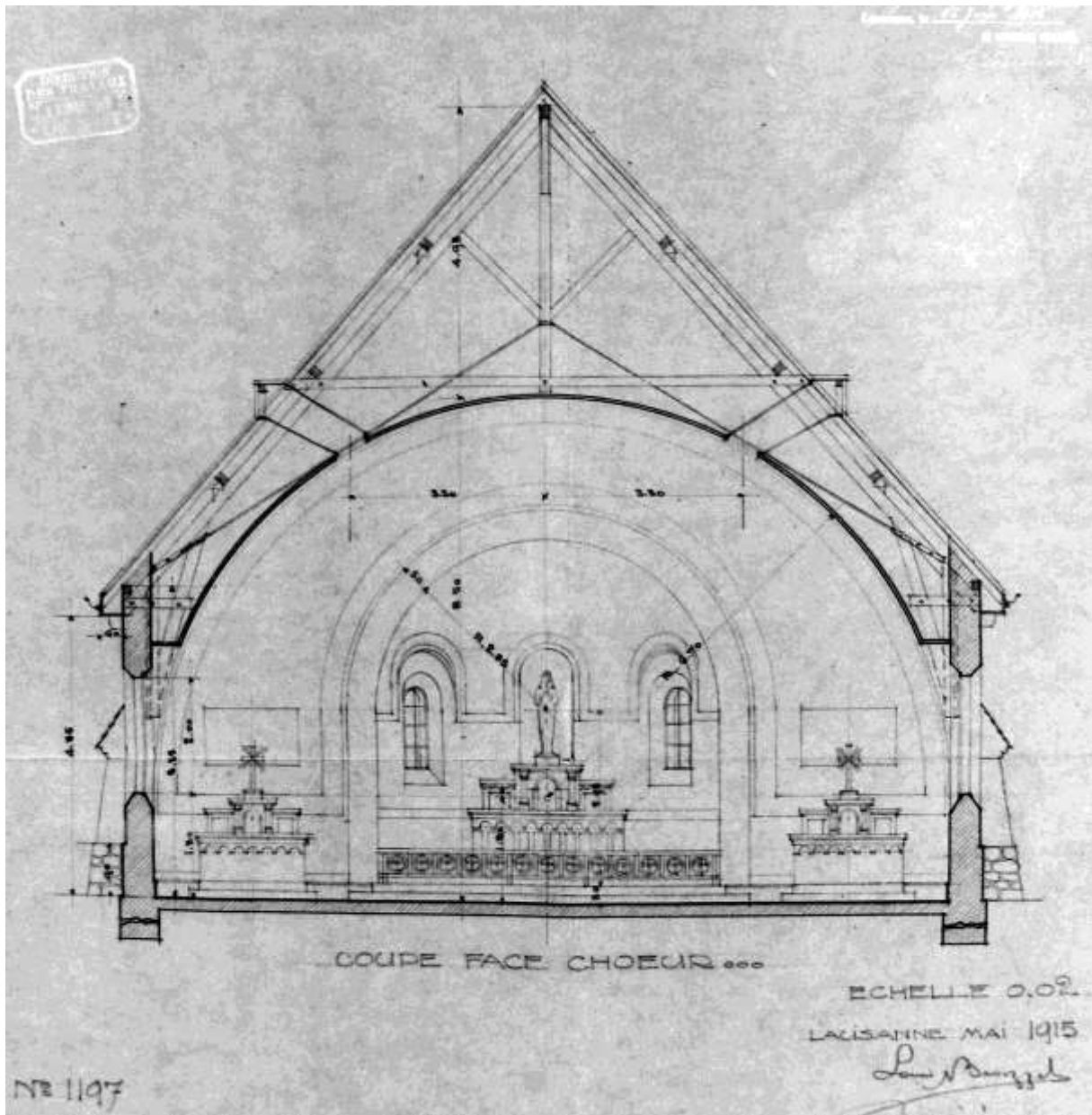


Fig. 106. Coupe transversale, face au chœur, Louis-Albert Brazzola architecte, mai 1915 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

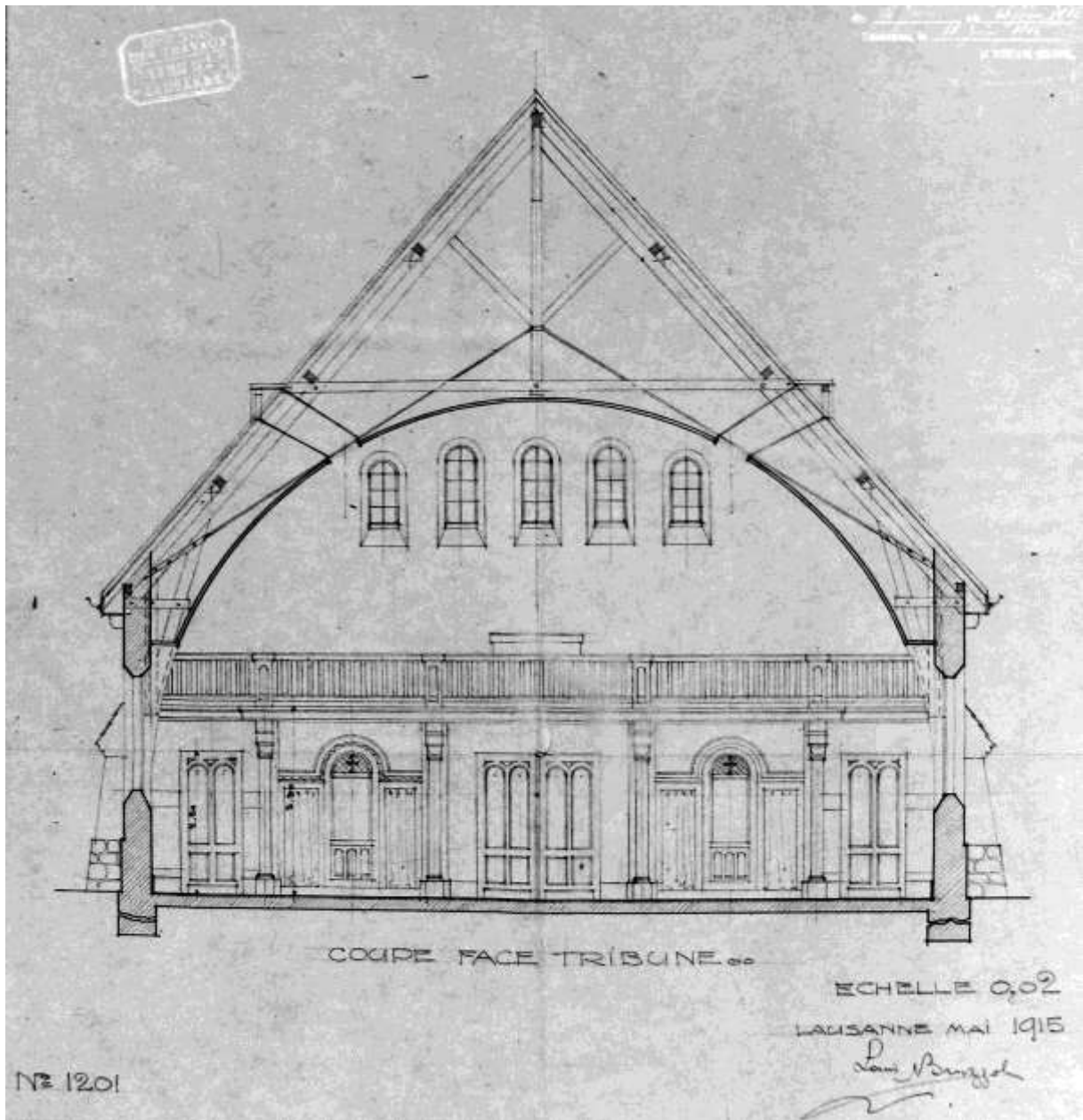


Fig. 107. Coupe transversale, face à la tribune, Louis-Albert Brazzola architecte, mai 1915 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).



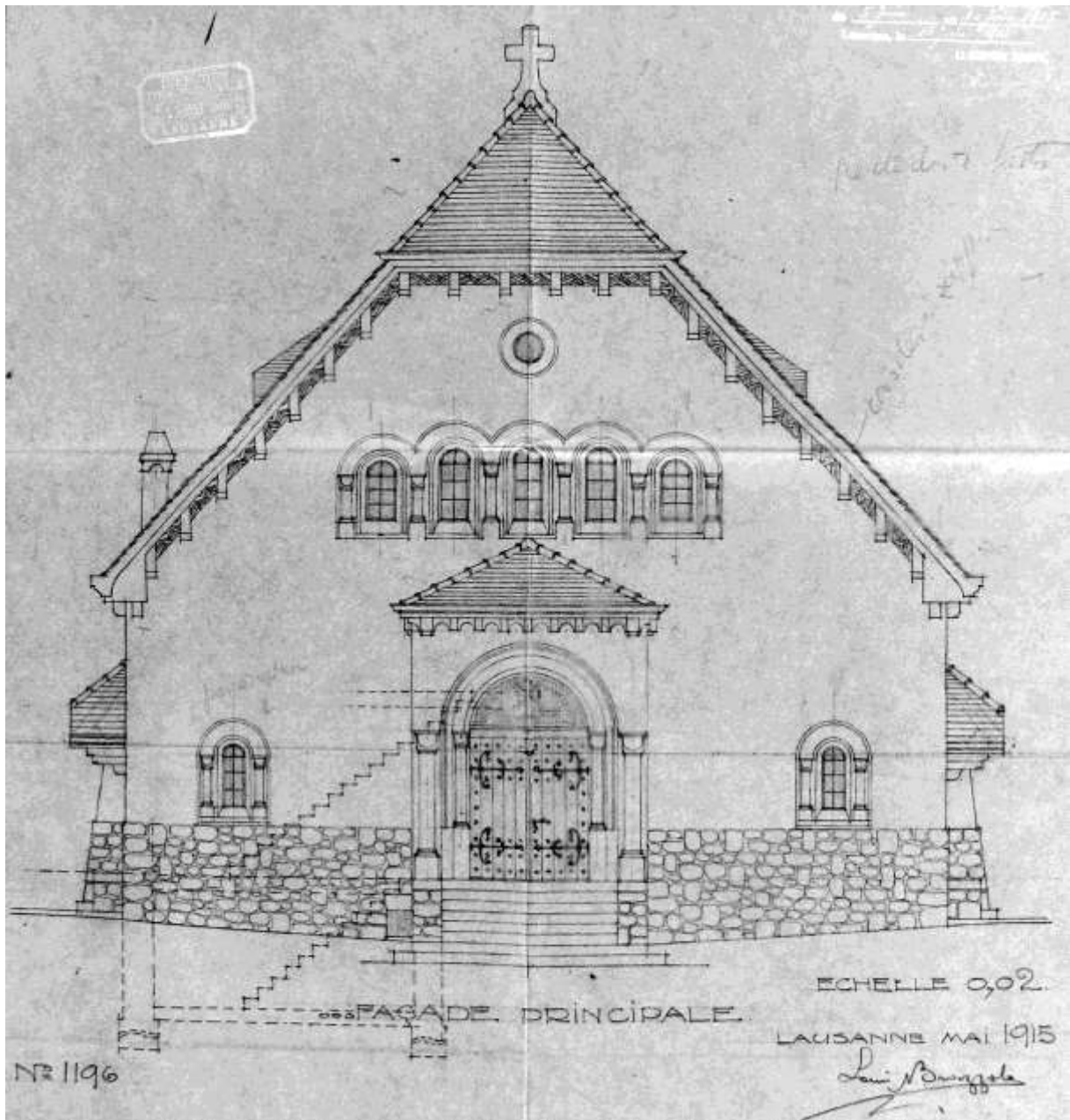


Fig. 108. Elévation Sud, Louis-Albert Brazzola architecte, mai 1915 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

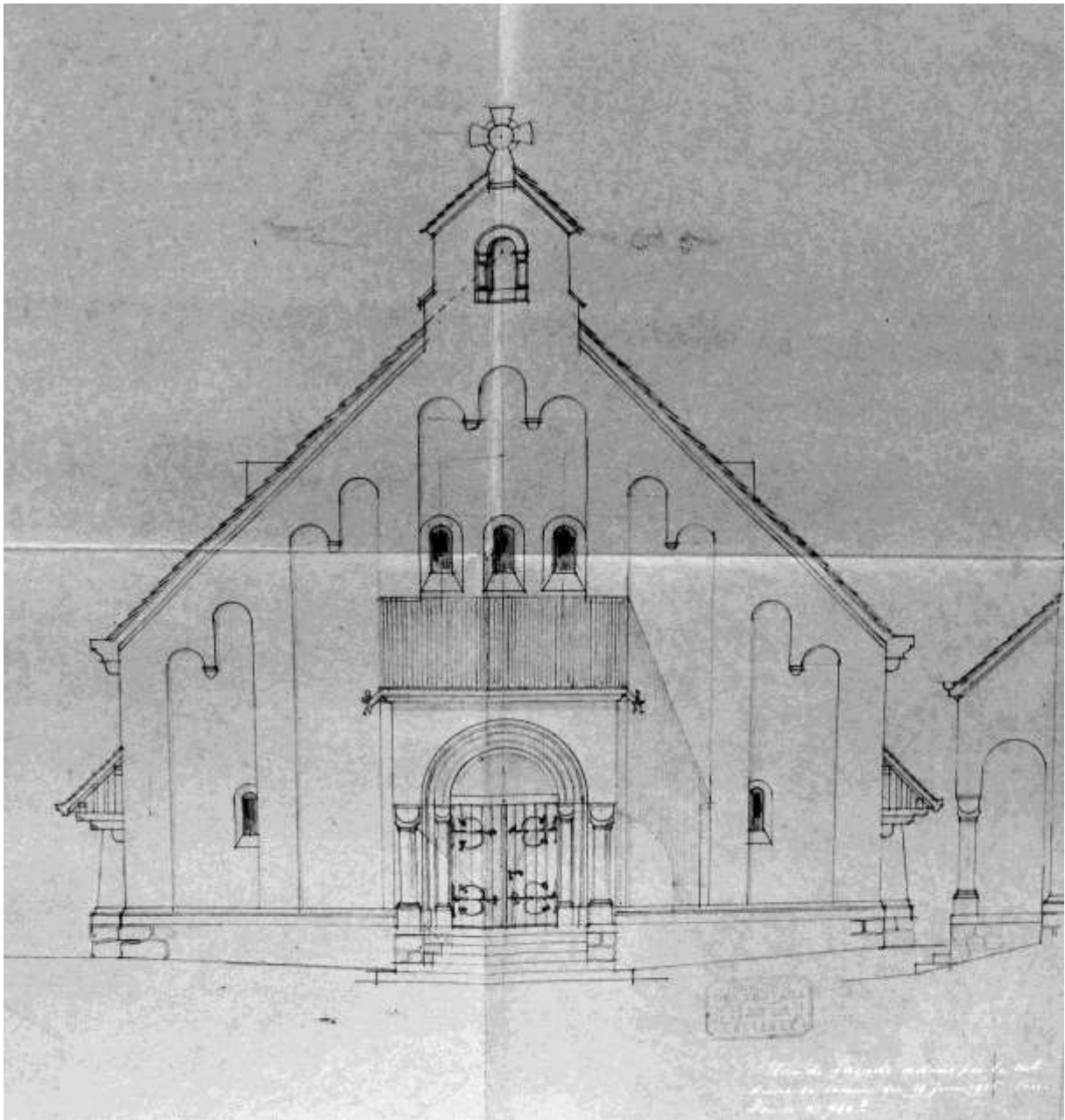


Fig. 109. Plan du rez-de-chaussée, Louis-Albert Brazzola architecte, juin 1915 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

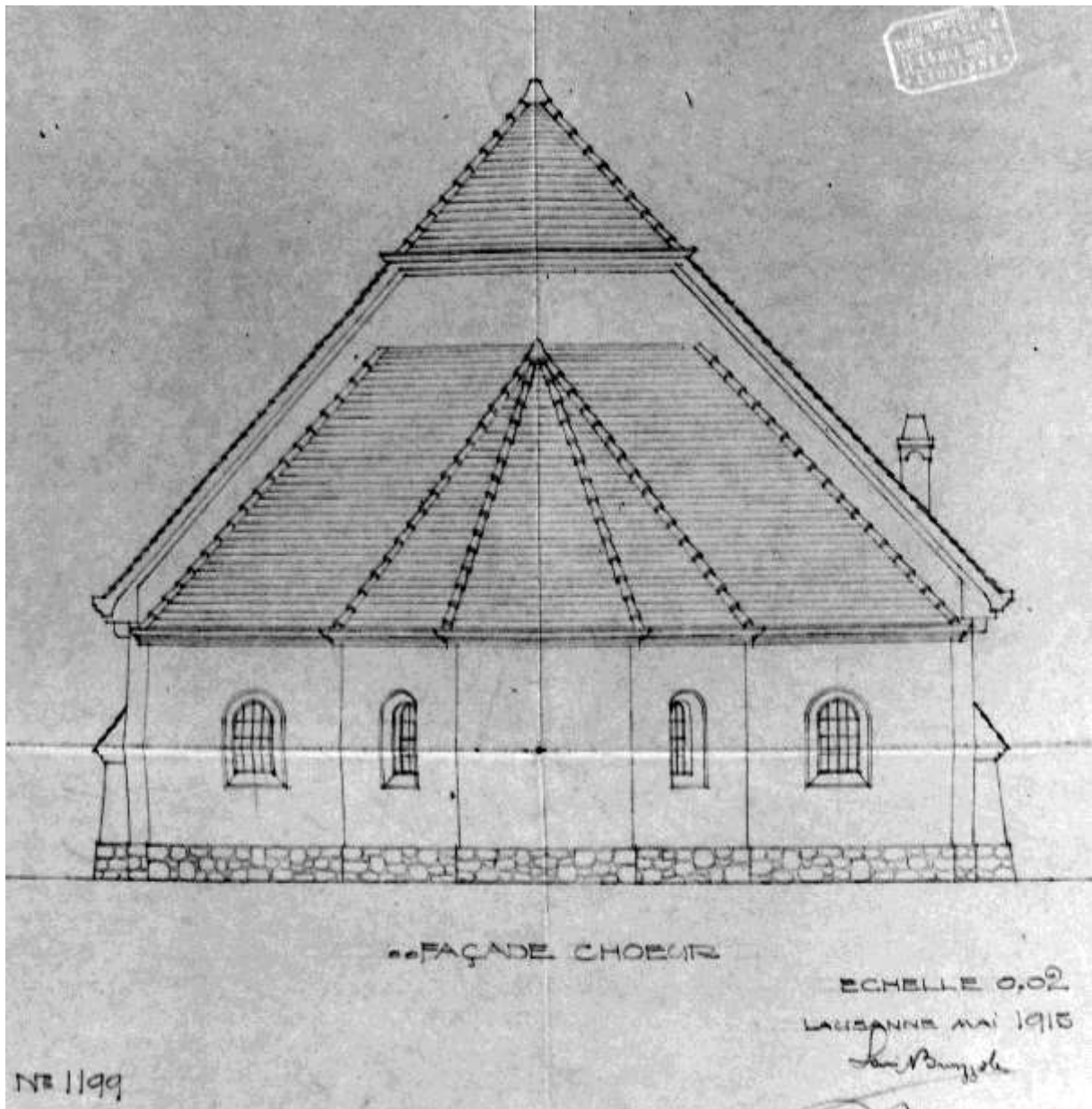


Fig. 110. Elévation Nord, Louis-Albert Brazzola architecte, mai 1915 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

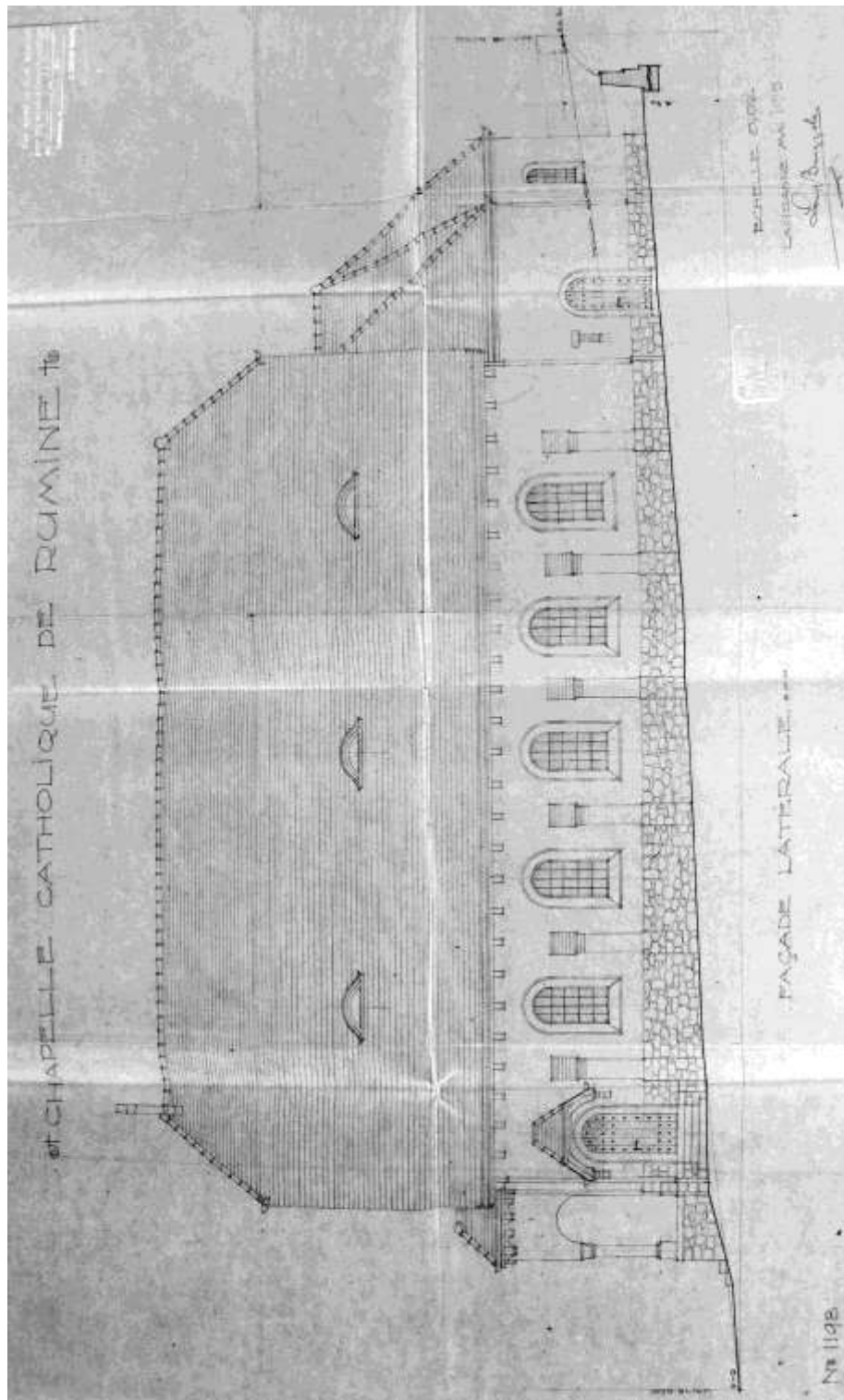


Fig. 111. Elévation Est, variante 1, Louis-Albert Brazzola architecte, mai 1915 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

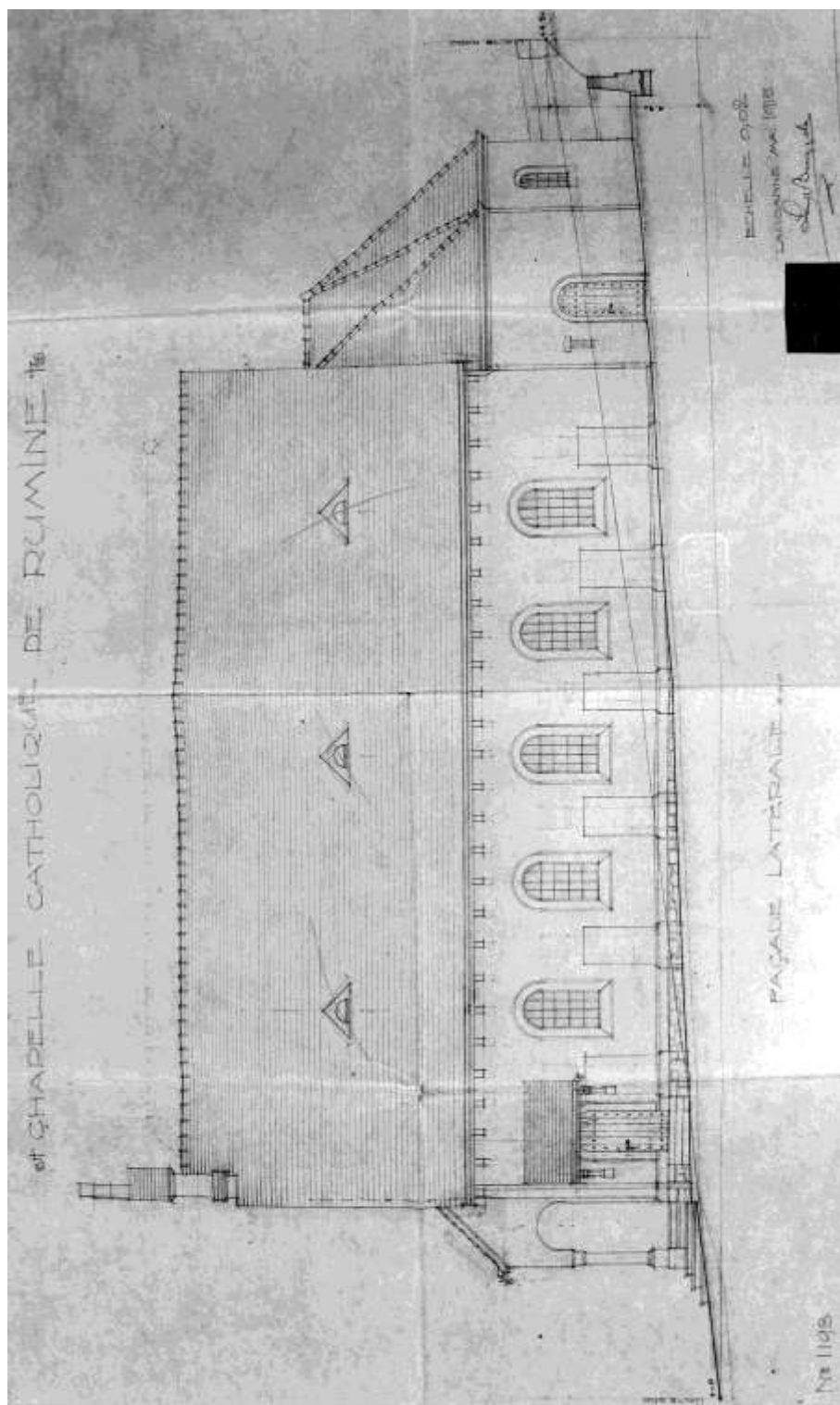


Fig. 112. Elévation Est, variante 2, Louis-Albert Brazzola architecte, mai 1915 (AVL, dossiers de mise à l'enquête publique).

4. **Objets liturgiques et artistiques,**  
en dépôt dans les combles de la maison de paroisse rue Orient-Ville 10-12.



Fig. 113. Portrait de la baronne d'Holca, fondatrice de la première chapelle catholique à Lausanne depuis la Réforme, s.n., s.d. (fin XVIII<sup>e</sup> siècle). Existe en deux exemplaires, l'autre se trouvant à la paroisse Notre-Dame du Valentin (photo Bruno Corthésy, 2014)<sup>142</sup>.



Fig. 114. Piéta, s.n., s.d. (XVII<sup>e</sup> siècle). Acheté en Valais chez un antiquaire et offert à Marius Besson par Jean Depierre en 1918 (photo Bruno Corthésy, 2014)<sup>143</sup>.



Fig. 115. Portrait de l'évêque Joseph Déruaz, s.n. (peut-être par Charles Vuillermet), vers 1891. Un autre tableau similaire se trouve à la paroisse Notre-Dame du Valentin (photo Bruno Corthésy, 2014)<sup>144</sup>.



Fig.116. Portrait de l'évêque Déruaz, s.n., s.d., détail : l'église Notre-Dame du Valentin à Lausanne (photo Bruno Corthésy, 2014).

<sup>142</sup> BUSSY, *op. cit.*

<sup>143</sup> BUSSY, *op. cit.*

<sup>144</sup> BUSSY, *op. cit.*



Fig. 117. Comble de la maison de paroisse rue Orient-Ville 10-12, en deuxième position depuis la gauche, un portrait de Marius Besson, par un certain Martini, 1945, acheté chez un antiquaire lausannois (photo Bruno Corthésy, 2014)<sup>145</sup>.



Fig. 118. Vitrail, anciennement dans l'abside de la chapelle du Saint-Rédempteur. Aujourd'hui dans la cage d'escalier Orient-Ville 10-12. Carton réalisé, paraît-il, par Marius Besson (photo Bruno Corthésy, 2014)<sup>146</sup>.



Fig. 119. Vitrail, anciennement dans l'abside de la chapelle du Saint-Rédempteur (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 120. Vitrail, probablement autrefois au-dessus de la tribune de la chapelle du Saint-Rédempteur (photo Bruno Corthésy, 2014).

<sup>145</sup> BUSSY, *op. cit.*

<sup>146</sup> BUSSY, *op. cit.*



Fig. 121. Cadres néo-gothiques des tableaux « Vierge à l'enfant » et « Saint François de Sales » de Charles Vuillermet (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 122. Prie-Dieu, probablement offert par un prêtre du Châble à Marius Besson (photo Bruno Corthésy, 2014)<sup>147</sup>.



Fig. 123. Probablement partie de l'ancien chancel de la chapelle du Saint-Rédempteur (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 124. Probablement partie de l'ancien chancel de la chapelle du Saint-Rédempteur (photo Bruno Corthésy, 2014).

<sup>147</sup> BUSSY, *op. cit.*





Fig. 125. Lutrín (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 126. Lutrín (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 127. Calices (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 128. Calice de la colonie de vacances du Saint-Rédempteur (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 129. Lampe autrefois accrochée dans le chœur de la chapelle du Saint-Rédempteur (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 130. Chandeliers (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 131. Bible, Tournai, 1942 (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 132. Habits liturgiques (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 133. Ex-voto accrochés avant la rénovation de 1980 au-dessus de l'autel latéral Est (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 134. « Centre de quartier », Daniel Bersier et Pierre-Alain Guyot architectes, mars 1978, projet de diplôme d'architecture. Plusieurs panneaux (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 135. « Centre de quartier », Daniel Bersier et Pierre-Alain Guyot architectes, mars 1978, projet de diplôme d'architecture (photo Bruno Corthésy, 2014).



Fig. 136. Nouveau centre paroissial, Danilo Mondada architecte, 1999, maquette (photo Bruno Corthésy, 2014).